



# Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 16 - Numéro 32

15 août 2019



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

ISSN 1710-4149

# Table des matières

<b>1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers</b>	<b>5</b>
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
<b>2. Tribunal administratif des marchés financiers</b>	<b>9</b>
2.1 Rôle des audiences et décisions du TMF	
2.2 Avis légaux de l'Autorité	
<b>3. Distribution de produits et services financiers</b>	<b>108</b>
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
<b>4. Indemnisation</b>	<b>135</b>
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Autres décisions	

<b>5. Institutions financières</b>	<b>141</b>
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Protection des dépôts	
5.7 Autres décisions	
<b>6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés</b>	<b>149</b>
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
<b>7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées</b>	<b>244</b>
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
<b>8. Entreprises de services monétaires</b>	<b>250</b>
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autres décisions	
<b>9. Régimes volontaires d'épargne-retraite</b>	<b>255</b>
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	
9.4 Autres décisions	

### **Liste des acronymes et abréviation :**

- Autorité : Autorité des marchés financiers  
instituée en vertu de la LESF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages  
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et  
organismes dispensés de reconnaissance  
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la  
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation  
du commerce des valeurs mobilières

# 1.

## Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

---

- 1.1 Avis et communiqués
  - 1.2 Réglementation
  - 1.3 Autres décisions
-

## 1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.



# 2.

## Tribunal administratif des marchés financiers

---

- 2.1 Rôle des audiences et décisions du TMF
  - 2.2 Avis légaux de l'Autorité
-

## 2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

## 2.1.1 Rôle des audiences



## RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 août 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2017-008</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience pro forma
	Michel Plante Partie intimée	Me Marc R. Labrosse			
	SOLO International Inc. Partie intimée			Requête en arrêt des procédures de Michel Plante	Audience au fond
	Frederick Langford Sharp Partie intimée	Langlois Avocats s.e.n.c.r.l			
	Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	LCM Avocats inc.			
15 août 2019 – 14 h 00					

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
<a href="#">2019-003</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Évolution Québec inc. et Ramy Attara Parties intimées  9317-9687 Québec inc. Partie intimée  Youssef Mouloudi Partie intimée  Ahmad Tamim, Partie mise en cause  Khalid Manaa et Ahmed Moudrika Parties mises en cause  Anfossi Tassé D'Avirro inc., Inter-Groupe Assurances inc., Banque Scotia, Banque TD et Banque Tangerine Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Étude Jean Cantin Avocat  Kaufman s.e.n.c.r.l./LLP  Liebman Légal Inc.  Kaufman s.e.n.c.r.l./LLP  Liebman Légal Inc.	Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte des intimés 9317-9687 Québec inc., Youssef Mouloudi et Khalid Manaa	Audience pro forma

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
22 août 2019 – 14 h 00					
<a href="#">2019-010</a>	Donald Drouin Partie demanderesse  Autorité des marchés financiers Partie intimée	Blouin avocat s.a.  Contentieux de l'Autorité des marchés financiers marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers et demande en sursis des procédures	Audience pro forma
<a href="#">2017-020</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Xavier Gervais et X Capital Services Financier Inc. Parties intimées  Samuel Gervais, Banque nationale du Canada, Banque nationale du Canada, Financière Banque nationale inc., Banque de Nouvelle-Écosse et Caisse Desjardins des Hauts-Boisés Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Monterosso Giroux Lamoureux Avocats	Elyse Turgeon	Demande de levée des ordonnances de blocage	Audience pro forma
22 août 2019 – 14 h 00					
<a href="#">2019-004</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Laboratoire Blockchain inc. Partie intimée  Jonathan Forte, Benjamin Forte et Nicolas Barbasch-Bouchard Parties intimées  La Banque de la Nouvelle-Écosse Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  BCF s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de prolongation des ordonnances de blocage	Audience pro forma

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 août 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-021</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c.  Woods s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
27 août 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-021</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c.  Woods s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
28 août 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-021</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c.  Woods s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
29 août 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-021</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c.  Woods s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
29 août 2019 – 14 h 00					
<a href="#">2019-011</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Manon Michel Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  .	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'opérations sur valeurs et de radiation d'inscription	Audience pro forma

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
4 septembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-021</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c.  Woods s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
5 septembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-021</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c.  Woods s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
5 septembre 2019 – 14 h 00					
<a href="#">2019-007</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Elite Forex inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Giroit & Associés Avocats	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience pro forma
<a href="#">2019-008</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  La Corporation Kim Or inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Me Giuseppe Di Donato	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience pro forma

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 septembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-021</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c.  Woods s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
11 septembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-021</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c.  Woods s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
12 septembre 2019 – 10 h 00					
<a href="#">2019-002</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées  Adam Bakary Diawara et Félix Fini Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers    M <sup>e</sup> Mawa Fofana	Lise Girard	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Conférence préparatoire



No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 septembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-021</a>	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c.</p> <p>Woods s.e.n.c.r.l.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi</p>	Audience au fond
16 septembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2015-015</a>	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription</p>	Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
17 septembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-021</a>	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c.</p> <p>Woods s.e.n.c.r.l.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi</p>	Audience au fond
18 septembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2015-015</a>	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription</p>	Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
19 septembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-021</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c.  Woods s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
20 septembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-021</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c.  Woods s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
24 septembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2017-046</a>	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>David Glazer et Castle Rock D.M.G. Investment Management inc. Partie intimée</p> <p>La Great-West Compagnie D'assurance-Vie et Services D'investissement Quadrus Ltée Parties mises en cause</p> <p>Banque Royale du Canada, Banque nationale du Canada, Banque Canadienne Impériale de Commerce, TD Waterhouse, Société de l'assurance automobile du Québec et l'Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal Parties mises en cause</p> <p>Stéphanie Hutman Partie intervenante/ demanderesse</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Woods s.e.n.c.r.l.</p> <p>Me Sylvia Reiter, Ad. E.</p> <p>Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	Elyse Turgeon	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage	Audience au fond
1er octobre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2019-006</a>	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Groupe Financier Stratège inc. et Myriam Mercier Parties intimées</p> <p>Nadine Boulet Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.</p> <p>BCF S.E.N.C.R.L.</p>	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription et de mesure de redressement	Conférence préparatoire

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
4 octobre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-015</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Marc Gouin Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Étude légale M <sup>e</sup> Leila Kadri	Elyse Turgeon	Demande d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en dérivés, d'interdiction d'opérations sur dérivés et de pénalité administrative	Audience au fond
7 octobre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-015</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Marc Gouin Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Étude légale M <sup>e</sup> Leila Kadri	Elyse Turgeon	Demande d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en dérivés, d'interdiction d'opérations sur dérivés et de pénalité administrative	Audience au fond
9 octobre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2019-009</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  9133-8079 Quebec inc. et Giuseppe Muccari Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  MCG Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de révocation de permis	Audience au fond
10 octobre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2019-009</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  9133-8079 Quebec inc. et Giuseppe Muccari Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  MCG Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de révocation de permis	Audience au fond
23 octobre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2017-040</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Claudette Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant et de conditions à l'inscription	Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
24 octobre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2017-040</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Claudette Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant et de conditions à l'inscription	Audience au fond
29 octobre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Nicolas De Smet Partie intimée  Daniel Kaufmann Partie intimée  Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  M <sup>e</sup> Michel Pelletier  Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demandes préliminaires	Audience au fond
30 octobre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Nicolas De Smet Partie intimée  Daniel Kaufmann Partie intimée  Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  M <sup>e</sup> Michel Pelletier  Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demandes préliminaires	Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
5 novembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande en communication de la preuve et demande en inconstitutionnalité	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
6 novembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande en communication de la preuve et demande en inconstitutionnalité	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
20 novembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande en inconstitutionnalité	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
9 décembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2019-006</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Groupe Financier Stratège inc. et Myriam Mercier Parties intimées  Nadine Boulet Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.  BCF S.E.N.C.R.L.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription et de mesure de redressement	Audience au fond
10 décembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2019-006</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Groupe Financier Stratège inc. et Myriam Mercier Parties intimées  Nadine Boulet Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.  BCF S.E.N.C.R.L.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription et de mesure de redressement	Audience au fond
11 décembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2019-006</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Groupe Financier Stratège inc. et Myriam Mercier Parties intimées  Nadine Boulet Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.  BCF S.E.N.C.R.L.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription et de mesure de redressement	Audience au fond



No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 décembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2019-006</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Groupe Financier Stratège inc. et Myriam Mercier Parties intimées  Nadine Boulet Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.  BCF S.E.N.C.R.L.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription et de mesure de redressement	Audience au fond
13 décembre 2019 – 9 h 30					
<a href="#">2019-006</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Groupe Financier Stratège inc. et Myriam Mercier Parties intimées  Nadine Boulet Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.  BCF S.E.N.C.R.L.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription et de mesure de redressement	Audience au fond
13 janvier 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Nicolas De Smet Partie intimée  Daniel Kaufmann Partie intimée  Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  M <sup>e</sup> Michel Pelletier  Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 janvier 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				
15 janvier 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
16 janvier 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				
17 janvier 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
27 janvier 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				
28 janvier 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 janvier 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				
30 janvier 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
31 janvier 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				
3 février 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
4 février 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				
5 février 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 février 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				
7 février 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2018-019</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			
	Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées				
4 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			



No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
5 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
6 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
7 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
8 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
11 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
12 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
14 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
15 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
19 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
20 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
21 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
22 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
25 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
26 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
27 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Jean-François Lemay Partie intimée  Louis Graton Partie intimée  Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Delegatus Services juridiques inc.  Jeansonne Avocats inc.  Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
28 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Jean-François Lemay Partie intimée  Louis Graton Partie intimée  Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Delegatus Services juridiques inc.  Jeansonne Avocats inc.  Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
29 mai 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Jean-François Lemay Partie intimée  Louis Graton Partie intimée  Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Delegatus Services juridiques inc.  Jeansonne Avocats inc.  Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
1er juin 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
2 juin 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
3 juin 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
4 juin 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
5 juin 2020 – 9 h 30					
<a href="#">2019-001</a>	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Jeansonne Avocats inc.			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

14 août 2019



**2.1.2 Décisions**

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2016-016

DÉCISION N° : 2016-016-010

DATE : Le 2 août 2019

---

**EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> JEAN-PIERRE CRISTEL**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

C.

**POUYA HAJIANI**

et

**MAHSA SOTOUDEH**

et

**BAHADOR BAKHTIARI**

Parties intimées

et

**RBC DIRECT INVESTING INC.**

Partie mise en cause

---

**DÉCISION**

**PROLONGATION D'ORDONNANCES DE BLOCAGE**

---

2016-016-010

PAGE : 2

**APERÇU**

[1] Des ordonnances de blocage visant les fonds, titres ou autres biens des intimés et ceux détenus pour eux par une institution financière ont été prononcées de manière *ex parte* par le Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal ») le 29 juin 2016<sup>1</sup>.

[2] Depuis la décision initiale, ces ordonnances de blocage ont été prolongées à plusieurs reprises<sup>2</sup>.

[3] Les ordonnances initiales de blocage ont été prononcées dans le cadre d'une enquête menée par l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») en lien avec des manquements allégués des intimés à la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>3</sup>, notamment l'utilisation ou la communication d'informations privilégiées concernant les titres de Ressources Géoméga inc.

[4] L'Autorité demande au Tribunal de prolonger les ordonnances de blocage actuellement en vigueur pour une durée de 120 jours.

[5] Le procureur de l'intimé Pouya Hajiani a informé le Tribunal que son client ne conteste pas cette demande de prolongation de l'Autorité. Quant aux autres intimés, ils n'étaient ni présents, ni représentés lors de l'audience du 1<sup>er</sup> août 2019 durant laquelle le Tribunal a entendu au mérite cette demande de l'Autorité et ils n'ont pas autrement communiqué au Tribunal leur position à l'égard de cette demande.

[6] Le Tribunal doit donc déterminer s'il prolonge les ordonnances de blocage actuellement en vigueur dans le cadre de la présente affaire et, le cas échéant, il doit déterminer la durée de cette prolongation.

[7] Après avoir dûment entendu les représentations des parties, lors de l'audience du 1<sup>er</sup> août 2019, le Tribunal a décidé de prolonger - dans l'intérêt public et à titre de mesure conservatoire - les ordonnances de blocage susmentionnées, et ce, pour une période de 120 jours se terminant le 4 décembre 2019.

---

<sup>1</sup> *Autorité des marchés financiers c. Hajiani*, 2016 QCBDR 85.

<sup>2</sup> *Autorité des marchés financiers c. Hajiani*, 2016 QCTMF 28, *Autorité des marchés financiers c. Hajiani*, 2017 QCTMF 13, *Autorité des marchés financiers c. Hajiani*, 2017 QCTMF 60, *Autorité des marchés financiers c. Hajiani*, 2017 QCTMF 101, *Autorité des marchés financiers c. Hajiani*, 2018 QCTMF 12, *Autorité des marchés financiers c. Hajiani*, 2018 QCTMF 64, *Autorité des marchés financiers c. Hajiani*, 2018 QCTMF 99, *Autorité des marchés financiers c. Hajiani*, 2019 QCTMF 18.

<sup>3</sup> RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »).

2016-016-010

PAGE : 3

**ANALYSE**

[8] Pour que le Tribunal puisse prolonger une ordonnance de blocage :

- (1) l'enquête menée par l'Autorité à l'égard des intimés doit toujours être en cours<sup>4</sup>;
- (2) les intimés ou les mises en cause ne doivent pas avoir manifesté leur intention de se faire entendre, ou ils ne doivent pas avoir réussi à établir que les motifs des ordonnances initiales ont cessé d'exister<sup>5</sup>.

[9] Quant à la durée de l'ordonnance de blocage, la loi prévoit qu'elle est de 12 mois, à moins que le Tribunal n'en décide autrement<sup>6</sup>.

[10] Or, dans la présente affaire, l'intimé Pouya Hajjani a informé le Tribunal par l'entremise de son procureur qu'il ne conteste par la demande de prolongation présentée par l'Autorité. Quant aux deux autres intimés, soit Mahsa Sotoudeh et Bahador Bakhtiari, le Tribunal constate qu'ils n'ont manifesté aucune intention de se faire entendre à l'égard de cette demande.

[11] Par ailleurs, le procureur de l'Autorité a confirmé que l'enquête de cet organisme à l'encontre des intimés se poursuit et il a affirmé que les motifs, qui ont justifié le prononcé par le Tribunal des ordonnances de blocage initiales dans le présent dossier, sont toujours présents.

[12] Il a informé le Tribunal que l'enquêteur au dossier a remis son rapport au contentieux de l'Autorité. Toutefois, des démarches additionnelles d'enquête ont été requises et sont actuellement effectuées, lesquelles justifient la durée de la période de prolongation aujourd'hui demandée.

[13] De plus, le procureur de l'Autorité a informé le Tribunal que l'intimé Pouya Hajjani a intenté en Cour supérieure un recours juridique à l'encontre d'une assignation qu'il a reçue dans le cadre de l'enquête. Il a indiqué que cette démarche a pour effet de ralentir l'enquête de l'Autorité. Le recours juridique susmentionné est contesté par l'Autorité et une audience de la Cour supérieure doit, à cet égard, se tenir le 26 novembre 2019.

[14] À la lumière de la preuve et de l'argumentation qui lui ont été présentées par les parties, le Tribunal considère que (i) les motifs qui ont justifié le prononcé, dans l'intérêt public, d'ordonnances de blocage dans la présente affaire sont toujours présents et (ii) que l'enquête de l'Autorité se poursuit.

[15] De plus, le Tribunal considère dans les circonstances que la période de 120 jours demandée pour la prolongation de ces ordonnances de blocage est raisonnable et dans l'intérêt public.

---

<sup>4</sup> Art. 249 LVM.

<sup>5</sup> Art. 250 (2<sup>e</sup> al.) LVM.

<sup>6</sup> Art. 250 (1<sup>er</sup> al.) LVM.

2016-016-010

PAGE : 4

[16] Par conséquent, le Tribunal est d'avis qu'il est dans l'intérêt public de prolonger, à titre de mesures conservatoires, les ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier, et ce, pour une période additionnelle de 120 jours.

**POUR CES MOTIFS**, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*<sup>7</sup> et des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>8</sup> :

**ACCUEILLE** la demande de l'Autorité des marchés financiers;

**PROLONGE** dans l'intérêt public les ordonnances de blocage que le Tribunal a prononcées initialement le 29 juin 2016<sup>9</sup>, telles qu'elles ont été renouvelées depuis, pour une période de 120 jours, commençant le **7 août 2019** et se terminant le **4 décembre 2019**, et ce, de la manière suivante, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

**ORDONNE** à l'intimé Pouya Hajjani de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens dans les comptes portant les numéros [1] et [2] détenus auprès de la mise en cause RBC Direct Investing Inc.;

**ORDONNE** à la mise en cause RBC Direct Investing Inc. de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé Pouya Hajjani dans les comptes portant les numéros [1] et [2];

**ORDONNE** à l'intimé Bahador Bakhtiari de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens du compte portant le numéro [3] détenu auprès de la mise en cause RBC Direct Investing Inc.;

**ORDONNE** à la mise en cause RBC Direct Investing Inc. de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé Bahador Bakhtiari dans le compte portant le numéro [3];

**ORDONNE** à l'intimée Mahsa Sotoudeh de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens du compte portant le numéro [4] détenu auprès de la mise en cause RBC Direct Investing Inc.;

---

<sup>7</sup> RLRQ, c. E-6.1.

<sup>8</sup> RLRQ, c. V-1.1

<sup>9</sup> *Autorité des marchés financiers c. Hajjani*, 2016 QCBDR 85.

2016-016-010

PAGE : 5

**ORDONNE** à la mise en cause RBC Direct Investing Inc., de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimée Mahsa Sotoudeh dans le compte portant le numéro [4].

---

**M<sup>e</sup> Jean-Pierre Cristel**  
**juge administratif**

M<sup>e</sup> Simon Ouellet  
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)  
Procureur de l'Autorité des marchés financiers

M<sup>e</sup> Antoine M. Brylowski  
(Langlois avocats S.E.N.C.R.L.)  
Procureur de Pouya Hajiani

Date d'audience : 1<sup>er</sup> août 2019

## TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2019-012

DÉCISION N° : 2019-012-001

DATE : Le 11 août 2019

---

**EN PRÉSENCE DE :** M<sup>e</sup> LISE GIRARD  
M<sup>e</sup> ELYSE TURGEON  
M<sup>e</sup> JEAN-PIERRE CRISTEL

---

**TRANSAT A.T. INC.**  
Partie demanderesse

c.  
**GROUPE MACH ACQUISITION INC.**  
et  
**GROUPE MACH INC.**

Parties intimées

et  
**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

et  
**AIR CANADA**  
Parties mises en cause

---

### DÉCISION

---

Le Tribunal en arrive à la décision majoritaire rendue par M<sup>e</sup> Lise Girard et M<sup>e</sup> Elyse Turgeon laquelle est exposée ci-après.

2019-012-001

PAGE : 2

M<sup>e</sup> Jean-Pierre Cristel exprime sa dissidence dans l'opinion qui se retrouve à la suite de la décision majoritaire.

---

**DÉCISION MAJORITAIRE DE M<sup>E</sup> LISE GIRARD ET M<sup>E</sup> ELYSE TURGEON**

---

## **Table des matières**

### Décision majoritaire

CONTEXTE .....	4
Les parties.....	4
L'Arrangement avec Air Canada .....	4
L'Offre de Mach.....	5
ANALYSE .....	18
Questions en litige.....	18
Question 1 : Est-ce que l'offre de Mach telle que structurée, conçue et diffusée aux actionnaires et aux marchés des capitaux constitue une offre abusive contraire à l'intérêt public ? .....	18
Le droit.....	18
Application des faits au droit.....	31
Éléments considérés .....	31
Les délais .....	35
Structure de l'offre .....	38
Divulgation.....	43
Conclusion.....	45
Question 2 : Si tel est le cas, le Tribunal doit-il prononcer les interdictions demandées ? .....	46
Publication de la décision .....	47
Opinion dissidente de M <sup>e</sup> Jean-Pierre Cristel .....	49

2019-012-001

PAGE : 3

[1] Le Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal ») a été saisi d'urgence le 6 août 2019 d'une demande de Transat A.T. inc. (« Transat ») en vue d'obtenir l'émission d'ordonnances d'interdictions en lien avec l'offre d'achat restreinte initiée le 2 août 2019 par Groupe Mach Acquisition inc. (« Mach ») visant 6 900 000 actions à droit de vote de catégorie B de Transat, soit environ 19,5 % des actions émises et en circulation.

[2] Le Tribunal a tenu une audience *pro forma* le même jour. L'audience a eu lieu le 8 août 2019. L'affaire a été prise en délibéré à cette date.

[3] L'offre d'achat de Mach a fait l'objet d'un communiqué de presse le 2 août 2019 intitulé « *Mach annonce une offre d'achat de 14,00\$ par action visant les actions à droit de vote de catégorie B de Transat* »<sup>1</sup>.

[4] Cette offre est conditionnelle à l'octroi à Mach de procurations lui permettant d'exercer les droits de vote et les droits à la dissidence rattachés à toutes les actions déposées en réponse à l'offre d'achat, et ce, même si plus de 19,5 % des actions de catégorie B sont déposées et avant d'en prendre livraison et de les régler.

[5] Cette offre d'achat fait suite à une convention d'arrangement définitive conclue entre Transat et Air Canada prévoyant l'acquisition par Air Canada de toutes les actions émises et en circulation de Transat, laquelle convention a fait l'objet d'un communiqué de presse le 27 juin 2019.

[6] Une assemblée extraordinaire des actionnaires de Transat est fixée au 23 août 2019 à 10 heures aux fins de voter sur l'arrangement.

[7] L'offre de Mach est effectuée dans l'objectif avoué de faire avorter l'arrangement convenu entre Transat et Air Canada. Les actionnaires ont jusqu'au 13 août 2019, 17 heures, pour déposer leurs actions dans l'offre de Mach. La date d'expiration de celle-ci est le 23 août 2019 à 17 heures, soit après le vote sur l'arrangement.

[8] Mach conteste cette demande d'interdictions et demande au Tribunal de laisser aux actionnaires le libre choix d'accepter ou non son offre, étant selon eux la seule autre option offerte sur le marché actuellement.

[9] L'Autorité des marchés financiers estime que l'intervention du Tribunal est justifiée et nécessaire et qu'en raison du caractère clairement abusif de l'offre, le Tribunal devrait prononcer une interdiction d'opérations sur valeurs à l'égard de l'offre d'achat de Mach et une interdiction d'utiliser les procurations et mandats obtenus des actionnaires ayant déposé leurs actions en réponse à cette offre.

[10] Le Tribunal devra donc déterminer si l'offre de Mach telle que structurée, conçue et diffusée aux actionnaires et aux marchés des capitaux constitue une offre abusive contraire à l'intérêt public. Si tel est le cas, il devra déterminer s'il doit prononcer les interdictions demandées.

---

<sup>1</sup> Pièce P-1, communiqué de presse du 2 août 2019.



2019-012-001

PAGE : 4

[11] Le Tribunal conclut que l'offre restreinte de Mach, telle que structurée, conçue et diffusée est abusive envers les actionnaires et les marchés des capitaux en général. En conséquence, il doit dans l'intérêt public interdire les activités en vue d'effectuer des opérations sur valeurs en lien avec cette offre, de même qu'interdire l'utilisation des procurations obtenues suivant le dépôt des actions en réponse à cette offre.

## **CONTEXTE**

### ***Les parties***

[12] Transat est une entreprise de tourisme international spécialisée dans le voyage vacances, dont le siège social est situé à Montréal. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B se transigent à la Bourse de Toronto.

[13] Groupe Mach Inc., une société privée, et est un promoteur et propriétaire immobilier indépendant au Québec. Groupe Mach Acquisition Inc. est une filiale en propriété exclusive de Groupe Mach Inc. et est une société de portefeuille qui investit dans plusieurs secteurs.

[14] Air Canada est un transporteur aérien du Canada, dont les titres sont cotés à la Bourse de Toronto.

[15] L'autorité réglementaire principale de Transat est l'Autorité des marchés financiers.

### ***L'Arrangement avec Air Canada***

[16] Le 27 juin 2019, Transat et Air Canada concluent une convention d'arrangement définitive prévoyant l'acquisition par Air Canada de toutes les actions émises et en circulation de Transat au prix de 13 \$ l'action.

[17] Le conseil d'administration de Transat, sur recommandation unanime d'un comité spécial, a déterminé à l'unanimité que l'arrangement est dans l'intérêt véritable de Transat et de ses parties prenantes ainsi qu'équitable pour les actionnaires de Transat.

[18] L'assemblée extraordinaire des actionnaires de Transat est fixée au 23 août 2019 à 10 heures, afin que les actionnaires puissent voter sur l'arrangement.

[19] Le conseil d'administration a recommandé à l'unanimité que les actionnaires de Transat votent en faveur de la résolution visant l'approbation de l'arrangement lors de l'assemblée. En cas d'approbation, l'arrangement sera ensuite soumis à l'approbation de la Cour supérieure du Québec lors d'une audition fixée le 28 août 2019.

2019-012-001

PAGE : 5

**L'Offre de Mach**

[20] À partir de janvier 2019, Mach a exprimé un intérêt pour Transat. À cet égard, plusieurs échanges ont eu lieu entre Transat et Mach entre ce moment et l'arrangement avec Air Canada. Aucune entente avec Mach n'a été conclue<sup>2</sup>.

[21] Le vendredi 2 août 2019, vers 15 heures, Mach émet un communiqué de presse intitulé « *Mach annonce une offre d'achat de 14,00\$ par action visant les actions à droit de vote de catégorie B de Transat* »<sup>3</sup>. Ce communiqué indique ceci :

« Groupe Mach Acquisition Inc. offre aux porteurs d'actions à droit de vote de catégorie B de Transat A.T. Inc. une contrepartie de 14,00 \$ par action payable en espèces visant au moins 6 900 000 actions à droit de vote de catégorie B de Transat, soit environ 19,5 % des actions à droit de vote émises et en circulation (l'« offre »). »<sup>4</sup>

[Nos soulignements]

[22] Ce communiqué indique qu'à titre de condition de l'offre :

« les actionnaires déposants sont tenus de nommer les représentants de Mach comme leurs prête-noms et fondés de pouvoir aux fins de l'assemblée à l'égard des actions à droit de vote de catégorie B déposées en réponse à l'offre. »<sup>5</sup>

[23] Mach y indique son intention d'exercer les droits de vote rattachés « *à toutes les actions à droit de vote de catégorie B déposées en réponse à l'offre contre le plan d'arrangement proposé de Transat avec Air Canada* »<sup>6</sup>.

[24] Le communiqué précise que les actionnaires déposant leurs actions en réponse à l'offre devront nommer les représentants de Mach comme fondés de pouvoir aux fins de l'assemblée extraordinaire à l'égard de toutes les actions déposées, et ce, « *peu importe le nombre d'actions déposées réellement prises en livraison et réglées par l'initiateur* »<sup>7</sup>.

[25] Sous la rubrique « *Raisons d'accepter l'offre* », on y ajoute que l'offre « *procure une liquidité à court terme* » et que si les conditions sont remplies ou font l'objet d'une renonciation « *les porteurs des actions déposées recevront le prix d'achat dans les trois jours ouvrables suivant le 23 août 2019* »<sup>8</sup>.

[26] Le but de l'offre de Mach est clairement énoncé dans ce communiqué, à savoir de faire avorter l'arrangement convenu entre Transat et Air Canada :

<sup>2</sup> Pièce P-5, Circulaire de Transat, p. 35 à 45.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*

2019-012-001

PAGE : 6

« L'offre a pour but de permettre à Mach d'exercer les droits de vote rattachés aux actions déposées contre l'arrangement proposé et d'offrir aux porteurs de ces actions un prix d'achat en espèces qui comporte une prime considérable au plus tard trois jours ouvrables après le 23 août 2019, sous réserve des modalités de l'offre. »<sup>9</sup>

« Prise de livraison si la souscription est intégrale – L'offre  vise au moins 6 900 000 actions (soit environ 19,5 % des actions émises et en circulation). Si plus de 6 900 000 actions sont déposées en réponse à l'offre et que les modalités de l'offre font l'objet d'une renonciation ou sont respectées, selon le cas,  l'initiateur ne prendra en livraison jamais moins de 6 900 000 actions. »

[27] À 17h53 le vendredi 2 août, Mach dépose sur SEDAR i) une circulaire de sollicitation de procurations en vue de l'assemblée (« la circulaire de Mach »), ii) l'offre d'achat restreinte et iii) une lettre de transmission (« lettre d'envoi »).

[28] L'offre restreinte vise 6,9 millions d'actions à droit de vote de catégorie B de Transat, représentant environ 19,5 % des actions émises et en circulation, au prix de 14 \$ en espèces par action.

[29] L'offre s'adresse aux porteurs d'actions de catégorie B qui sont inscrits aux registres de Transat en date du 17 juillet 2019, date de clôture des registres aux fins de l'assemblée des actionnaires du mois d'août.

[30] L'offre ne vise donc pas tous les porteurs d'actions de catégorie B, mais seulement ceux qui sont en mesure de voter lors de cette assemblée.

[31] L'offre n'est pas non plus présentée aux détenteurs d'actions de catégorie A de Transat, ni aux détenteurs de titres convertibles de Transat.

[32] L'offre fixe une date limite pour que les actionnaires de Transat y déposent leurs actions, soit le 13 août 2019, à 17 heures. L'offre prévoit que la date limite de dépôt peut être modifiée à toute heure ou date antérieure ou ultérieure fixée par Mach conformément à la rubrique 6 de l'offre « *Changement ou modification de l'offre* ». Il est également prévu que « *dès que possible après la date limite pour le dépôt, l'initiateur fera une annonce publique concernant le nombre d'actions déposées en réponse à l'offre* »<sup>10</sup>.

[33] Après la date limite pour le dépôt, il est prévu à l'offre que Mach fournira par voie de communiqué de presse une mise à jour relativement au nombre d'actions déposées, qui indiquera notamment si la prise de livraison proportionnelle s'applique.

[34] Si plus de 19,5% des actions émises et en circulation sont déposées sous l'offre de Mach, cette dernière procédera à une réduction proportionnelle en prenant livraison de seulement 6,9 millions d'actions de Transat à la date d'expiration le 23 août à

---

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Pièce P-3, Offre de Mach, p. 7.

2019-012-001

PAGE : 7

17 heures. Seules ces actions seront ensuite réglées trois jours ouvrables après la date d'expiration.

[35] À ce même moment, il est prévu que Mach annoncera publiquement le nombre d'actions prises en livraison, si les conditions de l'offre ont été respectées ou ont fait l'objet d'une renonciation au moment de l'expiration<sup>11</sup>.

[36] L'offre de Mach indique qu'il ne fera en « *aucun cas l'acquisition de plus de 19,9 % des actions dans le cadre de l'offre* ». S'il est par la suite déterminé que les 6,9 millions d'actions assujetties à l'offre « *représentent plus de 19,9 % des actions à la date de l'offre, cette dernière sera modifiée de sorte qu'elle ne constitue pas une offre publique d'achat au sens du Règlement 62-104* »<sup>12</sup>.

[37] L'offre est assujettie aux conditions énumérées à la rubrique 5 intitulée « *Conditions de l'offre* » :

#### « 5. Conditions de l'offre

Malgré toute autre disposition de l'offre et sous réserve des lois, l'initiateur a le droit de retirer l'offre et de ne pas prendre livraison ni régler le prix des actions déposées en réponse à l'offre si les conditions suivantes ne sont pas respectées ou ne font pas l'objet d'une renonciation, en totalité ou en partie, au plus tard au moment de l'expiration ou au cours de toute période antérieure ou postérieure au cours de laquelle des actions peuvent être déposées en réponse à l'offre :

- a) il doit avoir été valablement déposé en réponse à l'offre, sans que leur dépôt n'ait été révoqué au moment de l'expiration, 6 900 000 actions qui représentent environ 19,5 % des actions émises et en circulation (compte non tenu de la dilution) (la « **condition de dépôt minimal** »);
- b) les actions déposées visées par la condition de dépôt minimal sont des actions détenues par les actionnaires déposants à la date de clôture des registres;
- c) l'arrangement proposé n'est pas approuvé par le nombre d'actions à droit de vote requis à l'assemblée extraordinaire;
- d) aucune des actions déposées visées par la condition de dépôt minimal n'a été déposée aux termes d'une lettre d'envoi aux fins de l'arrangement proposé;
- e) aucune des actions déposées visées par la condition de dépôt minimal n'a fait l'objet d'un retrait réputé;

---

<sup>11</sup> *Id.*, p. 8.

<sup>12</sup> *Id.*, p. 6.

2019-012-001

PAGE : 8

f) il ne doit y avoir aucune action, poursuite ou procédure imminente ou intentée par un organisme gouvernemental dans un territoire, ou par toute autre personne dans un territoire, devant un tribunal ou une autorité gouvernementale ou réglementaire ou administrative dans un territoire ou autrement, qui, dans chaque cas : i) empêche l'initiateur ou lui interdit de présenter ou de maintenir l'offre ou de prendre livraison des actions déposées en réponse à l'offre et d'en régler le prix; ii) interdit la négociation d'actions ou empêche ou interdit l'achat d'actions par l'initiateur ou la vente d'actions à l'initiateur, ou y impose des limites ou des conditions importantes, la propriété par l'initiateur d'actions ou l'exercice de tous les droits afférents à leur propriété; iii) nuit de façon importante à la capacité par l'initiateur de donner suite à l'offre ou de prendre livraison et régler le prix des actions déposées en réponse à l'offre; iv) conteste ou fait déclarer illégal, retarde ou autrement limite ou fait interdire directement ou indirectement l'exercice des droits de vote rattachés aux actions déposées par l'initiateur à une assemblée des actionnaires de Transat, y compris l'assemblée extraordinaire, ou v) vise l'obtention de dommages-intérêts importants ou qui, par ailleurs, à la seule appréciation de l'initiateur, a ou pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les actions ou les activités, le revenu, l'actif, le passif, la situation (financière ou autre), les biens, l'exploitation, les résultats d'exploitation ou les perspectives de Transat ou de Mach, ou de leurs filiales, leurs partenaires ou les membres de leur groupe respectif pris dans leur ensemble, ou qui a nuit ou pourrait nuire de façon importante aux avantages que Mach prévoit tirer de l'offre;

g) il n'existe aucune loi interdisant à l'initiateur de présenter l'offre ou de la maintenir en vigueur, de prendre livraison d'actions déposées en réponse à l'offre et d'en régler le prix;

h) aucun changement ne doit être survenu (et aucun événement susceptible d'entraîner un ou plusieurs changements ne doit être survenu) dans les activités, l'actif, le passif, les biens, la situation (financière ou autre), l'exploitation, les résultats d'exploitation ou les perspectives de Transat, de ses filiales ou des membres de son groupe et qui, à l'entière appréciation de l'initiateur, a ou pourrait avoir une incidence défavorable importante sur Transat ou Mach;

i) l'initiateur a établi en son entière appréciation que, selon des modalités qu'il juge satisfaisantes, le régime de droit des actionnaires n'a pas et n'aura pas d'incidence défavorable sur l'offre ou sur l'initiateur, soit avant ou après la réalisation de l'offre, ni sur l'acquisition, par l'initiateur, d'actions dans le cadre de l'offre;

j) Transat n'a pas conclu d'entente ni n'a entrepris ou annoncé de mesures qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur l'offre.

Les conditions qui précèdent sont à l'avantage exclusif de l'initiateur. L'initiateur peut s'en prévaloir à tout moment, quelles que soient les circonstances qui en sont à l'origine (y compris, sans restriction, si l'initiateur prend ou omet de prendre une mesure donnant lieu à toute revendication de cet ordre). L'initiateur peut, avant et

2019-012-001

PAGE : 9

après le moment de l'expiration, renoncer en totalité ou en partie aux conditions précitées sans que cela ne porte atteinte à ses autres droits.

Chacune des conditions précitées est indépendante des autres conditions et s'y ajoute et peut être invoquée, qu'une autre de ces conditions puisse ou non être invoquée, relativement à un événement ou à un état de fait particulier ou autrement. L'omission par l'initiateur d'exercer ou d'invoquer l'un des droits précités à un moment donné ne sera pas réputée constituer une renonciation à ce droit, la renonciation à un droit à l'égard de faits et de circonstances donnés ne sera pas réputée être une renonciation à l'égard d'un autre fait ou d'autres circonstances, et chacun de ces droits est réputé être un droit permanent que l'initiateur peut invoquer à tout moment et à l'occasion. Une décision prise par l'initiateur au sujet d'un événement ou d'une autre question décrit dans les conditions précitées sera définitive et aura force exécutoire à toutes fins.

La renonciation à une condition ou le retrait de l'offre sera valide sur remise d'un avis écrit en ce sens ou d'une autre communication confirmée par écrit par l'initiateur au dépositaire, à son établissement principal à Toronto, en Ontario.

Aussitôt après avoir donné cet avis, l'initiateur publiera et déposera un communiqué annonçant la renonciation ou le retrait, et veillera à ce que le dépositaire, s'il y est obligé par les lois, en avise les actionnaires dès que possible par la suite, de la façon indiquée à la rubrique 9 de l'offre, « Avis et remise », et remettra une copie de l'avis précité à la TSX. Si l'offre est retirée, l'initiateur ne sera pas tenu de prendre livraison et de régler le prix des actions déposées, et le dépositaire retournera sans délai tous les documents déposés auprès du dépositaire dans le cadre de l'offre, dont les certificats ou les relevés SID attestant les actions déposées et les lettres d'envoi ainsi que les documents connexes déposés aux parties qui les avaient déposés. Se reporter à la rubrique 10 de l'offre, « Retour des actions ». »

[38] Une condition essentielle au dépôt des actions en réponse à l'offre est que l'actionnaire est tenu de désigner Mach comme fondé de pouvoir et mandataire l'autorisant notamment à :

- a) voter lors de l'assemblée contre l'arrangement avec Air Canada toutes les actions déposées dans son offre, et ce, « *peu importe le nombre d'actions déposées réellement prises en livraison et réglées* » par Mach à l'expiration le 23 août 2019 à 17 heures après l'Assemblée;
- b) exercer leur droit de dissidence contre l'arrangement dans le but de déclencher la faculté pour Air Canada de le résilier si des droits de dissidence sont exercés pour plus de 10% des actions avec droit de vote.

[39] Plus particulièrement, Mach se réserve le droit de retirer l'offre et de ne pas prendre livraison ni de régler le prix des actions déposées en réponse à l'offre si une condition de l'offre n'est pas respectée ou ne fait pas l'objet d'une renonciation au plus tard au moment de l'expiration, soit le 23 août 2019, 17h :

« L'initiateur se réserve le droit de retirer l'offre et de ne pas prendre livraison ni de régler le prix des actions déposées en réponse à l'offre si

2019-012-001

PAGE : 10

une condition de l'offre n'est pas respectée ou ne fait pas l'objet d'une renonciation au plus tard au moment de l'expiration. Sous réserve des modalités de l'offre, l'initiateur prendra livraison des actions déposées en réponse à l'offre au moment de l'expiration et en règlera le prix dans les trois jours ouvrables suivant la date d'expiration. »<sup>13</sup>

« Sous réserve des lois, l'initiateur se réserve expressément le droit, à compter de la date d'expiration, de mettre fin à l'offre ou de la retirer et de s'abstenir de prendre livraison des actions et d'en régler le prix si l'une des conditions indiquées à la rubrique 5 de l'offre. « Conditions de l'offre » n'est pas respectée ou, lorsqu'une telle condition peut faire l'objet d'une renonciation, elle n'a pas fait l'objet d'une renonciation, en remettant un avis écrit en ce sens ou une autre communication confirmée par écrit au dépositaire, à son bureau principal situé à Toronto, en Ontario. S'il retire l'offre, l'initiateur retournera sans délai les actions déposées des actionnaires. Toutefois, sous réserve de la condition relative au pro rata, l'initiateur ne prendra en livraison et ne règlera le prix des actions déposées en réponse à l'offre que s'il prend simultanément livraison et règle le prix de toutes les actions valablement déposées en réponse à l'offre à ce moment et dont le dépôt n'aura pas été révoqué. »<sup>14</sup>

[40] De plus, Mach se réserve le droit de prolonger ou de modifier l'offre dans les termes suivants :

**« 6. Changement ou modification de l'offre**

La clôture de l'offre aura lieu au moment de l'expiration, sous réserve d'une prolongation ou d'une modification, à l'entière appréciation de l'initiateur, ou tel qu'il est indiqué ci-après, à moins que celui-ci retire l'offre.

L'offre ne sera pas prolongée au-delà du moment de l'expiration si toutes les conditions de l'offre sont remplies ou ont fait l'objet d'une renonciation au plus tard au moment de l'expiration, y compris qu'un nombre minimal de 6 900 000 actions au moment de l'expiration, soit environ 19,5 % des actions émises et en circulation selon les renseignements publics sur Transat disponibles à la date de l'offre, ont été déposées.

Sous réserve des restrictions indiquées ci-dessous, l'initiateur se réserve le droit, à tout moment pendant la période d'acceptation de l'offre (ou à tout autre moment autorisé par les lois), de modifier l'offre (notamment en prorogeant la date limite pour le dépôt ou la date d'expiration ou, si les lois le permettent, en écourtant la période durant laquelle les actions peuvent être déposées en réponse à l'offre si les lois l'autorisent).

Si, avant le moment de l'expiration ou après le moment de l'expiration, mais avant l'expiration de tous les droits de révocation de dépôt dans le

<sup>13</sup> *Id.*, p. ii.

<sup>14</sup> *Id.*, p. 8.



2019-012-001

PAGE : 11

cadre de l'offre, les conditions de l'offre sont modifiées, y compris une réduction du délai au cours duquel des titres peuvent être déposés en réponse à l'offre conformément aux lois, ou une prolongation du délai au cours duquel des titres peuvent être déposés en réponse à l'offre conformément aux lois, et que cette modification résulte ou non de l'exercice d'un droit prévu dans l'offre, l'initiateur, dans les meilleurs délais, diffusera et déposera un communiqué de presse annonçant le nombre d'actions déposées en réponse à l'offre à la date d'une telle modification. Tout avis de changement de l'offre sera réputé avoir été donné et avoir pris effet le jour de sa remise ou de sa communication au dépositaire à son bureau principal de Toronto, en Ontario.

Si, à tout moment avant le moment de l'expiration ou à tout moment après le moment de l'expiration, mais avant l'expiration de tous les droits de révocation de dépôt dans le cadre de l'offre, il se produit un changement dans l'information figurant dans l'offre, tel qu'elle peut être modifiée à l'occasion, qui pourrait, selon toute attente raisonnable, influencer sur la décision d'un actionnaire à qui l'offre est présentée d'accepter ou de rejeter l'offre (sauf un changement indépendant de la volonté de l'initiateur ou d'un membre du même groupe que l'initiateur), l'initiateur, dans les meilleurs délais, diffusera et déposera un communiqué faisant état de ce changement et enverra un avis de changement au dépositaire (l'« **avis de changement** »). Tout avis de changement sera réputé avoir été donné et prendre effet à la date de sa remise ou de sa communication au dépositaire à son bureau principal de Toronto, en Ontario.

Au cours de toute prolongation ou advenant la modification de l'offre ou un changement dans l'information, toutes les actions déjà déposées dont l'initiateur n'aura pas pris livraison ou dont le dépôt n'aura pas été révoqué demeureront visées par l'offre et l'initiateur pourra en prendre livraison conformément aux modalités des présentes. Sauf indication contraire, un report de la date d'expiration, une modification de l'offre ou un changement dans l'information ne constitue pas, sauf indication expresse, une renonciation de la part de l'initiateur à ses droits précisés à la rubrique 5 de l'offre, « Conditions de l'offre ». Sous réserve de la condition relative au pro rata, si la contrepartie offerte relativement aux actions dans le cadre de l'offre est bonifiée, la contrepartie majorée sera versée à tous les actionnaires déposants dont les actions seront prises en livraison dans le cadre de l'offre, que la prise de livraison ait lieu avant ou après l'augmentation.

Si l'offre est prolongée au-delà de la date d'expiration, l'initiateur annoncera le nombre d'actions déposées en réponse à l'offre à la date de la prolongation concernée. De plus, l'initiateur continuera de fournir au marché des mises à jour en temps opportun par voie de communiqué de presse, et toute mise à jour importante apportée aux modalités de l'offre sera diffusée au moyen d'un avis envoyé à chaque actionnaire. »



2019-012-001

PAGE : 12

[41] Les termes de l'offre relatifs aux procurations et aux droits de dissidence sont les suivants :

« **Procuration**

En signant la lettre d'envoi (ou, dans le cas des actions déposées par transfert par voie d'inscription en compte, en effectuant un transfert par voie d'inscription en compte), le porteur constitue et nomme irrévocablement, à compter du moment où les actions déposées sont déposées en réponse à l'offre (le « **moment de la prise d'effet** »), chaque administrateur et chaque dirigeant de l'initiateur, et toute autre personne que l'initiateur désigne par écrit comme son mandataire et fondé de pouvoir véritable et légitime à l'égard des actions déposées (ces actions déposées ainsi que toutes les distributions (terme défini ci-après) pouvant être déclarées, versées, cumulées, émises, distribuées, effectuées ou transférées sur ces actions, sont appelées les « **actions visées** »). Ce mandataire et fondé de pouvoir jouira des pleins pouvoirs de substitution et de resubstitution (cette procuration sera réputée être une procuration irrévocable assortie d'un intérêt) pour prendre les mesures suivantes au nom de cet actionnaire et pour son compte :

a) inscrire ou noter le transfert ou l'annulation de ces actions visées aux registres appropriés tenus par Transat ou en son nom;

b) donner instruction à l'intermédiaire d'un actionnaire véritable de nommer à titre de fondés de pouvoir, à l'égard des actions déposées, Alfred Buggé, premier vice-président, Fusions et acquisitions de Mach et Vincent Chiara, président de Mach, afin que ceux-ci votent contre la résolution relative à l'arrangement à l'assemblée extraordinaire;

c) que ces actions soient inscrites au nom de l'initiateur ou non, signer et remettre, au moment où l'initiateur en fait la demande, des actes de procuration, des autorisations ou des consentements dont la teneur et la forme conviennent à l'initiateur, ou exercer les droits de vote y afférents, à l'égard de toutes les actions visées, révoquer de tels actes, autorisations ou consentements accordés antérieurement, ou désigner, dans de tels actes, de telles autorisations, de telles demandes, de telles résolutions, de tels consentements ou de telles directives, toute personne à titre de fondé de pouvoir de l'actionnaire en question ou de prête-nom de l'actionnaire relativement aux actions visées à toutes fins, notamment dans le cadre de toute assemblée (que ce soit une assemblée annuelle, extraordinaire ou autre, ou toute reprise d'une assemblée ajournée ou reportée, y compris l'assemblée extraordinaire) des porteurs des titres de Transat en cause;

d) signer, endosser et négocier pour l'actionnaire, en son nom et pour son compte tous les chèques ou les autres instruments représentant toute distribution payable au porteur de ces actions visées ou à son ordre, ou

2019-012-001

PAGE : 13

endossés en sa faveur et nommer dans une procuration une personne à titre de fondé de pouvoir ou de prête nom de cet actionnaire à toutes fins relativement à ces distributions;

e) exercer les droits d'un porteur d'actions visées relativement à ces actions visées, y compris tous les droits à la dissidence rattachés à ces actions visées conformément à la Loi canadienne sur les sociétés par actions, compte tenu de la modification contenue dans l'arrangement proposé;

f) signer tous les autres documents, les autres transferts ou les autres assurances pouvant être nécessaires ou souhaitables, au seul jugement de l'initiateur, pour céder dans les faits les actions visées à l'initiateur, le tout tel qu'il est précisé dans la lettre d'envoi.

[...]

Conformément aux modalités de la lettre d'envoi, l'actionnaire qui dépose valablement des actions en réponse à l'offre (chacune, une « **action déposée** ») désignera les représentants de Mach à titre de fondés de pouvoir relativement à toutes les actions déposées dans le cadre de toute assemblée des porteurs des titres de Transat pertinents (que ce soit une assemblée annuelle, extraordinaire ou autre, ou toute reprise d'une assemblée ajournée ou reportée, y compris l'assemblée extraordinaire). Pour plus de précision, malgré la condition relative au prorata, sur remise des actions déposées en réponse à l'offre, l'actionnaire convient que les droits de vote rattachés à ces actions doivent être exercés contre la résolution relative à l'arrangement conformément à la procuration et, au besoin, doit donner des instructions pour qu'un intermédiaire d'un propriétaire véritable nomme à titre de fondé de pouvoir Alfred Buggé, premier viceprésident, Fusions et acquisitions de Mach et Vincent Chiara, président de Mach, afin que ceux-ci votent contre la résolution relative à l'arrangement à l'assemblée extraordinaire.

Conformément à la condition relative au prorata, l'initiateur retournera sans délai aux actionnaires déposants, après la date limite pour le dépôt, toute action excédentaire aux 6 900 000 actions, ou 19,5 % des actions émises et en circulation. »<sup>15</sup>

#### « **Droits à la dissidence** »

---

<sup>15</sup> *Id.*, p. 11.

2019-012-001

PAGE : 14

En plus de nommer un représentant de Mach à titre de fondé de pouvoir, tous les actionnaires qui déposent des actions en réponse à la présente offre attribueront également à ce représentant le pouvoir d'exercer tous les droits à la dissidence rattachés aux actions concernées.

Les droits à la dissidence peuvent être exercés dans les 48 heures (compte non tenu des samedis, des dimanches et des jours fériés) précédant l'ouverture de l'assemblée extraordinaire. Mach pourrait décider d'exercer les droits à la dissidence rattachés aux actions visées après la date limite pour le dépôt. La convention d'arrangement prévoit expressément qu'Air Canada peut résilier l'arrangement proposé si des droits à la dissidence ont été exercés valablement (ou, s'ils ont été exercés, demeurent en cours) à l'égard de plus de 10 % des actions avec droit de vote émises et en circulation.

Si l'offre n'aboutit pas, les actions déposées seront retournées dès que possible aux porteurs des actions en question (se reporter à la rubrique 10 de l'offre, « Retour d'actions ») et les porteurs pourront révoquer ou maintenir l'exercice de droits à la dissidence conformément à la procédure énoncée dans la circulaire de Transat. »<sup>16</sup>

[42] L'offre telle que présentée aux actionnaires prévoit que Mach peut exercer les droits de vote de l'ensemble des actions déposées en réponse à son offre, ce qui peut excéder 19,5 % des actions de catégorie B, et ensuite retirer son offre et ne pas prendre livraison de celles-ci, et ce, même s'il a exercé les droits de vote et de dissidence qui y sont rattachés.

[43] Dans la section « *Questions et réponses au sujet de l'offre* », à la question « *Pourquoi déposer vos actions en réponse à l'offre* », il est indiqué ceci :

« L'initiateur offre aux actionnaires l'occasion de réaliser une valeur sûre et de recevoir des liquidités à une prime en espèces considérable dans les trois jours ouvrables suivant la date d'expiration du 23 août 2019, sous réserve des modalités et des conditions de l'offre. »<sup>17</sup>

[44] Dans cette même section, à la question « *Quel est le but de l'offre et quelles sont les intentions de Mach* », il est indiqué ceci et Mach y décrit ainsi ses intentions :

« L'offre a pour but de permettre à Mach d'exercer les droits de vote rattachés aux actions déposées contre l'arrangement proposé et d'acheter les actions à un prix d'achat qui représente une prime en espèces considérable au plus tard trois jours ouvrables après le 23 août 2019, sous réserve des modalités de l'offre.

---

<sup>16</sup> *Id.*, p. 12.

<sup>17</sup> *Id.*, p. 2.

2019-012-001

PAGE : 15

Mach s'oppose à la résolution relative à l'arrangement pour les raisons suivantes :

- Mach a la certitude que l'acquisition proposée par Air Canada aux termes de l'arrangement proposé sous-évalue considérablement la valeur de Transat.
- Le processus de vente entrepris par le conseil d'administration de Transat (le « conseil de Transat ») présente des lacunes à plusieurs égards, plus particulièrement en ce qui a trait au défaut du conseil de Transat de répondre à Groupe Mach Inc. ou de discuter avec elle de sa proposition supérieure datée du 25 juin 2019 au prix de 14,00 \$ en espèces par action à droit de vote.
- L'offre procure une liquidité à court terme. Si les conditions de l'offre sont remplies ou ont fait l'objet d'une renonciation, les porteurs des actions déposées recevront le prix d'achat dans les trois jours ouvrables suivant le 23 août 2019.
- La circulaire de Transat confirme que l'arrangement proposé devrait être réalisé au début de 2020 (sans fournir de définition précise de « début 2020 ») et que les porteurs d'actions à droit de vote pourraient devoir attendre un bon moment, possiblement bien au-delà de la date de clôture hors du cadre de l'offre du 27 juin 2020, avant de recevoir le prix d'achat aux termes de l'arrangement proposé en raison du temps requis pour obtenir les principales approbations des autorités de réglementation.
- Transat est une entreprise solide dont la proposition de valeur est importante, ce qui comprend de nouvelles flottes d'Airbus par opposition à la flotte de Boeing 737 Max 8 indéfiniment clouée au sol comprise dans le portefeuille d'Air Canada.
- La clôture de l'arrangement proposé réduira considérablement la concurrence dans le secteur canadien des compagnies aériennes, lequel a été historiquement dominé par les deux plus importantes compagnies aériennes nationales, y compris Air Canada.
- Air Canada et Transat n'ont donné aucune garantie que la clôture de l'arrangement proposé n'entraînerait pas de pertes d'emplois pour ces sociétés ou l'une de leurs filiales.
- Air Canada n'a donné aucune garantie que la bannière et le siège de Transat social seront préservés définitivement.

**Si l'offre aboutit, Mach a l'intention de collaborer avec les autres parties prenantes et actionnaires pour promouvoir une gouvernance, une responsabilisation de la direction et un rendement financier de**

2019-012-001

PAGE : 16

**Transat accru dans l'optique de maximiser les rendements pour les actionnaires de Transat.**

Mach n'a pas l'intention de présenter une offre publique d'achat hostile officielle visant la totalité des actions avec droit de vote. Elle ne présentera pas de « proposition supérieure » au sens de la convention d'arrangement tant que le conseil actuel de Transat est en place. Si l'arrangement proposé n'est pas approuvé par le nombre requis d'actions à droit de vote à l'assemblée extraordinaire, nous serons heureux de travailler avec les parties prenantes de Transat, y compris les actionnaires principaux et tout nouveau membre du conseil de Transat, pour protéger les intérêts à long terme de la Société en tant que chef de file mondial indépendant et solide du secteur des voyages d'agrément par la promotion d'une gouvernance, d'une responsabilisation de la direction et d'un rendement financier accru.<sup>18</sup>

[Nos soulignements]

[45] À la question « *Comment seront exercés les droits de vote rattachés aux actions déposées ?* », Mach indique ceci dans son offre :

« À titre de condition à la prise de livraison et au règlement des actions, un actionnaire déposant est tenu de nommer l'initiateur comme son prête-nom et fondé de pouvoir aux fins de l'assemblée extraordinaire à l'égard des actions déposées en réponse à l'offre (les « actions déposées ») au plus tard le 13 août 2019, peu importe le nombre d'actions déposées réellement prises en livraison et réglées par l'initiateur.

Lors du dépôt en question, l'actionnaire déposant nommera, ou donnera comme instruction à l'intermédiaire d'un actionnaire véritable de nommer Alfred Buggé, premier vice-président, Fusions et acquisitions de Mach, et Vincent Chiara, président de Mach, comme fondés de pouvoir à l'égard des actions déposées pour qu'ils votent contre la résolution relative à l'arrangement à l'assemblée extraordinaire, et cèdera tous les autres droits, y compris les droits à la dissidence (définis ci-après) rattachés aux actions déposées en faveur de l'initiateur malgré i) toute condition relative au prorata (définie ci-après) et ii) le fait que la prise de livraison et le règlement des actions déposées aient lieu dans les trois jours ouvrables suivant le moment de l'expiration (défini ci-après).

**L'INITIATEUR A L'INTENTION D'EXERCER LES DROITS DE VOTE RATTACHÉS À TOUTES LES ACTIONS DÉPOSÉES CONTRE LA RÉSOLUTION RELATIVE À L'ARRANGEMENT. »<sup>19</sup>**

<sup>18</sup> *Id.*, p. 2.

<sup>19</sup> *Id.*, p. 3.

2019-012-001

PAGE : 17

[46] Relativement au droit à la dissidence, à la question « *Les droits à la dissidence seront-ils exercés* », Mach indique ceci :

« Mach pourrait également décider d'exercer son droit à la dissidence se rattachant aux actions déposées aux termes de l'arrangement proposé relativement aux actions visées après la date limite pour le dépôt. La convention d'arrangement prévoit expressément qu'Air Canada peut résilier l'arrangement proposé si des droits à la dissidence ont été exercés valablement (ou, s'ils ont été exercés, demeurent en cours) à l'égard de plus de 10 % des actions avec droit de vote émises et en circulation. Se reporter à la sous-rubrique « Droits à la dissidence » à la rubrique 4 de l'offre.

Si l'offre n'aboutit pas, les actions déposées seront retournées dès que possible aux porteurs des actions en question (se reporter à la rubrique 10 de l'offre, « Retour d'actions ») et les actionnaires pourront révoquer ou maintenir l'exercice de droits à la dissidence conformément à la procédure énoncée dans la circulaire de Transat. »<sup>20</sup>

[47] Relativement à la révocation du dépôt des actions et des procurations, dans la section des questions, on résume ainsi le mécanisme :

**« PUIS-JE RÉVOQUER LE DÉPÔT DES ACTIONS DÉPOSÉES EN RÉPONSE À L'OFFRE OU DES PROCURATIONS? »**

Le dépôt des actions déposées en réponse à l'offre peut être révoqué par l'actionnaire déposant à tout moment avant que l'initiateur ne prenne livraison des actions déposées et n'en règle le prix. Si toutes les conditions de l'offre ont été remplies ou ont fait l'objet d'une renonciation, les actions déposées en réponse à l'offre seront prises en livraison et réglées au plus tard trois jours ouvrables après le moment de l'expiration le 23 août 2019.

Toute procuration sollicitée par l'initiateur relativement à l'assemblée extraordinaire, à l'exception des procurations relatives aux actions dont l'initiateur a pris livraison et a réglé le prix dans le cadre de l'offre, peut être révoquée à tout moment par l'actionnaire sur remise d'instructions à son courtier en valeurs mobilières ou tout autre prête-nom, ou simplement en effectuant un vote subséquent en faveur de l'arrangement proposé. Se reporter à la rubrique 3 de l'offre, « Prise de livraison et règlement du prix des actions déposées ». »<sup>21</sup>

---

<sup>20</sup> *Id.*, p. 3.

<sup>21</sup> *Id.*, p. 4-5.

2019-012-001

PAGE : 18

## ANALYSE

### Questions en litige

[48] Les questions en litige sont les suivantes :

1. Est-ce que l'offre de Mach telle que structurée, conçue et diffusée aux actionnaires et aux marchés des capitaux constitue une offre abusive contraire à l'intérêt public ?
2. Si tel est le cas, le Tribunal doit-il prononcer les interdictions demandées ?

### **Question 1 : Est-ce que l'offre de Mach telle que structurée, conçue et diffusée aux actionnaires et aux marchés des capitaux constitue une offre abusive contraire à l'intérêt public ?**

#### Le droit

[49] Le Tribunal est saisi d'une demande d'interdiction d'opérations sur valeurs en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>22</sup> (« LVM ») et de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*<sup>23</sup>, à l'égard de l'offre d'achat restreinte de Mach.

[50] Il est reconnu que la LVM est une loi d'ordre public de protection, de nature réglementaire et dont l'objet est d'assurer l'intégrité et l'efficacité du marché des valeurs mobilières, de protéger le public et de maintenir la confiance de celui-ci dans ces marchés :

« Il importe tout d'abord de faire remarquer que la Loi est une loi de nature réglementaire. En fait, elle s'inscrit dans le cadre d'un régime de réglementation beaucoup plus vaste de l'industrie des valeurs mobilières au Canada. Elle vise avant tout à protéger l'investisseur, mais aussi à assurer le rendement du marché des capitaux et la confiance du public dans le système: David L. Johnston, Canadian Securities Regulation (1977), à la p. 1. »<sup>24</sup>

[Nos soulignements]

[51] À cet égard, le Tribunal a déjà reconnu dans une autre affaire que l'intérêt public dans le domaine des valeurs mobilières « *transcende les intérêts particuliers de certains investisseurs* »<sup>25</sup> et que le bon fonctionnement du marché et la confiance du public envers celui-ci doivent le guider dans ses interventions :

« Je suis d'avis que l'intérêt public dans le secteur des valeurs mobilières transcende les intérêts particuliers de certains investisseurs. Le tribunal

<sup>22</sup> RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »).

<sup>23</sup> RLRQ, c. E-6.1.

<sup>24</sup> *Pezim c. Colombie-Britannique (Superintendent of Brokers)*, [1994] 2 R.C.S. 557, 589.

<sup>25</sup> *Autorité des marchés financiers c. Dominion Investments (Nassau) Ltd. (Dominion Investments Ltd.)*, 2008 QCBDRVM 4

2019-012-001

PAGE : 19

doit en effet également tenir compte du bon fonctionnement du marché et de la confiance du public investisseur en celui-ci. Des marchés financiers efficaces et intègres sont essentiels pour la prospérité d'un pays, en favorisant une bonne allocation des ressources au plan économique et ainsi permettre à l'ensemble des citoyens, directement ou indirectement, de profiter de cette richesse collective au moment d'une retraite bien méritée. »<sup>26</sup>

[Nos soulignements]

[52] D'ailleurs, la mission de l'Autorité en regard de la LVM, s'inscrit dans ces mêmes objectifs de protection des investisseurs et de bon fonctionnement des marchés :

« 276. L'Autorité des marchés financiers instituée en vertu de l'article 1 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier (chapitre E-6.1) est chargée de l'administration de la présente loi et exerce les fonctions et pouvoirs qui y sont prévus.

L'Autorité a en outre pour mission:

- 1° de favoriser le bon fonctionnement du marché des valeurs mobilières;
- 2° d'assurer la protection des épargnants contre les pratiques déloyales, abusives et frauduleuses;
- 3° de régir l'information des porteurs de valeurs mobilières et du public sur les personnes qui font publiquement appel à l'épargne et sur les valeurs émises par celles-ci;
- 4° d'encadrer l'activité des professionnels du marché des valeurs mobilières et des organismes chargés d'assurer le fonctionnement d'un marché de valeurs mobilières. »<sup>27</sup>

[53] De plus, une interprétation large qui tient compte des réalités économiques doit être donnée à ce type de loi protectrice :

« On doit donner à ce genre de législation protectrice une interprétation large qui tienne compte des réalités économiques qu'elle vise.

[...]

Cela ne signifie pas que la législation vise uniquement les plans qui sont effectivement frauduleux; elle a plutôt trait aux accords qui ne permettent

<sup>26</sup> *Id.*

<sup>27</sup> Art. 276 LVM.



2019-012-001

PAGE : 20

pas aux clients de connaître exactement la valeur de leur investissement. »<sup>28</sup>

[Nos soulignements]

[54] Le pouvoir du Tribunal de prononcer une interdiction d'opérations sur valeurs, notamment pour interdire une offre d'achat d'actions, se fonde sur l'article 265 de la LVM. Cet article prévoit que le Tribunal peut interdire toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs et toute activité reliée à des opérations sur une valeur donnée :

« **265.** Le Tribunal administratif des marchés financiers peut interdire à une personne toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs.

Il peut également interdire à une personne ou à une catégorie de personnes toute activité reliée à des opérations sur une valeur donnée.

[...] »

[55] La discrétion du Tribunal d'intervenir à cet égard doit s'exercer dans l'intérêt public, tel que le prévoit le deuxième alinéa de l'article 93 de LESF :

« **93.** Le Tribunal a pour fonction de statuer sur les affaires formées en vertu de la présente loi, de la Loi sur les entreprises de services monétaires (chapitre E-12.000001) et des lois énumérées à l'annexe I. Sauf disposition contraire de la loi, il exerce sa compétence à l'exclusion de tout autre tribunal ou organisme juridictionnel.

Le Tribunal exerce la discrétion qui lui est conférée en fonction de l'intérêt public. »

[Nos soulignements]

[56] L'intervention du Tribunal en fonction de l'intérêt public existe qu'il y ait contravention ou non à la législation en valeurs mobilières, tel que cela a été maintes fois reconnu par les tribunaux et récemment réaffirmé par la Cour d'appel du Québec dans l'arrêt *FibreK*<sup>29</sup>.

[57] À cet égard, la Cour suprême du Canada dans l'arrêt *Comité pour le traitement égal des actionnaires minoritaires de la Société Asbestos Ltée c. Ontario (Commission des valeurs mobilières)*<sup>30</sup> a reconnu que le pouvoir des commissions en valeurs mobilières d'intervenir dans l'intérêt public est vaste et discrétionnaire. Il n'est cependant pas illimité et doit se fonder sur les objectifs de la loi. L'analyse ne doit pas se fonder uniquement sur le traitement équitable des investisseurs, mais doit également porter sur

<sup>28</sup> *Pacific Coast Coin Exchange c. Ontario Securities Commission*, [1978] 2 R.C.S. 112, 127-128.

<sup>29</sup> *AbitibiBowater inc. (Produits forestiers Résolu) c. Fibrek inc.*, 2012 QCCA 569, par. 33.

<sup>30</sup> *Comité pour le traitement égal des actionnaires minoritaires de la Société Asbestos Ltée c. Ontario (Commission des valeurs mobilières)*, [2001] 2 R.C.S. 132.

2019-012-001

PAGE : 21

l'impact d'une intervention sur l'efficacité des marchés financiers et sur la confiance du public en ces marchés :

« 39 Le paragraphe 127(1) de la Loi confère à la CVMO la compétence pour intervenir dans les activités liées aux marchés financiers en Ontario lorsqu'il est dans l'intérêt public qu'elle le fasse. Le législateur a clairement voulu que la CVMO ait un très vaste pouvoir discrétionnaire en cette matière. Le libellé facultatif du par. 127(1) exprime l'intention de laisser à la CVMO le soin d'apprécier l'opportunité et la manière d'intervenir dans une affaire particulière :

**127. (1)** La Commission peut, si elle est d'avis qu'il est dans l'intérêt public de le faire, rendre une ou plusieurs des ordonnances suivantes . . . [Je souligne.]

40 La portée du pouvoir discrétionnaire de la CVMO d'agir dans l'intérêt public ressort aussi de façon évidente de la gamme et de la gravité potentielle des sanctions qu'elle est habilitée à imposer en vertu du par. 127(1). De plus, en vertu du par. 127(2), la CVMO dispose sans restriction du pouvoir discrétionnaire d'adjoindre des conditions à toute ordonnance rendue en vertu du par. 127(1) :

(2) L'ordonnance rendue en vertu du présent article peut être assortie des conditions qu'impose la Commission.

41 La compétence relative à l'intérêt public de la CVMO n'est toutefois pas illimitée. Sa nature et sa portée précises doivent être appréciées par une analyse de l'art. 127 dans son contexte. Deux aspects de la compétence relative à l'intérêt public revêtent une importance particulière à cet égard. En premier lieu, il importe de se rappeler que la compétence relative à l'intérêt public de la CVMO est fondée en partie sur les deux objets de la Loi, décrits à l'art. 1.1, à savoir « protéger les investisseurs contre les pratiques déloyales, irrégulières ou frauduleuses » et « favoriser des marchés financiers justes et efficaces et la confiance en ceux-ci ». Par conséquent, lorsqu'il s'agit d'examiner une ordonnance rendue dans l'intérêt public, c'est commettre une erreur que de ne se concentrer que sur le traitement équitable des investisseurs. Il faut aussi prendre en considération l'incidence d'une intervention dans l'intérêt public sur l'efficacité des marchés financiers et sur la confiance du public en ces marchés financiers. »<sup>31</sup>

[Nos soulignements]

[58] Ainsi, la compétence du Tribunal d'intervenir en fonction de l'intérêt public est fondée sur deux principaux objectifs, soit la protection des investisseurs contre des pratiques irrégulières, frauduleuses ou déloyales et le fait de favoriser des marchés de capitaux justes et efficaces ainsi que le maintien de la confiance en ceux-ci.

[59] La Cour suprême du Canada ajoute dans *Asbestos* que les ordonnances rendues dans l'intérêt public n'ont pas pour objectif d'être réparatrices ou punitives, mais sont plutôt protectrices et préventives. Elle souligne également qu'aucune contravention à la loi n'est nécessaire pour qu'une intervention puisse s'imposer :

<sup>31</sup> *Id.*

2019-012-001

PAGE : 22

« 42 En deuxième lieu, il importe de reconnaître que l'art. 127 est une disposition de nature réglementaire. À cet égard, j'abonde dans le sens du juge Laskin lorsqu'il dit que [TRADUCTION] « [l]a fin visée par la compétence relative à l'intérêt public de la CVMO n'est ni réparatrice, ni punitive; elle est de nature protectrice et préventive et elle est destinée à être exercée pour prévenir le risque d'un éventuel préjudice aux marchés financiers en Ontario » (p. 272). Cette interprétation des pouvoirs conférés par l'art. 127 s'harmonise avec la jurisprudence de la CVMO dans des affaires comme *Canadian Tire*, précitée, conf. par (1987), 1987 CanLII 4234 (ON SC), 59 O.R. (2d) 79 (C. div.), autorisation d'interjeter appel à la C.A. refusée (1987), 35 B.L.R. xx, où les tribunaux ont reconnu qu'il n'est pas nécessaire qu'il y ait violation de la Loi pour que l'art. 127 s'applique. Elle s'accorde aussi à l'objet des lois de nature réglementaire en général. La visée d'une loi de nature réglementaire est la protection des intérêts de la société, et non la sanction des fautes morales d'une personne : voir l'arrêt *R. c. Wholesale Travel Group Inc.*, 1991 CanLII 39 (CSC), [1991] 3 R.C.S. 154, p. 219.

43 De plus, cette interprétation est compatible avec les moyens retenus pour l'application de la Loi. Les techniques d'application de la Loi embrassent un large éventail allant des sanctions purement réglementaires ou administratives aux sanctions pénales graves. Les sanctions administratives sont celles qui servent le plus fréquemment et elles sont regroupées à l'art. 127 sous l'intertitre « Ordonnances rendues dans l'intérêt public ». Ces ordonnances ne sont pas de nature punitive : *Re Albino* (1991), 14 O.S.C.B. 365. L'objet d'une ordonnance rendue en vertu de l'art. 127 est plutôt de limiter la conduite future qui risque de porter atteinte à l'intérêt public dans le maintien de marchés financiers justes et efficaces. Le rôle de la CVMO en vertu de l'art. 127 consiste à protéger l'intérêt public en retirant des marchés financiers les personnes dont la conduite antérieure est à ce point abusive qu'elle justifie la crainte d'une conduite ultérieure susceptible de nuire à l'intégrité des marchés financiers : *Re Mithras Management Ltd.* (1990), 13 O.S.C.B. 1600. Par contraste, c'est aux cours de justice qu'il appartient de punir ou de corriger une conduite antérieure, en vertu respectivement des art. 122 et 128 de la Loi : voir D. Johnston et K. Doyle Rockwell, *Canadian Securities Regulation* (2<sup>e</sup> éd. 1998), p. 209-211. »<sup>32</sup>

[Nos soulignements]

[60] C'est d'ailleurs dans l'affaire *Canadian Tire Corp. (Re)*<sup>33</sup> que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO »), dans un dossier conjoint avec la Commission des valeurs mobilières du Québec, a clairement énoncé que les commissions de valeurs mobilières pouvaient intervenir en fonction de l'intérêt public, même en l'absence de contravention à la loi, lorsqu'existe un abus clair des actionnaires en particulier et des marchés des capitaux en général :

« [...] The Legislature deliberately has given the Commission a broad and unfettered power to move quickly to intervene in the capital markets to stop a trade or a transaction which it deems to be contrary to the public interest.

<sup>32</sup> *Id.*

<sup>33</sup> *Canadian Tire Corp. (Re)*, 1987 LNONOSC 47.

2019-012-001

PAGE : 23

The ambit of the Commission's power under section 123 is not hedged or confined by particular examples or by particular criteria, as is true elsewhere in the Act. Rather, the Legislature has vested in the Commission the power to intervene where it has been demonstrated that such intervention is necessary to fulfil the Commission's mandate to regulate the capital markets in the public interest. [...]

There are, however, situations which call for regulatory intervention to prevent an abusive transaction that will have a deleterious effect on a class of investors in particular, or on the capital markets in general. In those cases, the Commission would not be acting in accordance with the power and responsibility vested in it by the Legislature if it did not use its cease trade power under section 123. [...]

Equally clearly in our view, the Commission should act to restrain a transaction that is clearly abusive of investors and of the capital markets, whether or not that transaction constitutes a breach of the Act, the regulations or a policy statement. Such occasions may be rare, but the power is there in section 123 and it ought to be used in appropriate circumstances. [...]

To invoke the public interest test of section 123, particularly in the absence of a demonstrated breach of the Act, the regulations or a policy statement, the conduct or transaction must clearly be demonstrated to be abusive of shareholders in particular, and of the capital markets in general. A showing of abuse is something different from, and goes beyond, a complaint of unfairness. A complaint of unfairness may well be involved in a transaction that is said to be abusive, but they are different tests. Moreover, the abuse must be such that it can be shown to the Commission's satisfaction that a question of the public interest is involved. That almost invariably will mean some showing of a broader impact on the capital markets and their operation. »<sup>34</sup>

[Nos soulignements]

[61] Dans l'analyse d'une opération pour laquelle une intervention est demandée dans l'intérêt public, une interprétation technique de conformité à la loi ne doit pas être menée, mais le Tribunal doit plutôt rechercher l'intention véritable derrière l'opération et en analyser les impacts sur les principes fondamentaux de la législation.

[62] Pour paraphraser la CVMO dans *Canadian Tire*, les opérations qui sont structurées d'une manière qui vise clairement à éviter les principes fondamentaux qui sous-tendent la réglementation en valeurs mobilières seront examinées de près et une intervention pourra être prise dans les cas appropriés :

---

<sup>34</sup> *Id.*, pp. 73, 76, 90 et 91

2019-012-001

PAGE : 24

«That statement is important as outlining the basic approach that the Commission is prepared to take to a transaction in an appropriate case, particularly when a takeover bid is concerned. That is not to say that the terms of the Act or policy statements or the by-laws of the self-regulatory organizations, cannot be relied upon as they are written. It is to say, however, that transactions that are clearly designed to avoid the animating principles behind such legislation and rules will be scrutinized closely by the Commission and intervention will be ordered in appropriate cases.»<sup>35</sup>

[Nos soulignements]

[63] La CVMQ dans ce même dossier conjoint rappelait l'intention du législateur, à savoir que cette dernière soit investie d'un pouvoir étendu lui permettant d'agir rapidement dans des situations qu'elle juge contraire à l'intérêt public :

« Le législateur a délibérément donné à la Commission un pouvoir étendu et sans entrave d'intervenir rapidement dans les marchés financiers pour arrêter une opération qu'elle juge contraire à l'intérêt public. La portée du pouvoir conféré à la Commission par l'article 265 n'est pas circonscrite ou délimitée par des exemples particuliers ou par des critères particuliers, comme c'est le cas pour d'autres articles. Plutôt, le législateur a conféré à la Commission le pouvoir d'intervenir dans les cas où il a été établi que cette intervention était nécessaire pour accomplir sa mission de réglementer les marchés financiers dans l'intérêt public.

Les critères en fonction desquels le pouvoir de prononcer une interdiction doit être exercé sont l'intérêt public, mentionné à l'article 316 de la Loi, et la mission de la Commission, telle qu'elle est définie, à l'article 276 de la Loi: en particulier, l'un des éléments de cette mission est «d'assurer la protection des épargnants contre les pratiques déloyales, abusives et frauduleuses». »<sup>36</sup>

[Nos soulignements]

[64] Dans l'affaire *Sterling Centrecorp Inc. (Re)*<sup>37</sup>, la CVMO notait que l'intervention dans l'intérêt public doit être exercée avec prudence et que la commission doit regarder tous les faits, l'ensemble des circonstances et des intérêts en jeu et l'impact de l'ordonnance recherchée sur ces intérêts :

« 212 The Commission's "public interest" jurisdiction is broad and powerful, and must be exercised with caution, as recognized in the *Re Canadian Tire* decision. When considering the exercise of this jurisdiction, the Commission needs to have regard to all of the facts, all of the policy consideration at play, all of the underlying circumstances of the case, and all of the interests affected by the matter and the remedy sought. As

<sup>35</sup> *Id.*, pp. 77-78.

<sup>36</sup> *C.T.C. Dealer Holdings Limited*, (1987) 18 B.C.V.M.Q. no 14, p. A22.

<sup>37</sup> *Sterling Centrecorp Inc. (Re)*, 2007 LNONOSC 537.

2019-012-001

PAGE : 25

described above, section 91 of the Act and Rule 61-501, fundamentally, must be interpreted to ensure protection of the minority. [...]»<sup>38</sup>

[Nos soulignements]

[65] Le Tribunal a repris ces enseignements dans l'affaire *FibreK*<sup>39</sup>.

[66] Dans le même sens, dans l'affaire *Sears Canada Inc.*<sup>40</sup>, la CVMO reprend les principes de *Canadian Tire* et note qu'il faut plus qu'une allégation de traitement inéquitable. Une démonstration d'un impact sur les marchés des capitaux de manière générale est nécessaire. De plus, la CVMO indique que sa conclusion selon laquelle les manœuvres sont abusives et coercitives contre les porteurs minoritaires est basée sur une analyse détaillée de la conduite globale de Sears :

« **302** The Commission's public interest jurisdiction is derived from the broad mandate conferred upon it under the Act to provide protection to investors from unfair, improper, or fraudulent practices and to foster fair and efficient capital market and confidence in their integrity (section 1.1 of the Act). [...]

**304** The frequently cited *Canadian Tire* decision established that the Commission can and will intervene on public interest grounds even if there is no breach of the Act, the regulations or Commission policies. In such circumstances, the Commission's public interest jurisdiction will be invoked where necessary to prevent an otherwise abusive transaction from occurring. Accordingly, the standard for intervention in such circumstances is more than a complaint of unfairness and will generally involve some showing of a broader impact on the operation of the capital markets (*Re Canadian Tire Corp.* [...])

**306** The parties in this case, including Commission Staff, all agreed that in the absence of any contravention of Ontario securities law, a finding that the conduct of Sears Holdings in relation to their Offer was abusive of the capital markets would be required in order to warrant an order being made to cease trade the Offer under section 127 of the Act.

**307** In view of the fact that we have found that the Vornado Agreement and the Support Agreements were entered into in contravention of subsection 97(2) of the Act, it is unnecessary for us to make a finding that the conduct of Sears Holdings in connection with their insider bid or the bid itself was "abusive" in order to support the exercise of our public interest jurisdiction under section 127 of the Act.

<sup>38</sup> *Id.*

<sup>39</sup> *AbitibiBowater inc. (Produits forestiers Résolu) c. Fibrek inc.*, 2012 QCBDR 17, par. 101.

<sup>40</sup> *Sears Canada Inc. et al.*, 2006 ONSEC 13.

2019-012-001

PAGE : 26

**308** Although it is unnecessary for us to do so, we find that elements of the conduct of Sears Holdings in pursuing their Offer were coercive and abusive of the minority shareholders of Sears Canada and the capital markets generally. Our finding in this regard is based on the detailed analysis and assessment of the conduct of Sears Holdings considered in totality as described in detail above. »<sup>41</sup>

[Nos soulèvements]

[67] Dans l'affaire *Magna International Inc. et al (Re)*<sup>42</sup>, la CVMO souligne qu'elle est en droit d'intervenir en fonction de l'intérêt public, même si une conduite est techniquement dans le respect des exigences de la législation en valeurs mobilières, mais qu'elle est contraire aux principes fondamentaux sous-tendant ces exigences. De plus, elle indique qu'une transaction peut être abusive si elle est artificielle ou qu'elle contrecarre les attentes raisonnables des investisseurs :

« 183 The Supreme Court of Canada has confirmed the Commission's broad jurisdiction to intervene on public interest grounds where doing so would further the purposes of the Act. However, the Court noted that the Commission's jurisdiction is constrained by the purposes of the Act and the regulatory nature of section 127. The primary purpose of an order under section 127 is to restrain future conduct that is likely to be prejudicial to the public interest in fair and efficient capital markets (Asbestos, supra at paras. 42, 43 and 45; see also Patheon, supra at para. 114).

184 The Commission has held that it is entitled to intervene on public interest grounds in conduct that is technically in compliance with securities law requirements but that is inconsistent with the animating principles underlying those requirements or is abusive of investors or the capital markets. The Commission may find conduct to be abusive if a proposed transaction is artificial and defeats the reasonable expectations of investors or shareholders (Re Canadian Tire, supra; Re H.E.R.O., supra at p. 3776; Re Financial Models (2005), 28 OSCB 2184 and Patheon, supra at para. 116).

185 The Commission recognized in Re Canadian Tire that it should act to restrain a transaction that is clearly abusive of shareholders and of the capital markets, whether or not that transaction constitutes or involves a breach of Ontario securities law. The Commission's mandate under section 127 is not, however, to intervene in transactions under some rubric of ensuring fairness. To invoke its public interest jurisdiction, in the absence of a demonstrated breach of securities law or the animating principles underlying that law, a transaction must be demonstrated to be abusive of shareholders in particular, or of the capital markets in general. A showing of abuse is

<sup>41</sup> *Id.*, par. 301, 302, 304 et 306 à 308.

<sup>42</sup> *Magna International Inc. et al (Re)*, 2010 ONSEC 14, par. 183-185.



2019-012-001

PAGE : 27

something different from, and must go beyond, a complaint of unfairness (See *Re Canadian Tire, supra* and *Re Canfor Corp. (1995)*, 18 OSCB 475, 487). »<sup>43</sup>

[Nos soulignements]

[68] De plus, la CVMO dans l'affaire *H.E.R.O. Industries Ltd. (Re)*<sup>44</sup> nous enseigne que bien que l'on soit en dehors du cadre réglementaire, une commission peut intervenir lorsqu'une conduite est abusive, notamment lorsqu'on tente d'utiliser une dispense de la réglementation à mauvais escient, dans l'objectif de contrer l'offre d'un rival alors que ce dernier ne peut y répondre par le même mécanisme. La CVMO conclut que la conduite était abusive et que les marchés pouvaient s'attendre à ce que des participants, comme celui qui est cité dans cette affaire, adhèrent autant à la lettre qu'à l'esprit de la loi :

« One of the fundamental policy objectives underlying Part XIX is the equality of treatment of offerees by those who seek control through a take-over bid. Achievement of this policy objective is represented in Part XIX by a variety of specific rules, such as those in section 96 requiring identical consideration and prohibiting collateral benefits which have the effect of conferring upon one offeree a "consideration of greater value" than that offered to other offerees. [...]

To us, such a result appears to be manifestly (1) unfair to the public minority shareholders of H.E.R.O., who lose the opportunity to tender their shares to the Gordon bid at a substantial premium (all of which, correspondingly, ends up in the pockets of New Frontiers). The result is (2) also clearly unfair to Gordon, since the specific rules in Part XIX that are designed to ensure equality of treatment of offerees, as noted above, prevented it from making use of the private agreement exemption in the way that Middlefield did. It seems quite unfair that Middlefield should be able to use the exemption in clause 92(1)(c) to defeat the bid of its rival, Gordon, when Gordon could not respond in kind. Finally, Middlefield's conduct seems to us to be (3) clearly abusive of the integrity of the capital markets, which have every right to expect that market participants like Middlefield will adhere to both the letter and the spirit of the rules that are intended to guarantee equal treatment of offerees in the course of a take-over bid, no matter by whom the bid is made. »

[Nos soulignements]

[69] De plus, dans l'affaire *Biovail Corporation et al.*<sup>45</sup>, la CVMO a statué qu'en certaines circonstances, même en l'absence d'un abus, une intervention peut s'imposer

<sup>43</sup> *Id.*

<sup>44</sup> *H.E.R.O. Industries Ltd. (Re) (1990)*, 13 O.S.C.B. 3775, pp. 14 et 20.

<sup>45</sup> *Biovail Corporation et al.*, [2010 LNONOSC 729, par. 382.



2019-012-001

PAGE : 28

si une conduite est contraire aux principes fondamentaux qui sous-tendent la législation en valeurs mobilières :

« [382] In our view, where market conduct engages the animating principles of the Act, the Commission does not have to conclude that an abuse has occurred in order to exercise its public interest jurisdiction. [...]»

[Nos soulignements]

[70] Or, au-delà des principes généraux qui sous-tendent la législation en valeurs mobilières, il existe également des principes fondamentaux au soutien du régime législatif encadrant les offres d'acquisition et la sollicitation de procurations.

[71] Le régime des offres publiques d'achat est prévu au *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*<sup>46</sup> (« Règlement 62-104 ») et s'accompagne de l'*Instruction générale 62-203 relative aux offres publiques d'achat et de rachat*.

[72] L'Instruction 62-203 résume la façon dont les autorités canadiennes en valeurs mobilières interprètent et appliquent certaines dispositions du régime d'offres publiques. Les objectifs principaux suivants de l'encadrement des offres publiques d'achat y sont énoncés, à savoir :

- « - l'égalité de traitement des porteurs de titres de l'émetteur visé;
- la présentation d'information adéquate aux porteurs de titres de l'émetteur visé;
- la transparence et l'équité du déroulement de l'offre. »<sup>47</sup>

[73] En regard de ces principes, la CVMO dans l'affaire *Patheon Inc. (Re)*<sup>48</sup> indique qu'elle peut intervenir dans l'intérêt public lorsque les règles du régime d'offres publiques d'achat sont respectées, mais que les principes fondamentaux à son soutien ne le sont pas :

« 105 In our view, the term "consideration" used in subsections 97(1) and 97.1(1) of the Act should be interpreted broadly in accordance with the regulatory objectives of the take-over bid regime contained in the Act. One of the principal animating objectives of that regime is the fair and equal treatment of public shareholders when a formal bid is made. That principle underlies and is the reason for many of the specific provisions of the Act applicable when a formal bid is made (see the commentary in paragraph 116 of these reasons).

116 There should be no doubt in the minds of market participants that the Commission will intervene in the public interest where the take-over bid

<sup>46</sup> *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*, RLRQ, c. V.1.1, r. 35.

<sup>47</sup> *Instruction générale 62-203 relative aux offres publiques d'achat et de rachat*, rubrique 2.1 Généralités.

<sup>48</sup> *Patheon Inc. (Re)*, 2009 LNONOSC 589.

2019-012-001

PAGE : 29

rules have been complied with but the animating principles underlying those rules have not.

[...]

120 In our view, the issues raised by this matter directly engage the animating principles underlying our take-over bid regime. As discussed above, those principles focus on the fair and equal treatment of shareholders when a formal bid is made. We believe that the circumstances before us are quite different from those in *Re Canadian Tire Corp.* (1987), 10 O.S.C.B. 857 and other similar Commission decisions where it was clear that the relevant offer or transaction fully complied with the Act (or, in the case of Sears, was assumed to be in full compliance). Here, we have real concerns that subsections 97(1) and 97.1(1) of the Act may have been contravened, that public shareholders are not being treated fairly and equally in connection with the Offer and that there may not be sufficient time for public shareholders to consider the disclosure to be made to shareholders of the matters before us and of our decision. Those are all issues that, in our view, directly engage our public interest jurisdiction under section 127 of the Act. »<sup>49</sup>

[Nos soulèvements]

[74] Le Tribunal reconnaît que son rôle n'est pas d'évaluer les termes financiers ou l'opportunité offerte par une offre ou une autre et que ce choix revient ultimement aux actionnaires, tel que ce principe a été énoncé par différentes commissions de valeurs en matière d'offres publiques d'achat :

« The Commission has clearly stated in the past that it is not its role to assess the financial terms or desirability of a particular offer or transaction. That is the role of shareholders. [The] shareholders are capable of making the relevant choices. As stated by the Commission in *Canadian Jorex* [at 6]:

« we have every confidence that the shareholders of a target company will ultimately be quite able to decide for themselves, with the benefit of advice they receive from the target board and others, including their own advisers, whether or not to dispose of their shares and, if so, at what price and on what terms. And to us the public interest lies in allowing them to do just that. »<sup>50</sup>

<sup>49</sup> *Id.*, par. 116 et 120.

<sup>50</sup> *Baffinland Iron Mines Corp. (Re)*, (2010) 33 OSCB 11385, par. 34.

2019-012-001

PAGE : 30

« Canadian decisions in this field recognise that a fundamental right of ownership of shares is the right to sell the shares as the owner sees fit — a right not lightly to be thwarted. »<sup>51</sup>

[75] Cependant, cette liberté de choix des actionnaires s'arrête là où commence l'abus envers les marchés de capitaux en général.

[76] Relativement au régime de sollicitation des procurations dans le cadre d'une acquisition, il a été reconnu que les mêmes préoccupations s'appliquent que celles relatives à une offre publique d'achat eu égard à la protection des investisseurs :

« [36] When considering the exercise of its public interest jurisdiction, the Commission must have regard to "all of the facts, all of the policy consideration[s] at play, all of the underlying circumstances of the case, and all of the interests affected by the matter and the remedy sought" (Sterling Centrecorp, supra, at para. 212).

[37] Further, as stated in Patheon, the Commission's public interest jurisdiction "allows us to intervene in a take-over bid even if there is no breach of the Act, the regulations or any policy statement". [...]

[38] A proxy solicitation in connection with a merger or acquisition transaction raises the same investor protection issues as a take-over bid.

[...]

[59] Accordingly, the right of shareholders to revoke a proxy or other voting authority, such as the Support Agreements, in circumstances such as those before us, is fundamental to protecting the interests of those shareholders. In our view, the principles underlying the take-over bid and proxy solicitation provisions of the Act require that a shareholder be able to make an informed decision as to how to vote, and that a shareholder be able to change that decision, if the shareholder wishes to do so. The Support Agreements by their terms prevent a shareholder from choosing between competing proposals or transactions. Accordingly, in our view, the solicitation of the Support Agreements, and the terms of those agreements, undermine one of the animating principles of the Act.

[60] In our view, the solicitation of the Support Agreements in these circumstances, and the voting of the Subject Shares under those agreements, is contrary to the public interest and engages our public interest jurisdiction under section 127 of the Act. »<sup>52</sup>

[Nos soulignements]

<sup>51</sup> *Afexa Life Science inc. (Re)*, 2011 ABASC 532, par. 36.

<sup>52</sup> *GrowthWorks Canadian Funds Ltd. et al.*, 2011 ONSEC 17.

2019-012-001

PAGE : 31

[77] En somme, l'ensemble de ces principes, de même que les objectifs qui sous-tendent le régime réglementaire balisant les offres publiques d'achat, sont considérés dans l'analyse des soussignées.

[78] Ils lui permettent notamment d'évaluer, dans l'intérêt public, les risques encourus par une offre d'achat restreinte qui se positionne tout juste en dessous du seuil prévu à la réglementation pour être qualifiée d'offre publique d'achat, alors que cette offre prévoit un mécanisme permettant d'exercer le contrôle sur un pourcentage de titres bien supérieur à ce seuil.

[79] Également, l'intervention du Tribunal dans l'intérêt public s'imposera lorsqu'une conduite, ou une transaction analysée dans sa globalité, est abusive envers les actionnaires et les marchés financiers en général, et ce, en prenant en considération tous les faits, l'ensemble des circonstances et des intérêts en jeu, de même que l'impact des ordonnances demandées.

#### *Application des faits au droit*

[80] Ainsi c'est dans ce contexte que les soussignées doivent apprécier s'il est dans l'intérêt public d'intervenir eu égard à l'offre proposée telle que structurée, conçue et diffusée dans le public et surtout si l'opération proposée est abusive et coercitive envers les investisseurs et eu égard à l'efficacité des marchés financiers.

#### **Éléments considérés**

[81] Afin de bien situer le débat, les soussignées énumèrent les éléments considérés pour l'appréciation de cette affaire.

[82] Dans un premier temps, les soussignées tiennent à préciser que leur analyse ne comporte aucune appréciation d'opportunité de l'offre de Mach, ni de l'arrangement d'Air Canada.

[83] En effet, l'analyse des soussignées porte sur la structure, la conception et la diffusion de l'offre de Mach en lien avec les préoccupations d'intérêt public, de protection des investisseurs et d'efficacité des marchés financiers.

[84] Dans un deuxième temps, il s'agit d'une offre sans précédent au Canada. Aucune des parties n'a pu soumettre au Tribunal de précédents semblables.

[85] Les offres restreintes sont une réalité des marchés financiers, mais celle de Mach est inusitée.

[86] Tout comme l'a fait la CVMO il y a longtemps dans la décision *Cablecasting*<sup>53</sup>, lorsque confronté à un type de structure financière inusitée, le Tribunal devrait être plus enclin à exercer sa compétence d'intérêt public.

---

<sup>53</sup> *Cablecasting Limited (Re)*, [1978] O.S.C.B. 37.

2019-012-001

PAGE : 32

[87] Le corpus législatif et réglementaire en place dans ce domaine est complexe. Il établit un équilibre qui favorise le fonctionnement efficient des marchés financiers.

[88] Ce corpus, en constante évolution, peut comporter une lacune ou un vide juridique justifiant ainsi le recours à la compétence d'intérêt public du Tribunal afin de contrer un abus possible.

[89] C'est la mission du Tribunal d'intervenir dans des situations non prévues par le législateur mais qui sont contraires à l'intérêt public.

[90] Conclure autrement ferait en sorte que toute nouveauté élaborée par les intervenants du marché ne pourrait jamais faire l'objet d'une intervention dans l'intérêt public.

[91] Dans un troisième temps, il est important de souligner que dans la présente affaire, certaines des préoccupations identifiées par les soussignées ne justifient, peut-être pas, à elles seules, l'intervention du Tribunal. C'est l'analyse de l'ensemble des préoccupations qui crée en soi une situation abusive.

[92] D'ailleurs, il a été noté dans l'affaire *Canadian Tire* que pris isolément certains éléments de l'offre n'étaient pas artificiels. Toutefois, en les considérant dans leur ensemble selon l'objectif recherché, le caractère artificiel de l'offre devenait apparent :

«Counsel for the Billesees argued that there is nothing artificial about bidding \$160.24 for 49% of the outstanding common shares of Tire. The offer is at a fixed price for a maximum number of shares. It in no way depends on a formula. There is real value of \$160.24 for the shares that will be tendered and taken up under the offer, and an assumed value, according to the best advice of the Billesees' financial advisors, of \$12.00 for their remaining common shares. Those are both real economic values, and there is no artificiality in the transaction.

Looked at in isolation, the contention of counsel for the Billesees is perfectly true. But looked at in the context of the evidence, of what the Billesees wanted to accomplish, of how the formula was arrived at and the transference of the formula from the Notice under the Aldamar agreement into the Billesees' Lock-up agreements and then the movement from there to a fixed price under the Offer that would accomplish exactly the same economic goal, their argument takes on a completely different colouration.

...

The evidence, and it is clearly the reality, is irrefutable that the transaction was structured to accommodate the desire of the Billesees to sell their entire control position without triggering the coattail. The Offer is so structured to accomplish that and, in that sense, may fairly be characterized as artificial, in that it appears on its face to be a bid for only 49% of the outstanding common shares at a fixed price. That is simply not the reality of the situation, and the Billesees recognized it, their professional advisors recognized it, their fiscal gents recognized it, the Dealers recognized it,

2019-012-001

PAGE : 33

their professional advisors recognized it, and their fiscal agents recognized it. And perhaps most importantly, the marketplace recognized it and hence, the intervention of the Class A shareholders in this case.

### C. The Public Interest

In these circumstances, we have no hesitation in saying that this transaction is contrary to the public interest, as that term is used in section 123 of the Act. When the public market is sold some \$100 million of Class A non-voting shares consequent upon a reorganization that, among other things, provides takeover protection to those shares and the controlling shareholders, some three years later, devise a scheme in conjunction with those who wish to obtain control of the Corporation, to circumvent the coattail while, in effect, receiving the full price for their shares, regulatory intervention to stop an abusive transaction is called for. A transaction such as is proposed here is bound to have an effect on public confidence in the integrity of our capital markets and on public confidence in those who are the controllers of our major corporations. If abusive transactions such as the one in issue here, and this is as grossly abusive a transaction as the Commission has had before it in recent years, are allowed to proceed, confidence in our capital markets will inevitably suffer and individuals will be less willing to place funds in the equity markets. That can only have a deleterious effect on our capital markets and, in that sense, it is in the public interest that this Offer be cease traded along with the Billeses' tendering of their common shares to the Offer.»<sup>54</sup>

[Nos soulignements]

[93] De plus, les soussignées reconnaissent qu'il est habituellement souhaitable pour un actionnaire d'être face à une pluralité d'offres et de favoriser sa liberté de choix. Cependant, encore faut-il que l'actionnaire dispose du temps nécessaire pour prendre une décision éclairée et que l'information qui est diffusée et transmise soit, non seulement complète, mais également cohérente, véridique et claire.

[94] Au surplus, et de l'avis des soussignées, plus le délai est court, plus contraignantes deviendront les exigences d'exhaustivité, de cohérence et de clarté eu égard à cette information.

[95] Dans un quatrième temps, les soussignées ne se rendent pas à la prétention de Transat et d'Air Canada à l'effet que le Règlement 62-104 sur les offres publiques devrait s'appliquer en l'instance en raison du fait que l'offre est conçue de façon à permettre à Mach de mettre la main sur plus de 20 % des droits votes rattachés aux actions de catégorie B en circulation, malgré que seulement 19,9 % des titres ne pourront être conservés au terme de l'exercice.

<sup>54</sup> *Canadian Tire*, préc., note 33, pp. 86-88.

2019-012-001

PAGE : 34

[96] De l'avis des soussignées, cette offre vise moins de 20 % des titres de Transat et de ce fait, elle n'est pas sujette aux exigences du Règlement 62-104. Ceci ne veut pas pour autant dire que rien n'encadre les transactions en deçà du 20 %.

[97] En effet, malgré une absence de réglementation pour les offres de moins de 20 %, les principes de protection des investisseurs, des marchés et de l'intérêt public ayant donné lieu à la mise en place de la réglementation peuvent servir de guide dans l'interprétation du Tribunal.

[98] D'ailleurs, les autorités en valeurs mobilières canadiennes ont déjà abordé cette question en publiant ce qui suit en septembre 1999 au sujet des offres d'achat restreintes (en anglais *mini-tenders*), à savoir les *Lignes directrices du personnel quant aux offres d'achat restreintes - Avis 61-301 du personnel des autorités canadiennes en valeurs mobilières*<sup>55</sup> :

« Le personnel continuera de surveiller les offres d'achat restreintes et, s'il arrivait qu'elles soient faites d'une façon ou dans des circonstances pouvant nuire à l'intérêt du public, il recommandera aux membres des ACVM de prendre les mesures qui s'imposent, entre autres d'ordonner une interruption des opérations sur les titres visés ou de celles de l'initiateur d'une telle offre. »

[99] En effet, dans cet avis, le personnel des ACVM énonçait des préoccupations quant à un certain type d'offres d'achat restreinte qui étaient définies comme étant une offre visant « *beaucoup moins que 20% des actions* » et à un prix inférieur au marché. Les ACVM invitaient alors les investisseurs à agir avec une grande prudence devant une telle offre.

[100] Le personnel indiquait craindre qu'un investisseur se confonde sur la nature d'une telle offre qui ressemble beaucoup à une offre publique d'achat. Cette confusion pouvait être perçue comme un recours abusif aux marchés des capitaux. Le personnel suggérait donc que l'initiateur d'une telle offre fournisse un minimum d'informations aux porteurs sollicités, afin d'éviter que le porteur ne se méprenne sur la nature de l'offre.

[101] Lors de l'audience, Mach a représenté avoir respecté ces attentes dans la conception de son offre et qu'il s'agissait là des seules exigences qu'il devait respecter.

[102] Tel que déjà mentionné, il ne faut pas interpréter l'absence de réglementation ou d'avis sur un sujet comme empêchant qu'un enjeu d'intérêt public soit soulevé.

[103] Finalement, il y a lieu de faire preuve d'une certaine retenue avant d'intervenir surtout s'il y a divulgation complète, véridique et claire. Par ailleurs, devant une situation qu'il estime clairement coercitive et abusive, il y a lieu pour le Tribunal d'intervenir.

[104] En effet, les considérations d'intérêt public et de protection qui sont au cœur du fondement de la réglementation des valeurs mobilières vont au-delà des considérations privées des parties impliquées à une telle offre.

---

<sup>55</sup> Bulletin hebdomadaire : 1999-12-10, Vol. XXX n° 49.



2019-012-001

PAGE : 35

[105] Ainsi, c'est sur la base de ces considérations que les soussignées ont procédé à leur analyse et ont identifié leurs préoccupations qu'elles classifient en différentes catégories.

### ***Les délais***

[106] Le vendredi 2 août 2019 à 15h l'annonce de l'offre a fait l'objet d'un communiqué de presse et par la suite à 17h53, l'offre d'achat et l'information relativement à celle-ci ont été déposées dans SEDAR.

[107] La période pour que les actionnaires déposent leurs actions en réponse à celle-ci se termine à 17 heures le 13 août 2019, ou à toute heure ou date antérieure ou ultérieure que pourra fixer Mach.

[108] Ainsi, les actionnaires québécois disposent d'un délai de 11 jours, dont 4 jours de week-end et 7 jours ouvrables, pour évaluer l'offre. Aucun délai supplémentaire n'est prévu dans l'éventualité où Mach décidait d'amender son offre.

[109] Durant cette période, les actionnaires doivent prendre connaissance de la documentation, obtenir des conseils juridiques ou financiers et prendre une décision éclairée à savoir s'ils déposent ou non leurs actions en vertu de cette offre. Ils doivent s'assurer que cette décision est exécutée à l'intérieur de ce délai.

[110] Les procureurs de Mach ont fait valoir au Tribunal qu'ils ne pouvaient faire autrement compte tenu que l'arrangement d'Air Canada a été annoncé publiquement que le 27 juin 2019 et que la date de l'assemblée sur cet arrangement est le 23 août à 10h. Ils sont également convaincus que l'information transmise est facile à comprendre et que cette information ne fait que s'ajouter à cet arrangement d'Air Canada dont ils ont connaissance depuis la fin juin.

[111] Ces contraintes ne peuvent être supportées par les actionnaires visés en grugeant sur le temps minimal qui leur est nécessaire pour être tous informés de l'offre et pour prendre une décision libre et éclairée.

[112] Le Règlement 62-104 revu en 2016 prévoit qu'un délai minimal de dépôt dans une offre publique d'achat est d'au moins 105 jours et de 35 jours dans certains cas. L'initiateur ne peut prendre livraison d'aucun titre déposé en réponse à l'offre publique avant l'expiration d'un délai de 35 jours à compter de la date de l'offre.

[113] Malgré que ce règlement ne s'applique pas en l'instance, les soussignées notent qu'il s'applique pour toute offre qui concerne plus de 20 % des titres d'un émetteur. En ce sens, l'intention annoncée par le législateur est indicative ici du temps qui est habituellement requis pour un investisseur de prendre une décision libre et éclairée dans un contexte d'offre publique.

[114] Afin d'éclairer leur réflexion sur la question du délai, le Tribunal a également jeté un bref coup d'œil sur la réglementation américaine pour constater que cette dernière réglementait certaines offres restreintes, notamment celles portant sur 5 % et moins des



2019-012-001

PAGE : 36

titres d'un émetteur, et que dans le cadre de cette réglementation elle jugeait qu'un délai minimum de 20 jours était suffisant<sup>56</sup>.

[115] Or, dans un contexte d'offre publique assujettie à la réglementation, la décision que doit prendre un actionnaire en réponse à une offre est exactement la même que doit prendre un actionnaire eu égard à l'offre de Mach, c'est-à-dire déposer ou non ses actions.

[116] Dans le présent cas, l'actionnaire doit dans son appréciation de la décision à prendre, non seulement examiner l'offre de Mach, mais également comprendre qu'il y a aussi par la même occasion sollicitation de procurations, cession de son droit à la dissidence, le tout en interaction avec l'arrangement d'Air Canada ce qui ajoute à la complexité.

[117] En choisissant de transmettre son offre à tous les actionnaires de catégorie B Mach s'adressait de plus, entre autres, à des actionnaires de détail, tel qu'elle le mentionne à ses notes et autorités<sup>57</sup>.

[118] Dans de telles circonstances, ceci renforce la nécessité d'un délai adéquat pour permettre à de tels actionnaires de recevoir la documentation et de prendre une décision éclairée dans un environnement aussi complexe.

[119] De l'avis des soussignées et malgré qu'il n'y a aucun délai de prévu dans la Loi pour permettre à l'investisseur de prendre une décision éclairée, ceci ne peut écarter l'application du concept fondamental d'intérêt public prévu au droit des valeurs mobilières à l'effet que l'initiateur d'une offre doit permettre aux actionnaires de bénéficier d'un délai suffisant pour prendre une décision éclairée.

[120] Dans la présente offre, même si Mach donne l'opportunité à l'actionnaire de révoquer son dépôt par la suite, ceci ne peut constituer une raison valable pour octroyer un si court délai pour prendre sa décision.

[121] D'ailleurs, récemment dans l'affaire *Central GoldTrust (Trustees of) (Re)*<sup>58</sup>, la CVMO a déterminé notamment que le délai était insuffisant pour permettre aux *unitholders* de prendre une décision éclairée. Dans l'exercice de sa juridiction d'intérêt public, elle a cependant ordonné des modifications à la divulgation et leur a accordé un délai supplémentaire de 15 jours additionnels pour prendre connaissance des documents :

« 54 Further, the Applicants submitted that the timing of the November 4th Variation did not allow adequate time for unitholders to receive the respective notices of variation in the mail, review and make a reasoned judgment concerning the changes or enough time to instruct their brokers to withdraw their units from the Sprott Bids [...]

<sup>56</sup> Section 14(d) of the Securities Exchange Act of 1934, Regulation 14D.

<sup>57</sup> Notes et autorités de Mach, par. 73.

<sup>58</sup> *Central GoldTrust (Trustees of) (Re)*, 2015 LNONOSC 733.

2019-012-001

PAGE : 37

65 The November 4th Variation did not contain adequate disclosure about the consequences to unitholders of the amendments made therein. It is not in the public interest that investors be required to make a choice whether or not to tender to the Sprott Bids without further disclosure. We are therefore exercising our public interest jurisdiction to require adequate disclosure if the Sprott Bids are to proceed. As a result, we issued the Order as set out in paragraph 6 of these reasons [...]

66 We also ordered that Sprott shall not exercise any rights in relation to the Letters of Transmittal before the expiration of 15 days from the date on which Sprott issues the notice(s) of change in information required by our Order [...]

67 In our view, an additional 15 days will provide investors with adequate time to review the new disclosure and make an informed decision whether they wish to tender to the Sprott Bids or exercise their withdrawal rights, as the case may be. »<sup>59</sup>

[Nos soulignements]

[122] De plus, la CVMO dans l'affaire *Mithras Management Ltd. (Re)* a souligné que les dispositions en matière d'offres publiques d'achat visent à assurer le traitement équitable des actionnaires et à donner un temps raisonnable aux investisseurs pour considérer les termes d'une offre et leur fournir une information adéquate leur permettant de prendre une décision éclairée à savoir s'ils acceptent ou rejettent l'offre qui leur est présentée :

« In these circumstances, we have no hesitation in adopting the purposive principles of interpretation advanced by Staff Counsel. It should be clear to all that the underlying purpose of Part XIX of the Act is the protection of the integrity of the capital markets in which take-over bids are made, and in particular the protection of investors who are solicited in the course of a take-over bid. Those purposes are carried out through provisions which, among other things, attempt to ensure that equal treatment is accorded to all offerees in a bid, that offerees have a reasonable time within which to consider the terms of a bid, and that adequate information is available to offerees to allow them to make a reasoned decision as to whether to accept or reject a bid. These provisions exist to protect investors, of course, but their over-arching purpose is the protection of the integrity of the capital markets in which those investors have placed their money — and their trust. »<sup>60</sup>

[Nos soulignements]

[123] De l'avis des soussignées, le délai de l'offre de Mach est coercitif en ce qu'il est trop court et force l'actionnaire à agir rapidement de crainte de perdre notamment une

<sup>59</sup> *Id.*

<sup>60</sup> *Mithras Management Ltd. (Re)*, (1990), 13 O.S.C.B. 1600, p. 17.

2019-012-001

PAGE : 38

« occasion » qu'on lui présente dans certains documents comme étant une « valeur sûre » et une prime considérable par rapport à la transaction concurrente.

[124] Il met, sur le dos de l'actionnaire, une pression d'agir rapidement de crainte de ne perdre quelque chose. Alors que de l'autre côté, Mach se garde plusieurs portes de sortie et se réserve le droit d'utiliser tout de même les droits de vote et de ne pas prendre livraison des actions après avoir exercé ces droits le cas échéant.

[125] Il s'agit de l'avis des soussignées d'une pratique qui ne peut, dans l'intérêt public, être tolérée. Ce délai est également abusif et coercitif eu égard aux importants intérêts en jeu.

[126] Dans les circonstances, les soussignées considèrent que le délai de 11 jours qui est accordé aux actionnaires par Mach pour déposer est insuffisant pour permettre une prise de décision libre et éclairée.

### **Structure de l'offre**

#### **○ En général**

[127] Une analyse de la structure de l'offre révèle que Mach pourra obtenir des droits de vote, droits à la dissidence et droits à des distributions rattachés à plus de 19,5 % des actions de Transat, droits qu'elle pourra exercer avant et pendant l'assemblée fixée au 23 août à 10 heures. En fait, elle pourrait même aller recueillir 100 % des votes des actions de catégorie B, mais ultimement elle ne paiera que 19,5 % des titres rattachés à ces votes.

[128] Par le mécanisme des différentes conditions à l'entière discrétion de Mach, cette dernière pourrait également se retrouver à ne payer aucune de ces actions, tout en ayant exercé les droits de vote rattachés. Ce mécanisme crée un effet de levier potentiel sur le contrôle de la cible visée par l'offre.

[129] À la face même des documents d'offre et des documents l'accompagnant, Mach énonce clairement que le but premier de l'offre est de faire rejeter l'arrangement lors du vote le 23 août 2019.

[130] Cette offre est structurée de manière à éviter l'application des dispositions législatives applicables aux offres publiques en ne visant que 19,5 % des titres, ce qui prive par la même occasion les actionnaires des protections prévues à cette réglementation.

[131] Mais au-delà de cet évitement, cette offre permet de recueillir avant le 13 août jusqu'à 100 % des droits de vote des actionnaires de catégorie B éligibles à voter sur l'arrangement d'Air Canada le 23 août au matin, et ce, même si à l'expiration de l'offre restreinte le 23 août à 17 heures, elle ne prenait livraison et ne réglait qu'un maximum de 19,5 % des actions, retournant les actions excédentaires à leurs propriétaires. Pire encore, elle pourrait à sa discrétion ne prendre livraison d'aucune action si l'une des conditions se matérialisait.

2019-012-001

PAGE : 39

[132] D'ailleurs et en raison de la procédure intentée par Transat devant le Tribunal, Mach est déjà dans une position où elle peut invoquer la réalisation d'une condition à son offre. Selon le libellé de son offre, Mach peut à tout moment invoquer une condition réalisée pour retirer son offre, quelles que soient les circonstances à son origine.

[133] En contrepartie de son adhésion à l'offre, Mach représente à l'actionnaire la possibilité de recevoir 14 \$ l'action. Ceci sera déterminé après le vote sur l'arrangement. Si le nombre d'actions déposées excède 19,5 % et que les conditions de l'offre sont respectées, les actions seront achetées au prorata. Le tout payable dans un court délai après la clôture de l'offre.

[134] De plus, en raison de la structure de l'offre, la contrepartie offerte aux actionnaires est incertaine jusqu'à ce qu'il soit informé par le communiqué de Mach du nombre d'actions déposées et s'ils recevront 14 \$ ou bien s'ils seront dilués en raison des contributions excédentaires au 19,5 %.

[135] Or, sans savoir ce qu'ils recevront pour leurs actions, tous les actionnaires qui auront déposé leurs actions risquent de voir leurs droits de vote et leurs droits à la dissidence être exercés par le fondé de pouvoir de Mach.

[136] Malgré que Mach indique qu'en tout temps un actionnaire peut révoquer le dépôt de ses actions selon une procédure simple, il n'en demeure pas moins que Mach peut se retrouver dans une situation où elle exerce les droits de vote d'un pourcentage d'actionnaire bien plus élevé que celui de 19,5 % pour lesquels elle s'est engagée à payer, et ce, pour détruire une offre concurrente engagée dans le respect des règles prévues au Règlement 62-104 et comportant les garanties prévues à ces règles.

[137] De plus, Mach pourrait également exercer les droits de vote et de dissidence rattachés aux actions déposées, même si ultimement il décide de retirer unilatéralement l'offre, s'il estime qu'une condition n'a pas été respectée<sup>61</sup>.

[138] En ce qui a trait aux conditions qui assortissent cette offre, plusieurs d'entre elles sont tellement larges qu'elles deviennent dans les faits, purement potestatives relevant de l'entière discrétion de Mach.

[139] La bonne foi doit se présumer. Il n'en demeure pas moins que les conditions font en sorte que légalement Mach peut ultimement se retirer à son gré de cette offre, et ce, même après avoir exercé les droits de vote pour faire avorter l'arrangement.

[140] Au surplus et selon les conditions de l'offre, Mach se réserve un vaste droit de modifier l'offre restreinte à tout moment et même de la prolonger sans permettre aux actionnaires de bénéficier de délais pour réagir.

- **Droit à la dissidence**

---

<sup>61</sup> Pièce P-3, préc., note 10, p. 2, par. 6.

2019-012-001

PAGE : 40

[141] Selon les modalités de l'offre, l'actionnaire qui dépose ses actions cède à Mach son droit à la dissidence prévu à l'arrangement. Or, selon la circulaire de l'offre d'Air Canada, ce droit doit être exercé avant le 21 août.

[142] Cette cession du droit à la dissidence est importante pour Mach en lien avec son objectif avoué de faire tomber la transaction d'Air Canada puisque l'arrangement prévoit expressément qu'Air Canada peut le résilier si des droits à la dissidence ont été exercés valablement au-delà de 10 % des actions.

[143] Or, pour ces actionnaires ayant déposé et avant même de savoir s'ils seront achetés ou non en vertu de l'offre, Mach pourrait exercer les droits à la dissidence de ces actionnaires ce qui peut entraîner des conséquences irrémédiables. En fait l'exercice ou le non-exercice de ce droit crée une conséquence pour cet actionnaire.

#### ○ Conclusions sur la structure

[144] De l'avis des soussignées et malgré que l'offre de Mach est une offre restreinte ne visant que 19,5 % des titres de Transat que ceci est permis par la législation et non encadré par les exigences du Règlement 62-104, il n'en demeure pas moins que cette offre permet accessoirement à Mach d'obtenir un pourcentage beaucoup plus important de votes contre l'arrangement de son concurrent sans pour autant offrir à ces porteurs les mêmes garanties auxquelles ils auraient eu droit si l'offre avait porté sur le réel pourcentage de titres qu'il contrôlera au moment du vote.

[145] Par la suite, il devra retourner ces titres sans payer la prime promise pour tout ce qui dépassera le 19,5 %. Il se laisse de plus la discrétion de ne prendre livraison d'aucune des actions dont il a exercé les droits de vote, si l'une des conditions de la rubrique 5 est satisfaite.

[146] Par sa condition minimale de dépôt, si les actions déposées sont en dessous du seuil de 19,5 %, il peut retirer son offre et ne prendre livraison d'aucune action.

[147] En audience, Mach a mentionné qu'il pourrait renoncer à la condition minimale de dépôt.

[148] Cette structure met une pression indue sur l'actionnaire qui se trouve à devoir choisir entre deux offres dont une avec un prix incertain et une livraison incertaine, alors qu'on a exercé les droits de vote associés, et l'autre avec un prix certain, mais qui est à risque de se voir écarter par l'autre offre. Ce processus est opaque et manque de transparence envers l'actionnaire.

[149] Au surplus, l'utilisation de l'offre restreinte pour parvenir à ces fins est inéquitable pour les actionnaires qui ne peuvent y participer, puisque l'offre s'adresse aux seuls actionnaires de catégorie B ayant des droits de vote pour la prochaine assemblée extraordinaire.

[150] Selon cette structure, plus il y a de porteurs qui participent à l'offre restreinte au-delà du seuil de 19,5 %, moins avantageuse est l'offre pour ces actionnaires et plus il y a de chances que l'arrangement avorte.

2019-012-001

PAGE : 41

[151] En fait, dans une telle situation, la seule personne qui en bénéficie c'est l'offrant qui a plus de votes pour faire échouer l'arrangement, alors qu'il pourrait ne payer que proportionnellement les actions votées ou se retirer complètement de son offre après le vote et ne prendre livraison d'aucune des actions.

[152] Dans la décision de la CVMO *Ivanhoé III* eu égard aux offres restreintes coercitives, cette dernière mentionne ce qui suit :

« Analysis of Issues

... The Bid would have given Ivanhoe control of Cambridge, but leaving outstanding a very large minority position. The Bid was made at a price below the value range for the Shares established by Morgan Stanley in its valuation report.

In its directors' circular, the Cambridge board made the following statement.

"The Offer is "partial bid". A partial bid structure is inherently coercive because it forces shareholders to make a decision as to whether to accept an offer (and in respect of how many shares), reject such offer, sell into the market or maintain their position without knowing whether and to what extent other shareholders will accept such offer and without knowing the price at which the shares will settle after such offer. A shareholder may feel compelled to deposit to a takeover bid which the shareholder considers inadequate, out of a concern that in failing to do so, the shareholder may be left with illiquid or minority discounted shares. Information about tender and post-bid trading price is obviously material to a shareholder's investment decision since the extent to which any one shareholder can have its shares purchased at the Offer price, as opposed to sold in the market at the post-bid settled price, depends on the extent to which other shareholders tender their Common Shares to the Offer."

In general, we agree with this statement.

In our view, the Bid was coercive since it put pressure on minority shareholders to dispose of whatever shares they could before being locked into a minority position. There was no assurance whatsoever that Ivanhoe would ever bid for the remaining minority shares.

The evidence was that, because of the already large institutional shareholdings in Cambridge, the market for Shares was a relatively illiquid one. In our view, if the Bid is successful, the market for the shares will likely become an even less liquid one.

2019-012-001

PAGE : 42

Accordingly, what the Commission described in Regal (see below) as the "fear factor" was in our view likely to exist. »<sup>62</sup>

[Nos soulignements]

[153] De l'avis des soussignées, l'offre qui s'adresse aux actionnaires détenant un droit de vote au plan d'arrangement est conçue de manière à ne créer des obligations fermes que pour les actionnaires et est très peu contraignante pour l'offrant, qui peut à son entière discrétion en modifier tous les paramètres essentiels.

[154] L'offre prévoit même qu'à compter du moment où les actions sont déposées, l'actionnaire exonère Mach de toutes responsabilités :

« libère et exonère ... à jamais, irrévocablement et inconditionnellement, Mach et Groupe Mach Inc. ...à l'égard de l'ensemble des actions, des causes d'action, des poursuites, des réclamations et des demandes de quelque nature que ce soit, actuellement connues ou inconnues, que l'actionnaire déposant a eu, a présentement ou pourrait avoir ultérieurement contre ces entités et personnes, ou certaines d'entre elles, pour quelque raison et de quelque façon que ce soit, et quel que soit la cause, l'objet ou le motif, se rapportant ou relativement au fait que le soussigné a détenu des actions, des titres convertibles ou d'autres titres de Transat. ».

[Nos soulignements]

[155] En fait, seule la bonne foi de l'offrant peut garantir le succès de l'opération. Ici cette bonne foi a été soulignée par les procureurs de Mach, et ce, à plusieurs reprises lors de l'audition.

[156] D'ailleurs, lors de l'audition, il a voulu rassurer le Tribunal sur sa capacité à financer son offre par le dépôt d'une pièce à cet effet. Cette pièce ne portait pas directement sur la capacité financière de Mach.

[157] Or, de l'avis des soussignées, si une preuve de financement devait être faite, elle concernerait plutôt les actionnaires visés par son offre.

[158] Malgré que tout ceci soit divulgué à l'information transmise aux porteurs et que techniquement les dispositions de la loi ne sont pas enfreintes, à notre avis, le déséquilibre est tel que l'ensemble de l'œuvre crée une situation que le Tribunal considère abusive eu égard aux actionnaires et au bon fonctionnement des marchés des capitaux.

[159] De l'avis des soussignées, une telle façon de faire constitue un précédent dangereux dans le domaine des valeurs mobilières dans la façon de s'opposer à une

<sup>62</sup> *Ivanhoe III Inc. (Re)*, 1999 LNONOSC 84.



2019-012-001

PAGE : 43

offre publique d'achat, ou un plan d'arrangement, et ce, au détriment des actionnaires et de la confiance du public envers les marchés financiers.

[160] À la face même des documents d'offre, Mach énonce clairement que le but premier de l'offre est de faire rejeter l'arrangement lors du vote le 23 août 2019. Au surplus, Mach présente aux actionnaires ce qu'il appelle une prime soit un montant de 14 \$ par action qui constitue en quelque sorte un appât pour lui permettre d'arriver à ses fins<sup>63</sup>.

[161] De l'avis des soussignées et malgré qu'aucune disposition spécifique de la réglementation n'empêche ce genre de structure, cette dernière composée de divers éléments tous attachés ensemble et interreliés interpelle des enjeux d'intérêt public qui doivent être adressés par les décideurs dont le Tribunal.

### **Divulgation**

[162] Dans le cadre de son analyse, les soussignées ont eu à examiner la divulgation de l'offre par Mach dans les divers documents diffusés publiquement et communiqués à ses actionnaires; notamment l'offre restreinte<sup>64</sup>, la lettre d'envoi<sup>65</sup> et le communiqué de presse.

[163] Tel que mentionné précédemment<sup>66</sup> par les soussignées, dans le cadre d'une offre publique, il est important que l'information diffusée et transmise soit, non seulement complète, mais également cohérente, véridique et claire. Au surplus, et de l'avis des soussignées, plus le délai est court plus contraignantes deviendront les exigences d'exhaustivité, de cohérence et de clarté eu égard à cette information.

[164] En matière de valeurs mobilières il est bien reconnu que l'information diffusée dans le cadre d'opérations sur valeurs doit être précise et être de nature à ne pas induire en erreur. À ce sujet, l'arrêt *Biovail* de la CVMO statuait ainsi :

« [379] Information that is publicly disclosed must be accurate and not misleading or untrue in order to accomplish the goals of our securities regulatory regime to protect investors from unfair or improper practices and to foster fair and efficient capital markets and confidence in those markets (*Re Rex Diamond, supra*, at para. 205).

The Commission concluded in *Re Standard Trustco* that the issue of a misleading news release is itself injurious to capital markets.<sup>67</sup> »

[165] Dans l'affaire *GrowthWorks Canadian Funds Ltd. et al.*<sup>68</sup>, la CVMO a conclu que GrowthWorks ne devrait pas avoir le droit d'exercer les droits de vote rattachés aux actions parce que i) le droit a été obtenu sur la base des informations contenues dans la circulaire qui peuvent ne pas être suffisantes à ce stade du processus pour permettre aux

<sup>63</sup> H.E.R.O., préc., note 44.

<sup>64</sup> Pièce P-3, préc., note 10.

<sup>65</sup> Pièce P-4.

<sup>66</sup> *Supra*, par. [93].

<sup>67</sup> Préc., note 45.

<sup>68</sup> *GrowthWorks Canadian Funds Ltd. et al.*, 2011 ONSEC 17.



2019-012-001

PAGE : 44

actionnaires de VenGrowth de prendre une décision en connaissance de cause, et ii) les droits de vote ont été obtenus dans le cadre d'une sollicitation portant atteinte au principe fondamental de la Loi relatif aux offres publiques d'achat et aux procurations visant à la protection des actionnaires.

[166] Dans ces circonstances, la CVMO a conclu que GrowthWorks ne devrait pas être autorisée à exercer les droits de vote rattachés aux actions en question et, à influencer ou à déterminer l'issue du vote des actionnaires de VenGrowth<sup>69</sup>.

[167] Dans la présente situation où le délai d'acceptation de l'offre est très court<sup>70</sup>, le communiqué de presse qui annonce l'offre au public revêt une importance particulière et constitue le premier document à être diffusé dans le cadre de l'offre de Mach<sup>71</sup>.

[168] Au moment de la publication du communiqué de presse, le vendredi 2 août à 15h00, Mach savait que les délais de son offre étaient très courts pour les dépôts des actions par les actionnaires.

[169] Or, le titre de ce communiqué est le suivant :

« Mach annonce le dépôt d'une offre d'achat de 14\$ visant les actions à droit de vote de catégorie B de Transat »

[170] Ensuite le communiqué poursuit en indiquant que l'offre vise au moins 6 900 000 actions à droit de vote représentant environ 19,5 % des actions de la catégorie B.

[171] Dans le communiqué de presse, sous la rubrique « *Raisons d'accepter l'offre* », on y ajoute que l'offre « *procure une liquidité à court terme* » et que si les conditions sont remplies ou font l'objet d'une renonciation « *les porteurs des actions déposées recevront le prix d'achat dans les trois jours ouvrables suivant le 23 août 2019* »<sup>72</sup>.

[172] Ensuite, la publication de ce communiqué a été suivie 2h53 plus tard du dépôt des documents d'offre sur SEDAR.

[173] Dans l'offre déposée sur SEDAR, Mach déclare que son offre :

« a pour but de permettre à Mach d'exercer les droits de vote rattachés aux actions déposées contre l'arrangement proposé et d'offrir aux porteurs de ces actions un prix d'achat en espèces qui comporte une prime considérable au plus tard trois jours ouvrables après le 23 août 2019, sous réserve des modalités de l'offre. »<sup>73</sup>.

[Nos soulignements]

[174] Mach déclare aussi que :

<sup>69</sup> *Id.*, par. 67.

<sup>70</sup> *Id.*, par. 95.

<sup>71</sup> Pièce P-1, préc., note 1.

<sup>72</sup> Pièce P-1, préc., note 1.

<sup>73</sup> *Id.*, p. 3.

2019-012-001

PAGE : 45

« l'initiateur offre aux actionnaires l'occasion de réaliser une valeur sûre et de recevoir des liquidités à une prime en espèces considérable dans les trois jours ouvrables suivant la date d'expiration du 23 août 2019, sous réserve des modalités et des conditions de l'offre. »<sup>74</sup>

[Nos soulignements]

[175] Or, étant donné que l'offre de Mach s'adresse à l'ensemble des actionnaires de catégorie B de Transat inscrits sur les registres avant le 17 juillet 2019, il est possible que le seuil de 19,5 % soit dépassé, et qu'une redistribution des actions au prorata soit effectuée et, en conséquence, cette prime ne pourra être versée aux actionnaires que sur une partie limitée des actions qu'ils auront déposées<sup>75</sup>.

[176] La lettre d'envoi jointe à l'offre prévoit que le porteur « constitue et nomme irrévocablement, à compter du moment où ses actions sont déposées, chaque administrateur et chaque dirigeant de [Mach] ... comme son mandataire et fondé de pouvoir véritable et légitime à l'égard des actions déposées ».

[177] Cette lettre d'envoi qualifie à deux occasions la procuration comme étant irrévocable, sous réserve des conditions indiquées dans l'offre et une fois sous aucune réserve.

[178] Elle prévoit une reconnaissance par l'actionnaire qui la signe qu'« *aucun pouvoir ultérieur, que ce soit en qualité de mandataire, de représentant, de fondé de pouvoir ou autre, ne sera accordé relativement aux actions déposées* »<sup>76</sup>.

[179] Or, la circulaire de Mach et l'offre restreinte indiquent que les procurations peuvent être révoquées, en téléphonant ou en envoyant un avis de révocation<sup>77</sup>, ce qui est contraire à lettre qui l'accompagne.

[180] Ainsi, la documentation de Mach est susceptible d'être source de confusion quant à la révocabilité pour les actionnaires qui sont pressés par les délais très courts qui leur sont consentis pour prendre une décision.

[181] Ces imprécisions de la divulgation peuvent sembler anodines, mais dans un contexte d'offre soumise au public dans des délais aussi serrés que dans la présente instance, elles sont à risque d'induire en erreur un actionnaire à la recherche d'un rendement certain, et ce, alors que la prime présentée comme une valeur sûre n'est pas si certaine que cela. Ceci contribue au caractère abusif de l'offre.

### **Conclusion**

[182] À la lumière de ce qui précède, les soussignées considèrent que l'offre de Mach telle que structurée, conçue et diffusée aux actionnaires et aux marchés des capitaux

<sup>74</sup> Pièce P-3, préc., note 10, p. 8.

<sup>75</sup> *Id.*, p. 7.

<sup>76</sup> Pièce P-4, Lettre d'envoi, p. 4 et 5.

<sup>77</sup> Pièce P-2, Circulaire de Mach, p. 6 et 8 et Pièce P-3, préc., note 10, p. 17, art. 4.

2019-012-001

PAGE : 46

constitue une offre abusive contraire à l'intérêt public eu égard aux points de préoccupation que nous avons exprimés.

[183] En l'espèce, les courts délais pour permettre la prise de décision éclairée, la structure de l'offre considérée dans son ensemble et le manque de clarté de sa divulgation, font en sorte que l'offre est abusive et coercitive envers les actionnaires et les marchés financiers.

**Question 2 : Si tel est le cas, le Tribunal doit-il prononcer les interdictions demandées ?**

[184] Transat demande au Tribunal d'émettre les ordonnances suivantes en vertu de l'article 265 de la LVM :

« **INTERDISANT** toute opération sur valeurs à l'égard de l'offre d'achat de Groupe Mach Acquisition Inc. visant 6 900 000 actions à droit de vote de catégorie B de Transat A.T. inc. en date du 2 août 2019 (« l'Offre d'achat »).

**INTERDISANT** toute opération sur les valeurs de Transat par Groupe Mach Acquisition Inc. ou Groupe Mach Inc.

**INTERDISANT** à Groupe Mach Acquisition Inc. et Groupe Mach Inc., par le truchement d'un administrateur ou dirigeant de l'une ou l'autre des entités, d'utiliser les procurations et mandats obtenus de tout actionnaire de Transat T.A. Inc. ayant déposé ses actions en réponse à l'Offre d'achat. »

[185] L'Autorité appuie la première et la troisième conclusion de cette demande.

[186] Les soussignées estiment que dans les circonstances et vu les courts délais entre l'offre, le délai de réponse, la présente décision et l'assemblée extraordinaire imminente, aucune autre mesure n'aurait pu être prise pour permettre de corriger l'abus constaté. D'ailleurs, aucune autre proposition pouvant répondre aux préoccupations n'a été offerte au Tribunal.

[187] Le Tribunal n'était pas dans une position où il aurait pu ordonner la modification à la divulgation ou aux conditions de l'offre, car les actionnaires n'auraient pas pu en prendre connaissance dans un délai raisonnable leur permettant de prendre une décision éclairée d'ici à la date butoir du 13 août pour les dépôts à l'offre de Mach et à la date de l'assemblée extraordinaire du 23 août 2019 pour les votes sur le plan d'Air Canada.

[188] De plus, bien que l'interdiction d'opérations en lien avec une offre d'achat constitue une mesure ayant une grande portée pour la personne visée, il n'en demeure pas moins que devant un abus clair des marchés des capitaux une intervention rapide et efficace doit s'imposer pour empêcher un tel abus.

[189] Par ailleurs, malgré que la mesure ordonnée ait pour conséquence de retirer une offre du marché, dans un contexte où un abus est constaté, le bon fonctionnement des marchés des capitaux l'emporte largement sur les intérêts particuliers des investisseurs

2019-012-001

PAGE : 47

qui pourraient souhaiter profiter de cette offre<sup>78</sup>. Une telle offre nuit à l'efficacité des marchés et les discrédite. Le Tribunal n'a d'autres choix que d'intervenir pour mettre un terme à un tel abus.

[190] Relativement à la deuxième conclusion proposée par Transat, la procureure de cette dernière a indiqué en audience qu'il s'agissait d'une conclusion alternative à la première. Les soussignées ne jugent pas adéquat d'émettre une telle interdiction, la première conclusion étant suffisante pour atteindre l'objectif souhaité.

[191] Dans les circonstances, considérant que les soussignées ont conclu à abus clair et vu son impact sur les marchés des capitaux, il est justifié dans l'intérêt public d'interdire les opérations en lien avec l'offre de Mach.

[192] Dans un contexte où les sollicitations de procurations soulèvent les mêmes enjeux que ceux relatifs aux offres d'achat<sup>79</sup>, il convient également d'interdire à Mach de bénéficier des procurations obtenues suivant cette offre, afin de l'empêcher d'exercer les droits de vote obtenus dans des conditions qui portent atteinte au bon fonctionnement des marchés des capitaux.

[193] La présente ordonnance à l'égard des procurations ne vise que celles reçues par Mach suivant le dépôt des actions en réponse à son offre. Notre ordonnance ne vise aucunement les autres procurations obtenues par Mach hors du cadre de son offre d'achat restreinte.

#### *Publication de la décision*

[194] Considérant les obligations d'information continue de Transat à titre d'émetteur assujetti et le fait que ses actions se transigent actuellement sur la Bourse de Toronto, il convient de prévoir que la publication de la présente décision suivra la diffusion du communiqué de presse de Transat.

[195] Par conséquent, il convient d'émettre une interdiction de publication de la présente décision jusqu'à ce que le communiqué de presse de Transat soit diffusé, étant entendu qu'il sera émis rapidement par cette dernière avant l'ouverture des marchés le 12 août 2019.

#### **DISPOSITIF**

Le Tribunal administratif des marchés financiers en vertu des articles 93, 115.8 et 115.13 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*<sup>80</sup> et 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>81</sup> :

**ACCUEILLE** partiellement la demande de Transat A.T. inc.;

---

<sup>78</sup> Préc., note 25.

<sup>79</sup> *GrowthWorks Canadian Funds Ltd. et al.*, préc., note 68.

<sup>80</sup> RLRQ, c. E-6.1.

<sup>81</sup> RLRQ, c. V-1.1.

2019-012-001

PAGE : 48

**INTERDIT** toute opération sur valeurs à l'égard de l'offre d'achat de Groupe Mach Acquisition Inc. visant 6 900 000 actions à droit de vote de catégorie B de Transat A.T. inc. en date du 2 août 2019 (« l'offre d'achat »);

**INTERDIT** à Groupe Mach Acquisition Inc. et Groupe Mach Inc., par le truchement d'un administrateur ou dirigeant de l'une ou l'autre des entités, d'utiliser les procurations et mandats obtenus de tout actionnaire de Transat T.A. Inc. ayant déposé ses actions en réponse à l'offre d'achat;

**ORDONNE** la non-publication, non-diffusion et non-divulgence de la présente décision jusqu'à la publication d'un communiqué de presse émis par Transat A.T. inc., étant entendu qu'il sera émis rapidement par cette dernière avant l'ouverture des marchés le 12 août 2019.

---

**M<sup>e</sup> Lise Girard, juge administratif**

---

**M<sup>e</sup> Elyse Turgeon, juge administratif**

2019-012-001

PAGE : 49

---

**OPINION DISSIDENTE DE M<sup>E</sup> JEAN-PIERRE CRISTEL**

---

**APERÇU****Les parties et le Tribunal**

[1] Transat A.T. inc. (« Transat ») est une importante entreprise de tourisme international spécialisée dans le voyage vacances. Son siège est situé à Montréal et ses actions à droit de vote variable de catégorie A ainsi que ses actions à droit de vote de catégorie B sont transigées à la Bourse de Toronto sous le symbole TRZ. Transat est un émetteur assujéti à la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>82</sup>.

[2] Groupe Mach inc. est une société privée et un important promoteur et propriétaire immobilier au Québec.

[3] Groupe Mach Acquisition inc. (« Mach ») est une société de portefeuille qui investit dans plusieurs secteurs. Mach est une filiale en propriété exclusive de Groupe Mach inc.

[4] Air Canada est le plus important transporteur aérien canadien. Son siège est situé à Montréal et ses actions sont transigées à la Bourse de Toronto sous le symbole AC. Air Canada est un émetteur assujéti à la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[5] L'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») est l'organisme responsable de l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*. L'Autorité exerce les fonctions et pouvoirs qui sont prévus à l'article 7 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*<sup>83</sup>, et ce, de la manière prévue à l'article 8 de cette loi.

[6] Le Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal ») est institué par l'article 92 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*. Le Tribunal a pour fonction de statuer sur les affaires formées notamment en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Le Tribunal exerce la discrétion qui lui est conférée en fonction de l'intérêt public.

**Nature de la demande**

[7] Dans la présente affaire, le Tribunal est saisi d'une demande de Transat visant à obtenir, de manière urgente, le prononcé d'ordonnances d'interdiction en lien avec une offre d'achat restreinte conditionnelle de Mach, lancée le 2 août 2019, visant l'acquisition de 6 900 000 actions à droit de vote de catégorie B de Transat (« Offre de Mach »), soit environ 19,5 % des actions émises et en circulation, au prix de 14 \$ en espèces par action. Selon les termes de l'Offre de Mach, les porteurs des actions de catégorie B de Transat ont jusqu'à 17h (heure de Montréal) le 13 août 2019 pour déposer leurs actions.

---

<sup>82</sup> RLRQ, c. V-1.1.

<sup>83</sup> RLRQ, c. E-6.1.

2019-012-001

PAGE : 50

[8] L'Offre de Mach fait suite à une convention d'arrangement définitive conclue entre Transat et Air Canada (« Arrangement »), le 27 juin 2019, prévoyant une offre publique d'achat conditionnelle (« OPA d'Air Canada ») visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Transat au prix de 13 \$ en espèces par action. Une assemblée extraordinaire des actionnaires de Transat est fixée à 10 h (heure de Montréal) le 23 août 2019 aux fins de voter sur l'Arrangement.

### **Position des parties**

#### Transat (demanderesse)

[9] Transat allègue que l'Offre de Mach est « hautement abusive, trompeuse et coercitive » et consiste en un « stratagème » dont l'objectif est de contrer l'Arrangement convenu entre Transat et Air Canada et ainsi faire échouer l'OPA d'Air Canada sur Transat.

[10] Transat allègue que l'Offre de Mach porte préjudice aux actionnaires de Transat qui, entre le 2 août 2019 (date de son lancement) et le 13 août 2019 (date limite prévue pour le dépôt des actions), ne disposent que de 11 jours calendaires, soit six jours ouvrables pour l'évaluer.

[11] Transat souligne que l'Offre de Mach, contrairement à l'OPA d'Air Canada, ne vise pas l'acquisition de 100% des actions de Transat mais d'un maximum de 19.9 % des actions de catégorie B de Transat.

[12] Transat indique que l'Offre de Mach vise aussi à obtenir les droits reliés à toutes les actions de Transat qui seront déposées, notamment le droit d'exercer leurs votes lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Transat qui est prévue le 23 août 2019. Or, Transat souligne que le nombre d'actions déposées dans le cadre de l'Offre de Mach pourrait être supérieur à 19.9 % de toutes les actions de Transat et que, par conséquent, Mach pourrait exercer les droits reliés à un nombre d'actions supérieur à 19.9% ce qui est, à son avis, abusif.

[13] Transat affirme que l'Offre de Mach n'offre aucune garantie ou certitude que Mach achètera même une seule action de Transat déposée selon les termes de son offre d'achat et que, par conséquent, Mach pourrait potentiellement obtenir gratuitement les droits reliés aux actions déposées.

[14] Transat plaide qu'afin de maintenir la confiance des investisseurs et l'intégrité du marché, il est dans l'intérêt public que le Tribunal exerce d'urgence son pouvoir discrétionnaire, en vertu de l'article 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, et qu'il prononce les ordonnances suivants :

- Interdire toute opération sur valeurs à l'égard de l'Offre d'achat de Groupe Mach Acquisition inc visant 6 900 000 actions à droit de vote de catégorie B de Transat A.T. inc. en date du 2 août 2019;

2019-012-001

PAGE : 51

- Interdire toute opération sur les valeurs de Transat A.T. inc. par Groupe Mach Acquisition inc. ou Groupe Mach inc.;
- Interdire à Groupe Mach Acquisition inc. et Groupe Mach inc., par le truchement d'un administrateur ou dirigeant de l'une ou l'autre de ces entités, d'utiliser les procurations et mandats obtenus de tout actionnaire de Transat A.T. inc. ayant déposé ses actions en réponse à l'Offre d'achat de Groupe Mach Acquisition inc.

Mach et Groupe Mach inc. (défenderesses)

[15] Mach allègue que « la demande de Transat est clairement une tactique défensive sans fondement » et plaide qu'accorder les conclusions recherchées par Transat « serait contraire à l'intérêt public, porterait atteinte à l'intégrité des marchés financiers et serait abusive et coercitive pour les actionnaires de Transat en les privant de trois droits fondamentaux », soit « en l'occurrence (i) le droit de disposer de leurs actions aux conditions qu'ils jugent appropriées, (ii) le droit d'exercer les droits de vote rattachés à leurs actions et de donner procuration comme bon leur semble et (iii) le droit à la dissidence dans le cadre d'une opération commerciale fondamentale ».

[16] March affirme que l'Offre de Mach « ne contrevient pas à la législation/réglementation en valeurs mobilières et est donc parfaitement légale ». À cet égard, Mach souligne que l'Offre de Mach est conforme à l'*Avis 61-301 du personnel des autorités canadiennes en valeurs mobilières – Lignes directrices du personnel quant aux offres d'achat restreintes*.

[17] Mach affirme que les conditions rattachées à l'Offre de Mach « sont clairement divulguées » et souligne que son offre est conditionnelle, au même titre que l'OPA d'Air Canada. Si les conditions décrites dans ces offres d'achat ne se matérialisent pas, leurs initiateurs peuvent y mettre fin.

[18] À cet égard, Mach souligne que l'OPA conditionnelle d'Air Canada n'offre aucune garantie ou certitude qu'Air Canada achètera même une seule action de Transat déposée selon les termes de sa proposition car il suffirait, notamment, que les autorités réglementaires - dont le Bureau de la concurrence - refuse d'autoriser l'acquisition de Transat par Air Canada ou que 10% des actionnaires de Transat exprime leur dissidence pour qu'Air Canada décide de mettre fin à son offre.

[19] Mach soutient que l'Offre de Mach est bénéfique aux actionnaires de Transat car (i) elle vise explicitement à empêcher l'acquisition de Transat par Air Canada à 13 \$ par action car, selon Mach, ce prix est inférieur à la valeur réelle de Transat, et ce, (ii) tout en offrant d'acquérir 6 900 000 actions à droit de vote de catégorie B de Transat à 14 \$ par action.

[20] Mach plaide que le Tribunal « ne devrait pas s'immiscer ou substituer sa propre vision à la décision des actionnaires » de Transat et leur enlever le droit « de disposer de leurs actions » en acceptant l'Offre de Mach.



2019-012-001

PAGE : 52

[21] Mach demande au Tribunal de rejeter les conclusions recherchées dans la demande de Transat.

Air Canada (mise en cause)

[22] Air Canada soutient que l'Offre de Mach constitue une « offre publique d'achat » au sens du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*<sup>84</sup>.

[23] Air Canada affirme que l'Offre de Mach a été conçue pour éviter délibérément les règles prévues par ce règlement, en particulier, les obligations décrites aux articles 2.29, 2.29.1 (c), 2.31.1 et aux rubriques 12, 15 et 17, lesquelles ont pour objectif de protéger les actionnaires.

[24] Air Canada souligne la structure particulière de l'Offre de Mach et indique que celle-ci a pour objectif avoué de faire échouer l'OPA d'Air Canada sur Transat.

[25] Air Canada indique que si le Tribunal n'interdit pas l'Offre de Mach, un précédent sera créé qui aura un impact potentiel important sur le marché.

[26] Air Canada appuie les conclusions recherchées dans la demande de Transat.

Autorité des marchés financiers (mise en cause)

[27] L'Autorité ne considère pas que l'Offre d'achat de Mach constitue une « offre publique d'achat » au sens du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*<sup>85</sup>.

[28] L'Autorité a fait part au Tribunal de ses « préoccupations » à l'égard de certaines caractéristiques de l'Offre de Mach.

[29] À cet égard, l'Autorité souligne que « Mach pourrait exercer les droits de vote rattachés à toutes les actions déposées, indépendamment du nombre d'actions qu'elle pourrait acquérir au terme de la transaction ».

[30] L'Autorité indique aussi un « manque de clarté » quant à certains paramètres de l'Offre de Mach, et une « possibilité de perte du droit de dissidence pour les actionnaires participants ».

[31] L'Autorité mentionne aussi que « les procurations restent valides tant et aussi longtemps qu'elles ne sont pas révoquées par les actionnaires » de Transat qui auront déposé leurs actions en réponse à l'Offre de Mach.

[32] Enfin, l'Autorité soutient que l'échéancier relié à l'Offre de Mach ne permet pas aux actionnaires de Transat de procéder à une évaluation suffisante de cette offre.

[33] L'Autorité indique que le Tribunal peut, dans l'intérêt public, intervenir dans le cas de situation qui sont incompatibles avec la protection des épargnants ou dans le cas

---

<sup>84</sup> Chapitre V-1.1, r. 35.

<sup>85</sup> Chapitre V-1.1, r. 35.

2019-012-001

PAGE : 53

d'opérations qui constituent un abus flagrant à l'égard du marché, et ce, même lorsqu'un manquement à la loi ou à la réglementation n'est pas constaté.

[34] L'Autorité plaide que ses préoccupations quant à l'Offre de Mach sont suffisantes pour justifier une intervention de la part du Tribunal et indique que celui-ci devrait prononcer les ordonnances n° 1 et n° 3 demandées par Transat, à savoir :

- Interdire toute opération sur valeurs à l'égard de l'Offre d'achat de Groupe Mach Acquisition inc visant 6 900 000 actions à droit de vote de catégorie B de Transat A.T. inc. en date du 2 août 2019;
- Interdire à Groupe Mach Acquisition inc. et Groupe Mach inc., par le truchement d'un administrateur ou dirigeant de l'une ou l'autre de ces entités, d'utiliser les procurations et mandats obtenus de tout actionnaire de Transat A.T. inc. ayant déposé ses actions en réponse à l'Offre d'achat de Groupe Mach Acquisition inc.

#### **Question en litige**

[35] Le Tribunal doit-il, dans l'intérêt public, prononcer les ordonnances d'interdiction recherchées par la demande de Transat ?

#### **Conclusion**

[36] Pour les motifs exposés dans l'analyse qui suit, le soussigné juge administratif répond à cette question par la négative et par conséquent rejette, dans l'intérêt public, les conclusions recherchées dans la demande de Transat.

#### **ANALYSE**

[37] Dans la présente affaire, le Tribunal est saisi d'une demande de Transat visant à obtenir, de manière urgente, le prononcé d'ordonnances d'interdiction en lien avec une offre d'achat restreinte conditionnelle de Mach, lancée le 2 août 2019, visant l'acquisition de 6 900 000 actions à droit de vote de catégorie B de Transat (« Offre de Mach»), soit environ 19,5 % des actions émises et en circulation, au prix de 14 \$ en espèces par action.

[38] L'Offre de Mach fait suite à une convention d'arrangement définitive conclue entre Transat et Air Canada (« Arrangement »), le 27 juin 2019, prévoyant une offre publique d'achat conditionnelle (« OPA d'Air Canada ») visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Transat au prix de 13 \$ en espèces par action. Une assemblée extraordinaire des actionnaires de Transat est fixée à 10 h (heure de Montréal) le 23 août 2019 aux fins de voter sur l'Arrangement.

[39] Selon les termes de l'Offre de Mach, les porteurs des actions de catégorie B de Transat ont jusqu'à 17h (heure de Montréal) le 13 août 2019 pour déposer leurs actions.

[40] Le Tribunal a tenu une audience le jeudi 8 août 2019 et, considérant la proche échéance du mardi 13 août 2019 prévue par l'Offre de Mach, le Tribunal a eu peu de temps pour rendre une décision très importante.

2019-012-001

PAGE : 54

[41] En effet, compte tenu de l'ouverture des marchés boursiers du lundi matin le 12 août 2019, le Tribunal a décidé qu'il était essentiel de rendre une décision, avec motifs, le dimanche 11 août 2019.

[42] Le Tribunal doit répondre à la question en litige suivante : doit-il, dans l'intérêt public, prononcer les ordonnances d'interdiction recherchées par la demande de Transat ?

[43] Le soussigné juge administratif répond à cette question par la négative.

[44] Afin de bien expliquer cette décision, il convient d'abord de rappeler que les ordonnances d'interdiction recherchées par Transat sont les suivantes :

- Interdire toute opération sur valeurs à l'égard de l'Offre d'achat de Groupe Mach Acquisition inc visant 6 900 000 actions à droit de vote de catégorie B de Transat A.T. inc. en date du 2 août 2019;
- Interdire toute opération sur les valeurs de Transat A.T. inc. par Groupe Mach Acquisition inc. ou Groupe Mach inc.;
- Interdire à Groupe Mach Acquisition inc. et Groupe Mach inc., par le truchement d'un administrateur ou dirigeant de l'une ou l'autre de ces entités, d'utiliser les procurations et mandats obtenus de tout actionnaire de Transat A.T. inc. ayant déposé ses actions en réponse à l'Offre d'achat de Groupe Mach Acquisition inc.

[45] Il faut ensuite souligner que, si elles sont prononcées par le Tribunal, elles auront des conséquences importantes à plusieurs niveaux et, en particulier :

- pour l'initiateur de l'Offre de Mach, soit Groupe Mach Acquisition inc. (« Mach »), de même que pour la société dont elle est une filiale à part entière, soit Groupe Mach inc.;
- pour les actionnaires de Transat qui possèdent des actions de catégorie B, notamment pour ceux qui ont déjà choisi de déposer leurs actions en réponse à l'Offre de Mach, initiée le 2 août 2019, et pour ceux qui évaluent actuellement l'opportunité de le faire au plus tard le 13 août 2019;
- le résultat du vote des actionnaires de Transat, qui doit se tenir lors de leur assemblée extraordinaire du 23 août 2019, pourrait être significativement affecté de même que le sort de l'OPA en cours d'Air Canada sur Transat;
- l'important précédent qui sera créé par l'imposition d'une décision aussi radicale du Tribunal à l'égard d'une offre d'achat restreinte qui ne constitue pas, de l'avis du soussigné et de l'Autorité, une offre publique d'achat au sens du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*.

[46] À cet égard, il convient d'abord de rappeler que le *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat* prévoit à son article 1.1 la définition suivante de ce qui constitue une offre publique d'achat :

2019-012-001

PAGE : 55

« offre publique d'achat »: toute offre d'acquisition de titres comportant droit de vote ou de titres de capitaux propres en circulation d'une catégorie donnée faite à une ou plusieurs personnes qui sont dans le territoire intéressé en fait ou d'après l'adresse inscrite dans les registres de l'émetteur visé, pour autant que les titres visés par l'offre d'acquisition ajoutés aux titres de l'initiateur représentent au total au moins 20% des titres de cette catégorie qui sont en circulation à la date de l'offre d'acquisition, à l'exception d'une offre d'acquisition qui constitue l'une des étapes d'une fusion, d'une réorganisation ou d'un arrangement qui doit être approuvé par le vote des porteurs des titres visés; »

[soulignement ajouté]

[47] De l'avis du soussigné et en accord avec l'argumentation présentée par l'Autorité lors de l'audience du 8 août 2019 concernant cette question, l'Offre de Mach ne constitue pas une offre publique d'achat au sens du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*. Il s'agit d'une offre d'achat restreinte que le législateur, le régulateur de marché et le gouvernement ont choisi essentiellement de ne pas réglementer - à tout le moins dans le cadre réglementaire spécifique du marché des valeurs mobilières - laissant ainsi, à dessein, une beaucoup plus grande liberté à la place financière pour les structurer et les utiliser comme instrument visant à atteindre des objectifs économiques précis.

[48] Certes, il existe le court *Avis 61-301 du personnel des autorités canadiennes en valeurs mobilières – Lignes directrices du personnel quant aux offres d'achat restreintes*. Aucune des parties n'a toutefois allégué que l'Offre de Mach ne respectait pas les termes de cet avis. Mach a, au contraire, indiqué au Tribunal qu'elle s'était assurée de structurer l'Offre de Mach de manière à respecter pleinement les termes de cet avis pancanadien.

[49] De nombreuses offres d'achat restreintes ayant différentes caractéristiques ont ainsi été structurées et se sont déroulées à l'échelle pancanadienne au cours des dernières années. À la lumière de l'argumentation qui a été présentée au Tribunal par les parties lors de l'audience du 8 août 2019, aucune de ces offres d'achat restreintes n'aurait fait l'objet d'ordonnances d'interdiction de la part d'un régulateur de marché ou d'un tribunal administratif ayant une compétence spécialisée dans ce domaine.

[50] Or, dans la présente affaire, le Tribunal doit trancher une demande provenant d'une société visée par une telle offre d'achat restreinte, soit Transat, et ce, dans le contexte très particulier où sa direction a un intérêt manifeste à ce que l'Offre de Mach cesse parce que son but avoué est de faire échouer l'OPA qu'Air Canada a lancé sur Transat.

[51] Pour sa part, Air Canada a essayé de convaincre le Tribunal que l'Offre de Mach est illégale parce qu'elle constitue, à son avis, une offre publique d'achat qui ne respecte pas les dispositions du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*, en particulier parce qu'elle permet à Mach de potentiellement recueillir et d'exercer plus de 19.9% des droits de vote du capital-actions de Transat.

2019-012-001

PAGE : 56

[52] Dans les circonstances, l'argumentation d'Air Canada est loin de convaincre le soussigné qui rappelle qu'une opération de sollicitation de procurations, qui permettrait de potentiellement recueillir 100 % des droits de votes reliés au capital-actions d'une société n'est pas une « offre publique d'achat ». Le fait que l'Offre de Mach soit originale en ce qu'elle combine les objectifs de potentiellement acheter un maximum de 19.9 % des actions de Transat et de potentiellement exercer plus que cette proportion de votes lors de l'assemblée extraordinaire du 23 août 2019 de Transat n'en fait pas, de l'avis du soussigné, une « offre publique d'achat » au sens du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*.

[53] Le Tribunal se doit de respecter l'innovation provenant de la place financière et, en autant qu'il ne la considère pas abusive au regard de l'intérêt public, il doit se garder d'intervenir du seul chef qu'une opération financière est d'un type nouveau et qu'elle indispose un concurrent.

[54] Air Canada a aussi plaidé que le niveau de protection offert aux actionnaires par l'Offre de Mach est largement inférieur à ce qui est prévu par le *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat* ce qui est manifestement vrai à plusieurs égards, et ce, parce que Mach s'est prévalu de la liberté que lui a offert à dessein le législateur, le régulateur et le gouvernement et a structuré son offre d'achat restreinte de manière à ce qu'elle ne soit pas soumise aux obligations réglementaires prévues pour une « offre publique d'achat ».

[55] À cet égard, le soussigné indique que le *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat* aurait pu, si le régulateur et le gouvernement l'avaient voulu, contenir une définition de ce qui constitue une « offre publique d'achat » incluant un seuil de 5% au lieu du 20% actuel.

[56] Confronté à cette réalité, Air Canada plaide que le Tribunal doit assurer « un level playing field » même si le législateur, le régulateur de marché et le gouvernement ont délibérément décidé qu'il n'en serait pas ainsi pour les offres d'achat restreintes qui ne constituent pas des « offres publiques d'achat » au sens du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*.

[57] De l'avis du soussigné, ce n'est pas au Tribunal d'interdire ou d'imposer arbitrairement des règles semblables pour toutes les offres d'achat alors que législateur, le régulateur de marché et le gouvernement ont délibérément décidé de ne pas le faire, et que c'est manifestement leur prérogative et leur responsabilité.

[58] De l'avis du soussigné, les ordonnances d'interdiction de la nature de celles qui sont recherchées par la demanderesse Transat ne sont pas le moyen approprié pour établir un « level playing field » et la seule démonstration d'une inégalité est insuffisante pour justifier une intervention du Tribunal dans l'intérêt public.

[59] Transat, pour sa part, soutient que le Tribunal se doit d'interdire l'Offre de Mach parce qu'elle contient des dispositions qui sont, de l'avis de Transat, tellement abusives pour les actionnaires de Transat et pour le marché en général qu'il faut que le Tribunal,

2019-012-001

PAGE : 57

dans l'intérêt public, émettre les ordonnances d'interdiction qu'elle demande, dont l'une a pour but - rien de moins que - d'interdire toute opération sur les valeurs de Transat A.T. inc. par Groupe Mach Acquisition inc. ou Groupe Mach inc., même celles qui pourraient être faite hors du cadre de l'Offre de Mach.

[60] De l'avis du soussigné, aucune preuve et aucune argumentation n'a été présentée au Tribunal qui justifierait, dans l'intérêt public, le prononcé d'une ordonnance d'interdiction de cette nature.

[61] Il convient toutefois de se pencher attentivement sur les allégations de mesures abusives contenues dans la demande de Transat et plus particulièrement sur les préoccupations exprimées au Tribunal par l'Autorité à l'égard de l'Offre de Mach, le tout afin de déterminer si nous sommes en présence d'une opération financière telle qu'elle doit être considérée comme abusive à l'égard de l'intérêt public.

[62] Depuis l'arrêt *Canadian Tire*<sup>86</sup>, il est clairement établi par la jurisprudence que le Tribunal peut intervenir, même en l'absence d'un quelconque manquement à la loi ou au règlement, s'il est d'avis qu'une pratique ou une opération financière est abusive à l'égard des investisseurs ou du marché. Par ailleurs, la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* et la *Loi sur les valeurs mobilières* accordent au Tribunal la discrétion et plusieurs moyens pour intervenir, si nécessaire, afin de protéger l'intérêt public.

[63] Toutefois, pour justifier une intervention du Tribunal de cette nature dans le cadre de la présente affaire et du contexte particulier qui l'entoure, il faut - de l'avis du soussigné - plus qu'une simple plainte à l'endroit d'un concurrent particulièrement innovateur qui met en péril ou qui gêne habilement la réalisation d'un plan d'affaires incluant une OPA. Une démonstration étoffée que nous sommes en présence d'une opération qui aura un impact délétère et étendu mettant, en péril le bon fonctionnement du marché et la confiance des épargnants, est nécessaire.

[64] Fait étonnant - à tout le moins pour le soussigné - l'Autorité a apparemment choisi d'intervenir après toutes les autres parties pour exprimer au Tribunal - à titre de simple mise en cause dans la présente affaire - ses préoccupations à l'égard de l'Offre de Mach et lui indiquer, qu'à son avis, « dans les circonstances » « une intervention du Tribunal est justifiée et nécessaire et qu'il devrait prononcer les ordonnances d'interdiction n°1 et n° 3 recherchées par la demanderesse Transat.

[65] Or, sachant que la date limite pour le dépôt des actions de Transat dans le cadre de l'Offre de Mach est le 13 août 2019, l'Autorité - à titre de régulateur de marché - avait tout le loisir, dès le 2 août 2019, pour communiquer directement avec Mach et pour lui suggérer avec conviction, dans l'intérêt public, d'amender son offre restreinte d'achat de manière à répondre rapidement à toutes les préoccupations qu'elle a exprimées au Tribunal lors de l'audience du 8 août 2019. Le soussigné rappelle que cette audience porte spécifiquement sur la demande de Transat et sur les ordonnances d'interdiction recherchées par celle-ci.

---

<sup>86</sup> *Canadian Tire Corp. (Re)*, 1987 LNONOSC 47.



2019-012-001

PAGE : 58

[66] Dans le cadre de la présente demande, le Tribunal n'a ni les moyens ni le mandat d'exercer la fonction de régulateur de marché.

[67] L'absence apparente d'intervention de l'Autorité - entre le lancement de l'Offre de Mach le 2 août 2019 et le début de l'audience du Tribunal le 8 août 2019 - en vue de faire modifier rapidement l'Offre de Mach pour répondre à ses préoccupations laisse aujourd'hui le Tribunal dans une situation où il peut uniquement se prononcer sur les conclusions recherchées par Transat. La seule marge de manœuvre dont il dispose, c'est (i) de tuer l'Offre de Mach et par le fait même priver les actionnaires de Transat du droit actuel qu'ils ont de l'accepter ou (ii) rejeter les conclusions recherchées par Transat et laisser ainsi les porteurs d'actions de Transat décider d'accepter ou non l'Offre de Mach, telle qu'elle se lit aujourd'hui.

[68] De l'avis du soussigné, c'est loin d'être une situation idéale pour les actionnaires de Transat.

[69] Par ailleurs, à la lumière des représentations qui lui ont été faites par Transat et par l'Autorité, le soussigné a retenu les éléments suivants comme méritant une attention particulière dans l'Offre de Mach.

[70] Les délais imposés aux actionnaires de Transat dans le cadre de l'Offre de Mach sont restreints. Entre le 2 et le 13 août 2019, il n'y a qu'une période très courte par rapport aux délais prévus dans une offre publique d'achat. Toutefois, de l'avis du soussigné ce délai est largement suffisant pour permettre à un investisseur institutionnel de l'évaluer et d'y participer. Le délai est serré pour un petit actionnaire. Toutefois il convient de rappeler qu'il est actuellement libre de faire le choix d'accepter ou de refuser de participer à l'Offre de Mach alors que ce choix disparaît tout simplement si le Tribunal impose une ordonnance d'interdiction sur toute l'opération.

[71] Mach a expliqué au Tribunal que la mécanique juridique et financière complexe qui entoure l'OPA d'Air Canada sur Transat, comme pour toutes les « offres publiques d'achat », a essentiellement dicté une bonne partie du calendrier de l'Offre de Mach. Mach a aussi souligné que les courts délais reliés à l'Offre de Mach jouent essentiellement contre elle.

[72] Les conditions prévues à la rubrique 5 de l'Offre de Mach<sup>87</sup> sont nombreuses et offrent à Mach plusieurs « portes de sorties » potentielles si elle décide de retirer son offre d'achat restreinte et de ne pas prendre livraison ni régler le prix des actions qui auront été déposées à la suite de celle-ci.

[73] Le fait que Transat ait présenté une demande au Tribunal visant à interdire l'Offre de Mach constitue en soi la matérialisation d'une condition prévue à la clause 5 (j) de cette offre d'achat restreinte, laquelle pourrait être invoquée dès maintenant ou après l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Transat prévue le 23 août 2019, alors que

---

<sup>87</sup> Pièce P-3.

2019-012-001

PAGE : 59

Mach aurait exercé les droits de vote de toutes les actions déposées dans le cadre de son offre.

[74] Mach a confirmé cette situation au Tribunal, lors de l'audience du 8 août 2019, et a indiqué que - comme dans toute offre d'achat - l'initiateur se réserve le droit d'invoquer ou de ne pas invoquer la matérialisation d'une ou de plusieurs conditions prévues dans son offre pour ultimement prendre une décision d'affaire.

[75] À cet égard, Mach a souligné que l'offre publique d'achat d'Air Canada sur Transat contient aussi de nombreuses conditions permettant à Air Canada de se retirer et de ne jamais payer les actions déposées dans le cadre de son OPA, dont certaines - comme l'absence de l'approbation du Bureau de la concurrence ou un changement majeur dans la situation financière de Transat - pourraient n'être invoquées par Air Canada qu'en 2020.

[76] Pour le soussigné, il est manifeste que la plupart des offres d'achat - qu'elles constituent ou non des offres publiques d'achat au sens du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat* - contiennent un nombre considérable de conditions, parfois complexes et arides à lire, permettant à l'initiateur de se retirer et de ne jamais payer les actions déposées dans le cadre de son offre d'achat.

[77] Dans la présente affaire, c'est le cas tant pour l'Offre de Mach que pour l'OPA d'Air Canada, sauf que dans le cas de l'Offre de Mach nous sommes en présence d'une offre d'achat restreinte non-réglémentée en vertu du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*, et ce, parce qu'un choix fondamental a été fait par le législateur, le régulateur et le gouvernement de laisser beaucoup plus de liberté aux intervenants de la place financière qui choisissent - dans une économie de libre marché - de lancer des offres d'achat restreintes.

[78] Comme la divulgation de l'information constitue le principe fondamental sur lequel s'appuie l'ensemble du cadre réglementaire dans le domaine des valeurs mobilières, le Tribunal - dans la présente affaire - doit, de l'avis du soussigné, évaluer si les termes de l'Offre de Mach et, en particulier les conditions qui s'y rattachent, sont divulguées d'une manière qui ne soit pas abusives à l'égard des actionnaires auxquels elle s'adresse et à l'égard du marché.

[79] De l'avis du soussigné, compte tenu du contexte réglementaire particulier qui entoure l'Offre de Mach, les termes de cette offre d'achat restreinte et plus particulièrement les conditions qui y sont décrites et la manière dont elles sont décrites ne sont pas abusifs à l'égard des actionnaires à qui elle s'adresse, ni à l'égard du marché. Un investisseur institutionnel ne devrait pas avoir de grandes difficultés à en saisir les tenants et aboutissants. Pour un actionnaire provenant du public, la lecture sera certes plus ardue mais il en est de même pour la masse considérable d'information qui est reliée à toute offre publique d'achat à laquelle il décide de participer.

[80] Certes, l'Offre de Mach est innovatrice. Elle introduit dans le marché une nouvelle façon de structurer une offre d'achat restreinte et une nouvelle méthodologie pour tenter



2019-012-001

PAGE : 60

de contrer une offre publique d'achat en cours, en l'occurrence l'OPA d'Air Canada sur Transat. L'Offre de Mach manifestement « dérange » l'initiateur et la direction de la cible de cette offre publique d'achat, laquelle s'adresse au Tribunal et tente de le convaincre, dans l'intérêt public, de mettre fin à l'offre d'achat restreinte de Mach.

[81] Dans un tel contexte et avec la très courte période de temps dont le Tribunal dispose pour rendre une décision à l'égard de la demande de Transat, le soussigné est d'avis que le Tribunal doit être très prudent.

[82] L'impact d'une ordonnance d'interdiction sur l'Offre de Mach serait significatif sur le marché et introduirait, de facto, de nouvelles normes dans un segment spécifique du marché que le législateur, le régulateur et le gouvernement ont, à dessein, décidé de laisser beaucoup plus libre. Il n'est pas dans l'intérêt public qu'à la suite de décisions du Tribunal, l'incertitude et l'arbitraire prennent préséance sur les textes législatifs et réglementaires au sein du marché des valeurs mobilières.

[83] De plus, une telle ordonnance d'interdiction aura un impact potentiel significatif sur le vote des actionnaires de Transat qui doit se tenir le 23 août 2019 à l'égard de l'OPA d'Air Canada sur Transat. De l'avis du soussigné, le Tribunal doit prendre garde de s'immiscer indirectement dans une démarche qui appartient essentiellement aux actionnaires. Il doit aussi prendre garde de les priver du droit qu'ils ont actuellement de se prévaloir de l'Offre de Mach.

[84] Il convient de rappeler que notre économie est fondamentalement basée sur un libre marché. Il appartient au législateur, au gouvernement et au régulateur de le baliser par une réglementation qu'ils jugent appropriée, et ce, dans le cadre de l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées par une société démocratique. Ce n'est pas le rôle du Tribunal d'exercer ces responsabilités, ni directement, ni indirectement.

[85] De l'avis du soussigné, il ne fait guère de doute que les caractéristiques particulièrement innovatrices de l'Offre de Mach feront l'objet d'un examen attentif de la part de la place financière et des autorités réglementaires. Une réflexion approfondie sur la nécessité ou non de modifier le cadre réglementaire actuel pour en tenir compte doit se faire, dans l'intérêt public, et ce n'est pas en trois jours qu'on y arrivera.

[86] L'intérêt public au sein des marchés financiers transcende les intérêts particuliers.

[87] Le marché évolue constamment, en particulier à la suite de la création de nouveaux instruments financiers et de nouvelles opérations financières. Il fait preuve de créativité. Il s'agit d'une grande force qu'il faut se garder, dans l'intérêt public, d'éteindre.

[88] Par conséquent, après avoir dûment considéré l'Offre de Mach et le contexte particulier qui l'entoure de même que l'ensemble de la preuve et de l'argumentation qui lui a été présenté par les parties, le soussigné est d'avis qu'il n'est pas justifié, dans l'intérêt public, de prononcer les ordonnances d'interdiction recherchées par Transat.

#### **POUR CES MOTIFS**

2019-012-001

PAGE : 61

Le soussigné juge du Tribunal administratif des marchés financiers, dans l'intérêt public et en vertu de l'article 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de même que des articles 93 et 97 (al. 2(7)) de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* :

**REJETTE** la demande de Transat A.T. inc.

---

**M<sup>e</sup> Jean-Pierre Cristel**  
**juge administratif**

M<sup>e</sup> Alain Riendeau et M<sup>e</sup> Vincent Cérat Lagana  
(Fasken Martineau DuMoulin LLP)  
M<sup>e</sup> Sophie Melchers  
(Norton Rose Fulbright Canada, s.e.n.c.r.l.)  
Procureurs de Transat A.T. inc.

M<sup>e</sup> Marc Duchesne, M<sup>e</sup> James D.G. Douglas et M<sup>e</sup> Marie-Claude Lassiseraye Mathieu  
(Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., s.r.l.)  
Procureurs de Groupe Mach Acquisition inc. et Groupe Mach inc.

M<sup>e</sup> Carl Souquet, M<sup>e</sup> Valentin Jay et M<sup>e</sup> François Lavigne-Massicotte  
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)  
Procureurs de l'Autorité des marchés financiers

M<sup>e</sup> Marc-André Coulombe et M<sup>e</sup> Nathalie Nouvet  
(Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.)  
Procureurs d'Air Canada

Date d'audience : 8 août 2019

## 2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

# 3.

## Distribution de produits et services financiers

---

- 3.1 Avis et communiqués
  - 3.2 Réglementation
  - 3.3 Autres consultations
  - 3.4 Retraits aux registres des représentants
  - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
  - 3.6 Avis d'audiences
  - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
  - 3.8 Autres décisions
-

### 3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

#### Avis de publication

**Avis 31-355 du personnel des ACVM : Rapport annuel 2018 du comité mixte des organismes de réglementation sur l'OSBI**

(Texte publié ci-dessous)

## Avis 31-355 du personnel des ACVM

### *Rapport annuel 2018 du comité mixte des organismes de réglementation sur l'OSBI*

**Le 15 août 2019**

#### **Introduction**

Le présent avis est publié conjointement par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (**ACVM**), l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (**OCRCVM**) et l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (**ACFM**). Il s'agit du rapport annuel du comité mixte des organismes de réglementation (**CMOR**) sur l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (**OSBI**).

Le CMOR est composé de représentants des ACVM (en 2018, les représentants désignés des ACVM étaient la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec) et des deux organismes d'autoréglementation (**OAR**), soit l'OCRCVM et l'ACFM. Le CMOR rencontre régulièrement l'OSBI pour traiter d'enjeux de gouvernance, de questions opérationnelles et d'autres défis importants qui pourraient avoir une incidence sur l'efficacité du processus de règlement des différends.

Le présent avis a pour objet de fournir un aperçu du CMOR et des principales activités qu'il a menées en 2018.

#### **Contexte de l'établissement du CMOR**

En mai 2014, l'entrée en vigueur de modifications apportées au *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* (les **modifications**) a obligé tous les courtiers et conseillers inscrits à mettre les services de règlement des différends de l'OSBI à la disposition de leurs clients, sauf au Québec, où le régime de règlement des différends administré par l'Autorité des marchés financiers (l'**Autorité**) continuerait de s'appliquer. Au Québec, l'Autorité offre des services de règlement des différends aux clients des courtiers inscrits et des conseillers inscrits qui résident dans la province. Le régime québécois ne change pas, et les sociétés inscrites au Québec doivent informer leurs clients résidant dans la province de l'existence de ces services. Les investisseurs québécois peuvent néanmoins avoir recours aux services de l'OSBI pour les différends qui relèvent de son mandat plutôt qu'à ceux offerts par l'Autorité.

**Protocole d'entente/modifications :** parallèlement à l'adoption des modifications, les ACVM et l'OSBI ont signé un protocole d'entente qui prévoit un cadre de surveillance conçu pour veiller à ce que l'OSBI continue de respecter les normes établies par les ACVM<sup>1</sup>. Le protocole d'entente prévoit aussi les modalités de surveillance de l'OSBI par les autorités en valeurs mobilières, de même qu'un cadre permettant aux membres des ACVM et à l'OSBI de coopérer et de communiquer de manière constructive.

En 2015, le protocole d'entente a été modifié pour y ajouter l'Autorité à titre de signataire<sup>2</sup>. Celle-ci s'est jointe à tous les autres membres des ACVM. La version modifiée vient également clarifier certaines dispositions, notamment celles portant sur l'échange d'information et l'obligation de procéder à une évaluation indépendante de l'OSBI.<sup>3</sup> Plus particulièrement, les modifications visent à faire ce qui suit : 1) préciser que la restriction imposée par le protocole sur l'échange d'information ne s'applique pas à l'information sur les problèmes systémiques et que l'OSBI échangera de l'information sur les plaintes individuelles s'il s'agit de problèmes systémiques; et 2) exiger une évaluation indépendante des activités et des pratiques de l'OSBI dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur des modifications (soit le 1<sup>er</sup> mai 2016), et puis tous les cinq ans.

**Mandat du CMOR :** Les autorités membres des ACVM et l'OSBI ont convenu avec les OAR de mettre sur pied le CMOR sur l'OSBI aux fins suivantes :

- faciliter une approche globale de l'échange d'information et surveiller le processus de règlement des différends dans l'objectif général de promouvoir la protection des investisseurs et leur confiance dans ce mécanisme externe;
- favoriser l'équité, l'accessibilité et l'efficacité du processus de règlement des différends;
- faciliter la communication et la consultation régulières entre les membres du CMOR et l'OSBI.

### **Aperçu des activités du CMOR en 2018**

En 2018, cinquième année d'existence du CMOR, cinq réunions ordinaires ont été tenues : en janvier, en avril, en juin, en septembre ainsi qu'en décembre. Le CMOR a également tenu une

<sup>1</sup> Le protocole d'entente énonce les normes que l'OSBI doit respecter sur les points suivants : gouvernance; indépendance et équité; processus d'exécution de certaines fonctions en temps opportun et de façon équitable; frais et coûts; ressources; accessibilité; systèmes et contrôles; principales méthodes; partage d'information; et transparence.

<sup>2</sup> L'Autorité s'est jointe au CMOR le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

<sup>3</sup> On peut consulter le protocole d'entente au <https://bit.ly/2S6LESj> (version française) ou <https://bit.ly/2DPY3Br> (version anglaise).

réunion avec le conseil d'administration de l'OSBI, et a échangé avec l'OSBI de façon ponctuelle. Ces rencontres ont permis au CMOR d'être mis au fait de certains points par l'OSBI, comme le prévoit le protocole d'entente.

Le CMOR a traité et approfondi les questions suivantes :

- 1. Protocole de traitement des problèmes systémiques :** En 2015, le protocole d'entente a été modifié pour y définir les problèmes systémiques potentiels et énoncer une approche réglementaire afin de les traiter une fois signalés par l'OSBI. Le Protocole de traitement des problèmes systémiques prévoit que le président du conseil d'administration de l'OSBI doit informer les membres des ACVM désignés de toute question qui aurait vraisemblablement des implications réglementaires importantes, notamment celles qui semblent toucher plusieurs clients d'une ou de plusieurs sociétés inscrites. En 2018, une situation relative à la communication de l'information sur les frais que l'OSBI a considérée comme un problème systémique a été signalée au CMOR. En réponse à la notification par l'OSBI, l'autorité compétente a pris les mesures réglementaires qui s'imposaient. Pour de plus amples renseignements sur ce protocole, se reporter au <https://www.obsi.ca/fr/how-we-work/systemic-issues.aspx>.
- 2. Surveillance continue des déclarations trimestrielles de l'OSBI, refus d'indemnisation et dédommagements pour des montants inférieurs à ceux recommandés par l'OSBI :** Le CMOR continue de surveiller les données relatives aux plaintes en matière d'investissement, notamment les refus d'indemnisation et les dédommagements pour des montants inférieurs à ceux recommandés par l'OSBI, par l'examen des déclarations trimestrielles de ce dernier. Le CMOR analyse les tendances et enjeux qui s'en dégagent. Comme en 2017, aucun refus d'indemnisation n'a été publié en 2018. Par ailleurs, le CMOR a constaté que sur l'ensemble des dossiers clos en matière d'investissement s'étant soldés par le versement d'un dédommagement monétaire, environ 8 % d'entre eux avaient été réglés pour un montant inférieur à celui recommandé par l'OSBI, comparativement à 15 % en 2017.

Le CMOR continuera de surveiller les tendances en matière de plaintes, notamment en ce qui concerne les refus d'indemnisation selon les recommandations de l'OSBI ou les cas récurrents de dédommagement pour des montants moindres que ceux recommandés par l'OSBI. De l'avis du CMOR, ces données peuvent, sous l'angle des risques, être parfois l'indication que les pratiques de traitement des plaintes de la société posent problème ou faire



douter qu'elle participe aux services de l'OSBI de bonne foi ou conformément à la norme de diligence applicable.

3. **Consultation entre les membres du CMOR et l'OSBI** : Dans l'exécution de son mandat, qui consiste notamment à faciliter la communication et la consultation régulières entre les membres du CMOR et l'OSBI, le CMOR a examiné les changements qu'il est proposé d'apporter aux principaux documents de l'OSBI, y compris les documents publiés pour consultation auprès des parties prenantes, comme les règles générales de l'OSBI, et formulé des commentaires sur ceux-ci, auxquels l'OSBI a répondu.
4. **Évaluation indépendante de l'OSBI** : Ainsi qu'il est prévu dans le protocole d'entente, l'OSBI a subi une évaluation indépendante de ses activités et de ses pratiques dans le secteur de l'investissement de son mandat et, le 6 juin 2016, a publié le rapport intitulé *Examen indépendant du mandat d'investissement de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI)* (le **rapport**)<sup>4</sup>. Le CMOR s'est penché sur l'analyse par la direction de l'OSBI de chacune des recommandations formulées dans le rapport qui sont mises en œuvre par l'OSBI ainsi que sur leur état d'avancement.

Le CMOR a poursuivi ses échanges au sujet de la recommandation figurant dans le rapport qui prévoit que l'OSBI doit pouvoir obtenir réparation pour les clients.

Les ACVM continuent de tout mettre en œuvre pour que les investisseurs bénéficient d'un mécanisme de règlement des différends efficace, accessible et équitable par l'entremise de l'OSBI. Comme l'indiquait l'Avis 31-351 du personnel des ACVM, Avis 17-0229 de l'OCRCVM et Bulletin #0736-M de l'ACFM, *Conformité aux obligations relatives à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement* (l'**avis conjoint**), les ACVM ou les OAR peuvent mener des enquêtes si une société manifeste une tendance à refuser de dédommager des clients suivant les recommandations de l'OSBI ou à offrir des montants de règlement inférieurs à celles-ci, et prendront les mesures réglementaires qui s'imposent.

Les ACVM se sont penchées sur la possibilité d'introduire un cadre réglementaire qui habiliterait l'OSBI à prendre des décisions exécutoires pour les sociétés. Le cadre envisagé nécessiterait des modifications législatives, des changements aux processus de l'OSBI, un rehaussement de la surveillance réglementaire de l'OSBI et l'évaluation de la nécessité

<sup>4</sup> On peut consulter le rapport au <https://www.obsi.ca/en/about-us/resources/Documents/2016-Independent-Evaluation-Investment-Mandate-FR.pdf>

d'établir un mécanisme de révision des décisions de l'OSBI. Avant d'aller plus loin dans les travaux nécessaires pour instituer un tel pouvoir, les ACVM ont décidé de continuer de surveiller les refus de dédommagement et les dédommagements pour des montants inférieurs à ceux recommandés et d'évaluer l'incidence de l'avis conjoint.

### **Aperçu des activités de l'OSBI**

Voici certains des projets dont le CMOR a été mis au fait par l'OSBI :

#### **1. Plan stratégique de l'OSBI**

Le 19 janvier 2017, l'OSBI a publié son plan stratégique, qui énonce ses principales priorités pour les cinq prochaines années (2017-2021). En 2018, le conseil d'administration de l'OSBI et son équipe de direction ont revu le plan stratégique quinquennal, lequel jettera les bases du plan d'affaires et des objectifs de l'OSBI pour 2019. On peut consulter le plan stratégique de l'OSBI au <https://www.obsi.ca/fr/about-us/strategic-plan.aspx>.

#### **2. Services de renseignements aux firmes**

Après le succès du projet pilote du Service de renseignements aux firmes lancé en novembre 2017, l'OSBI a décidé d'offrir ce service de façon permanente aux sociétés participantes qui souhaitent discuter de l'approche, de l'évaluation du risque ou de la méthodologie utilisée par l'organisation pour formuler une recommandation. On trouvera de plus amples renseignements au <https://www.obsi.ca/fr/for-firms/firm-helpdesk.aspx>.

#### **3. Règles générales de l'OSBI**

En décembre 2018, à l'issue d'une consultation publique, l'OSBI a modifié ses règles générales<sup>5</sup>, lesquelles décrivent les principaux pouvoirs et principales responsabilités de l'OSBI, les obligations des sociétés participantes, la portée du mandat de l'OSBI ainsi que le processus qu'il utilise en matière de réception, d'enquête et de résolution relativement aux plaintes exprimées par des clients du secteur des services financiers.

#### **4. Initiative en matière de langage simple**

En 2018, dans un souci de clarté et de compréhensibilité dans ses communications, l'OSBI a lancé une initiative en matière de langage simple. Il a donc publié une mise à jour de sa lettre de consentement ainsi que le document « À quoi vous attendre », rédigé en langage simple, afin d'expliquer de façon claire et concise aux consommateurs le processus de

<sup>5</sup> On peut consulter les règles générales modifiées au <https://bit.ly/2S2g0FB> (version française) ou au <https://bit.ly/2WA3Ouw> (version anglaise).

traitement des plaintes. On peut consulter ces documents sur le site Web de l'OSBI au <https://www.obsi.ca/Modules/News>.

#### **5. Conseil consultatif des consommateurs et des investisseurs de l'OSBI**

En 2018, l'OSBI a annoncé la nomination des cinq nouveaux membres suivants au Conseil consultatif des consommateurs et des investisseurs : Mohinder Singh Bajwa, Harold Geller, Wanda Morris, Harvey Naglie et Andrew Teasdale. On trouvera de plus amples renseignements au <https://www.obsi.ca/fr/about-us/consumer-and-investor-advisory-council.aspx>.

#### **Réunion du CMOR avec le conseil d'administration de l'OSBI**

Conformément au protocole d'entente, la réunion annuelle du CMOR et du conseil d'administration de l'OSBI a eu lieu le 21 septembre 2018. Elle a notamment porté sur le rapport, les enjeux de gouvernance et les questions opérationnelles, ainsi que sur l'efficacité des processus de l'OSBI.

#### **Rapport annuel de l'OSBI**

Pour plus de renseignements sur l'OSBI, on peut consulter le rapport annuel de l'OSBI pour l'exercice terminé le 31 octobre 2018 au <https://www.obsi.ca/Modules/News>

#### **Commentaires**

Le lecteur est invité à formuler des commentaires sur toute question relative à la surveillance de l'OSBI par le CMOR. Prière de les faire parvenir à [ContactJRC-CMOR@acvm-csa.ca](mailto:ContactJRC-CMOR@acvm-csa.ca).

#### **Questions**

Pour toute question concernant le présent avis du personnel des ACVM, prière de vous adresser à l'un des membres du personnel des ACVM suivants :

Antoine Bédard  
 Directeur principal des opérations  
 d'encadrement de la distribution  
**Autorité des marchés financiers**  
 418 525-0337, poste 2751  
 1 877 525-0337, poste 2751  
[antoine.bédard@lautorite.qc.ca](mailto:antoine.bédard@lautorite.qc.ca)

Tyler Fleming  
 Director, Investor Office  
**Commission des valeurs mobilières de  
 l'Ontario**  
 416 593-8092  
[tfleming@osc.gov.on.ca](mailto:tfleming@osc.gov.on.ca)

Mark Wang  
Director, Capital Markets Regulation  
**British Columbia Securities Commission**  
604 899-6658  
[mwang@bcsc.bc.ca](mailto:mwang@bcsc.bc.ca)

Daniella Laise  
Manager, Policy, Investor Office  
**Commission des valeurs mobilières de l'Ontario**  
416 593-2388  
[dlaise@osc.gov.on.ca](mailto:dlaise@osc.gov.on.ca)

Meg Tassie  
Senior Advisor  
**British Columbia Securities Commission**  
604 899-6819  
[mtassie@bcsc.bc.ca](mailto:mtassie@bcsc.bc.ca)

Carlin Fung  
Senior Accountant  
Compliance and Registrant Regulation  
**Commission des valeurs mobilières de l'Ontario**  
416 593-8226  
[cfung@osc.gov.on.ca](mailto:cfung@osc.gov.on.ca)

Eniko Molnar  
Senior Legal Counsel, Market Regulation  
**Alberta Securities Commission**  
403 297-4890  
[eniko.molnar@asc.ca](mailto:eniko.molnar@asc.ca)

### 3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

**3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS**

**Courtiers**

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption

**Conseillers**

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption

**Cabinets de services financiers****Sans mode d'exercice**

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337  
 Montréal : (514) 395-0337  
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	



- 3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)
- 4a Assurance de dommages (Courtier)
- 4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)
- 4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)
- 5a Expertise en règlement de sinistres
- 5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers
- 5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises
- 6a Planification financière

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice

## Non-renouvellement

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité n'a pas été renouvelée à la date d'échéance. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date d'annulation de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une remise en vigueur et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337  
 Montréal : (514) 395-0337  
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez vous référer à la légende mentionnée ci-dessous pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	

6a Planification financière

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation

### 3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

#### 3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

##### Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
AMUNDI CANADA INC.	PAGNI	PATRICK	2019-07-31
FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS - FONDS D'INVESTISSEMENT INC./PROFESSIONALS' FINANCIAL - MUTUAL FUNDS INC.	BELLAVANCE	SYLVAIN	2019-07-31
GRUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	BRUNEAU	FRANÇOIS	2019-08-12

##### Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
AMUNDI CANADA INC.	PAGNI	PATRICK	2019-07-31
FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS - FONDS D'INVESTISSEMENT INC./PROFESSIONALS' FINANCIAL - MUTUAL FUNDS INC.	BELLAVANCE	SYLVAIN	2019-07-31
GESTION D'INVESTISSEMENTS POWER PACIFIC INC.	TRETIK	GREGORY DENNIS	2019-08-05
GESTION D'INVESTISSEMENTS POWER PACIFIC INC.	YANG	VICTOR	2019-08-05
GLOBAL ALPHA CAPITAL MANAGEMENT LTD. / GESTION D'ACTIFS GLOBAL ALPHA LTÉE	TRAN LAM	JANINE	2019-07-23
JARISLOWSKY, FRASER LIMITÉE / JARISLOWSKY, FRASER LIMITED	JARISLOWSKY	ALEXANDRA	2019-07-12
OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC. / OPTIMUM ASSET MANAGEMENT INC.	LAMONTAGNE	PATRICK	2019-07-15

##### Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
AMUNDI CANADA INC.	PAGNI	PATRICK	2019-07-31
FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS - FONDS D'INVESTISSEMENT INC./PROFESSIONALS' FINANCIAL - MUTUAL FUNDS INC.	BELLAVANCE	SYLVAIN	2019-07-31
GESTION D'INVESTISSEMENTS POWER PACIFIC INC.	TRETIAK	GREGORY DENNIS	2019-08-05
GESTION D'INVESTISSEMENTS POWER PACIFIC INC.	YANG	VICTOR	2019-08-05
GLOBAL ALPHA CAPITAL MANAGEMENT LTD. / GESTION D'ACTIFS GLOBAL ALPHA LTÉE	TRAN LAM	JANINE	2019-07-23
JARISLOWSKY, FRASER LIMITÉE / JARISLOWSKY, FRASER LIMITED	JARISLOWSKY	ALEXANDRA	2019-07-12
OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC. / OPTIMUM ASSET MANAGEMENT INC.	LAMONTAGNE	PATRICK	2019-07-15

### 3.5.2 Les cessations d'activités

Aucune information.

### 3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

#### Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CONSEILLERS EN GESTION GLOBALE STATE STREET LTÉE. / STATE STREET GLOBAL ADVISORS, LTD.	RABINOVICH	EMILIANO	2019-08-06
CONSEILLERS EN GESTION GLOBALE STATE STREET LTÉE. / STATE STREET GLOBAL ADVISORS, LTD.	PATEL	KIRAN	2019-08-12
CORDIANT CAPITAL INC.	GALASSI	PIERO	2019-08-13
GLOBEVEST CAPITAL LTÉE	NOEL	CHRISTIAN	2019-07-11
LA CORPORATION DE SERVICES DU BARREAU DU QUÉBEC	PARADIS	PASCAL	2019-08-05

#### Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CONSEILLERS EN GESTION GLOBALE STATE STREET LTÉE. / STATE STREET GLOBAL ADVISORS, LTD.	PATEL	KIRAN	2019-08-12
CONSEILLERS EN GESTION GLOBALE STATE STREET LTÉE. / STATE STREET GLOBAL ADVISORS, LTD.	RABINOVICH	EMILIANO	2019-08-06
CORDIANT CAPITAL INC.	GALASSI	PIERO	2019-08-13
GLOBAL ALPHA CAPITAL MANAGEMENT LTD. / GESTION D'ACTIFS GLOBAL ALPHA LTÉE	SAVIGNAC	DAVID	2019-08-01
GLOBEVEST CAPITAL LTÉE	NOEL	CHRISTIAN	2019-07-11
OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC. / OPTIMUM ASSET MANAGEMENT INC.	FORTIN	DOMINIQUE	2019-07-22
PICTET ASSET MANAGEMENT INC. / PICTET GESTION D'ACTIFS INC.	MARATTA	JOHN	2019-08-05

#### Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CONSEILLERS EN GESTION GLOBALE STATE STREET LTÉE. / STATE STREET GLOBAL ADVISORS, LTD.	RABINOVICH	EMILIANO	2019-08-06
CONSEILLERS EN GESTION GLOBALE STATE STREET LTÉE. / STATE STREET GLOBAL ADVISORS, LTD.	PATEL	KIRAN	2019-08-12
CORDIANT CAPITAL INC.	GALASSI	PIERO	2019-08-13
FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)	BARRIÈRE	YVON	2019-08-02
GLOBAL ALPHA CAPITAL MANAGEMENT LTD. / GESTION D'ACTIFS GLOBAL ALPHA LTÉE	SAVIGNAC	DAVID	2019-08-01
GLOBEVEST CAPITAL LTÉE	NOEL	CHRISTIAN	2019-07-11
LA CORPORATION DE SERVICES DU BARREAU DU QUÉBEC	PARADIS	PASCAL	2019-08-05
OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC. / OPTIMUM ASSET MANAGEMENT INC.	FORTIN	DOMINIQUE	2019-07-22

### 3.5.4 Les nouvelles inscriptions

#### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Disciplines	Date d'émission
603772	TORUS ADVISORY GROUP INC.	Assurance collective de personnes	2019-07-10
603775	9397-3485 QUÉBEC INC.	Assurance de personnes	2019-07-12
603776	9399-2261 QUÉBEC INC	Assurance de dommages (courtier)	2019-07-15
603778	GESTION PHILIPPE PINAULT-REID INC.	Assurance de personnes Planification financière	2019-07-16
603781	GESTION ANTOINE LAMONTAGNE MICHAUD INC.	Assurance de personnes	2019-07-17
603785	GAMMA GESTION DE PATRIMOINE INC./GAMMA WEALTH MANAGEMENT INC.	Assurance de personnes	2019-07-18
603785	GAMMA GESTION DE PATRIMOINE INC./GAMMA WEALTH MANAGEMENT INC.	Assurance collective de personnes Planification financière	2019-07-18
603787	11463004 CANADA INC.	Assurance de dommages (courtier)	2019-07-19
603788	11453777 CANADA INC.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2019-07-19
603790	AFL OUTAOUAIS INC.	Assurance de personnes	2019-07-22
603793	GESTION JEAN-SÉBASTIEN ROY INC.	Assurance de personnes	2019-07-23
603795	9033-3550 QUÉBEC INC.	Assurance de personnes	2019-07-24
603796	LEEDE INSURANCE AGENCY INC.	Assurance de personnes	2019-07-25
603797	GESTION JEAN-PHILIPPE L.TREMBLAY INC.	Assurance de personnes	2019-07-25
603798	GROUPE FINANCIER PRESTIGE INC.	Assurance de personnes	2019-07-25
603799	PATRIA GESTION DE PATRIMOINE INC.	Assurance de personnes	2019-07-25
603802	ESTAR GESTION PRIVÉE INC.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2019-07-26
603807	COMPAGNONS FINANCIERS INC./FINANCIAL COMPANIONS INC.	Assurance de personnes Planification financière	2019-07-30
603813	CITISTAR FINANCIAL SERVICES LTD. /LA FINANCIÈRE CITISTAR LTÉE.	Assurance de personnes	2019-08-01



Inscription	Nom du cabinet	Disciplines	Date d'émission
603814	DESBONSCONSEILS INC.	Assurance de personnes	2019-08-06
603816	X2 REVENU INC.	Assurance de personnes	2019-08-07
603821	GESTION DE PATRIMOINE SPENCER-MANCINI INC.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2019-08-13
603822	GROUPE ASSURANCE CONFIANCE INC.	Assurance de dommages (courtier)	2019-08-13
603823	11486039 CANADA INC.	Assurance de personnes Planification financière	2019-08-13

### 3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

### 3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

### 3.8 AUTRES DÉCISIONS

#### 3.8.1 Dispenses

Aucune information.

#### 3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

#### 3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

#### 3.8.4 Autres

##### Décisions administratives rendues à l'égard d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome

Selon les articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9 (la « Loi ») l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut suspendre l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque ceux-ci ne respectent pas les dispositions prévues aux articles 81, 82, 83, 103.1, 128, 135 et 136 de la Loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la Loi ou à l'un de ses règlements.

L'Autorité peut également radier l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome lorsqu'il y a contravention aux articles 82 et 128 de la Loi ainsi qu'aux articles 81, 83, 103.1, 135 ou 136 de cette même Loi, lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

Le tableau ci-joint contient les décisions administratives rendues par l'Autorité à l'encontre de cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes ayant fait défaut de respecter certaines exigences relatives à leur inscription.

Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Il est également possible de vérifier si un cabinet, représentant autonome ou société autonome est inscrit auprès de l'Autorité en consultant le *Registre des entreprises et individus autorisés à exercer* disponible sur son site Web en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-pro.html>

Vous pouvez également vous adresser au Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337  
 Montréal : 514 395-0337  
 Autres régions : 1 877 525-0337  
 Site Web: [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)

Manquements	Code
Ne pas avoir maintenu une assurance de responsabilité conforme aux règlements	A
Ne pas avoir complété le maintien annuel de son inscription	B
Ne pas avoir versé les droits annuels prévus aux règlements	C
Ne pas avoir de représentant rattaché	D

Disciplines ou catégories de discipline	Code
Assurance de personnes	1
Assurance collective de personnes	2
Assurance de dommages (Agents)	3
Assurance de dommages (Courtiers)	4
Expertise en règlement de sinistres	5
Planification financière	6
Courtage en épargne collective	7611
Courtage en plans de bourses d'études	7615

La liste ci-dessous indique le numéro de client du cabinet, représentant autonome ou société autonome concerné, son nom, le numéro de la décision rendue par l'Autorité, le manquement reproché, la discipline ou la catégorie de discipline concernée par le manquement, la nature de la décision et la date de la décision.

Numéro de client	Nom de la personne morale	Numéro de décision	Manquements et Disciplines ou catégories de discipline	Nature de la décision	Date de la décision
2001161671	JIN KIM	2019-CI-1034811	D / 1	Radiation	2019-07-04
2001173588	CAROLLE GARCEAU	2019-CI-1037139	D / 1	Radiation	2019-07-19
3000596427	DIMITRI HOUDE	2019-CI-1034235	A-D / 1	Radiation	2019-07-04
3001250707	WOLO EMMANUEL KRAH	2019-CI-1034818	D / 1	Radiation	2019-07-04
3001595587	LANA HEYNEMAND	2019-CI-1034826	D / 1	Radiation	2019-07-04

# 4.

## Indemnisation

---

- 4.1 Avis et communiqués
  - 4.2 Réglementation
  - 4.3 Autres consultations
  - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
  - 4.5 Autres décisions
-

## 4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.



## 4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

#### 4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

## 4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Protection des dépôts
  - 5.7 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.



#### 5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

Aucune information.

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

## 5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 6.

## Marchés de valeurs et des instruments dérivés

---

- 6.1 Avis et communiqués
  - 6.2 Réglementation et instructions générales
  - 6.3 Autres consultations
  - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
  - 6.5 Interdictions
  - 6.6 Placements
  - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
  - 6.8 Offres publiques
  - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
  - 6.10 Autres décisions
  - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

## **6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS**

### **Avis de publication**

**Avis 31-355 du personnel des ACVM : Rapport annuel 2018 du comité mixte des organismes de réglementation sur l'OSBI**

(Voir section 3.1 du présent bulletin)

## 6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

### 6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.



## 6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

## 6.5 INTERDICTIONS

### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

**Tauriga Sciences, Inc.**

Le 9 août 2019

#### INTERDICTION D'OPÉRATIONS

Tauriga Sciences, Inc. (l'« émetteur ») est un émetteur assujéti du marché de gré à gré soumis au Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains, RLRQ, c. V-1.1, r. 24.1;

L'émetteur a omis de déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), l'information périodique suivante (le « manquement ») exigée en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi ») et le Règlement 51-105 :

- les états financiers annuels audités, le rapport de gestion annuel et la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 mars 2019;
- l'attestation des documents annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.

Vu le défaut de l'émetteur de remédier au manquement à la date de la présente décision;

Vu les articles 265, 267 et 318 de la Loi;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1.

En conséquence, l'Autorité :

interdit à Tauriga Sciences, Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujéti du marché gré à gré parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de prévues au Règlement 51-105.

L'Autorité peut révoquer la présente décision en vertu de l'article 318 de la Loi si l'émetteur remédie au manquement de façon satisfaisante.

Estelle Savoie-Dufresne  
Directrice de la conformité - émetteurs et initiés

Décision n°: 2019-CEI-0004

### 6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FNB de revenu fixe sans contraintes BNI	13 août 2019	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
Counsel Balanced Growth Portfolio	9 août 2019	Ontario
Fonds Indice MSCI Monde Incidence ESG CI	9 août 2019	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Lightspeed POS Inc.	7 août 2019	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
<p>Catégorie de croissance tactique Alphadelta</p> <p>Catégorie momentum d'actions</p> <p>Canadiennes alphadelta (<i>auparavant, catégorie ciblée D'actions canadiennes alphadelta</i>)</p> <p>Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes Alphadelta</p> <p>Catégorie de croissance du revenu de dividendes Alphadelta</p>	13 août 2019	Colombie-Britannique
<p>FNB Banques mondiales Hamilton (<i>auparavant FNB Banques mondiales Hamilton Capital</i>)</p> <p>FNB Rendement de sociétés financières mondiales Hamilton (<i>auparavant FNB Rendement de sociétés financières mondiales Hamilton Capital</i>)</p> <p>FNB Sociétés financières américaines à moyenne capitalisation Hamilton (USD) (<i>auparavant FNB Sociétés financières américaines à moyenne capitalisation Hamilton Capital (USD)</i>)</p> <p>FNB Pondération variable de titres de banques canadiennes Hamilton (<i>auparavant FNB Pondération variable de titres de banques canadiennes Hamilton Capital</i>)</p> <p>FNB Rendement de sociétés financières australiennes Hamilton (<i>auparavant FNB Rendement de sociétés financières</i>)</p>	8 août 2019	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
<i>australiennes Hamilton Capital)</i>		
FNB Banques mondiales Hamilton <i>(auparavant FNB Banques mondiales Hamilton Capital)</i>	8 août 2019	Ontario
FNB Rendement de sociétés financières mondiales Hamilton <i>(auparavant FNB Rendement de sociétés financières mondiales Hamilton Capital)</i>		
FNB Sociétés financières américaines à moyenne capitalisation Hamilton USD <i>(auparavant FNB Sociétés financières américaines à moyenne capitalisation Hamilton Capital (USD))</i>		
FNB Pondération variable de titres de banques canadiennes Hamilton <i>(auparavant FNB Pondération variable de titres de banques canadiennes Hamilton Capital, et précédemment FNB Pondération dynamique de titres de banques canadiennes Hamilton Capital)</i>		
FNB Rendement de sociétés financières australiennes Hamilton <i>(auparavant FNB Rendement de sociétés financières australiennes Hamilton Capital)</i>		
Fonds d'obligations avantage Canoe	8 août 2019	Alberta
Catégorie portefeuille d'obligations avantage Canoe		
Fonds mondial de revenu Canoe		
Catégorie portefeuille mondiale de revenu Canoe		
Fonds de possibilités de crédit Canoe <i>(auparavant, Fonds de rendement élevé stratégique Canoe)</i>		
Catégorie portefeuille de possibilités de crédit Canoe <i>(auparavant, Catégorie portefeuille de rendement élevé stratégique Canoe)</i>		
Fonds de revenu amélioré Canoe		
Catégorie portefeuille de revenu amélioré Canoe		
Catégorie portefeuille nord-américaine de revenu mensuel Canoe		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie portefeuille de répartition d'actifs Canoe		
Fonds de revenu à prime Canoe		
Fonds défensif d'actions mondiales Canoe (auparavant, Fiera Capital Fonds défensif d'actions mondiales)		
Catégorie portefeuille défensive d'actions américaines Canoe (auparavant, Catégorie portefeuille américaine de revenu d'actions Canoe)		
Catégorie portefeuille d'actions Canoe		
Fonds d'actions internationales Canoe (auparavant, Fiera Capital Fonds d'actions internationales)		
Fonds d'actions mondiales Canoe (auparavant, Fiera Capital Fonds d'actions mondiales)		
Catégorie portefeuille mondiale toutes capitalisations Canoe		
Catégorie portefeuille canadienne petite et moyenne capitalisation Canoe		
Catégorie portefeuille de revenu d'énergie Canoe		
Catégorie portefeuille de l'énergie Canoe		
Fonds de fiducie Canoe		
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	12 août 2019	
Fonds indiciel mixité nord-américaine Evolve		
Fonds indiciel innovation automobile Evolve		
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve		
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve		
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve		
Fonds Actif obligations à duration courte Evolve		
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve		
TransCanada PipeLines Limited	9 août 2019	Alberta

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds canadien équilibré Mackenzie	7 août 2019	Ontario
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie		
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie	7 août 2019	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Aucune information.

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Atlas Engineered Products Ltd.	2018-10-31	3 799 000 \$
Banque Nationale du Canada	2018-10-29	1 000 000 \$
Barclays Bank PLC	2018-10-29	600 000 \$
Braingrid Corporation	2018-10-26	1 388 317 \$
Canamex Gold Corp.	2018-10-31	109 975 631 \$



Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Capital Immo Privé inc	2018-10-30	291 800 \$
Clover Limited Partnership	2018-10-24	550 469 000 \$
Durum Industrial Real Estate Investment Trust	2018-11-01	314 100 \$
Finance CoPower, inc.	2018-11-01	1 588 000 \$
Flow Water Inc.	2018-10-29 au 2018-11-06	1 085 000 \$
FLRish, Inc.	2018-10-30	5 522 000 \$
Franklin Global Real Assets Fund	2018-11-01 au 2018-11-02	7 018 829 \$
Global Cannabis Applications Corp.	2018-10-30	722 401 \$
Green Sky Labs Inc.	2018-10-29	7 670 017 \$
Greybrook Oshawa IV Limited Partnership	2018-10-30	9 650 200 \$
Group RMC Realty Limited Partnership	2018-10-31	11 373 459 \$
Harbour High Yield Mortgage Investment Trust	2018-11-01	183 900 \$
ICM Property Partners Trust	2018-10-31	835 370 \$
Intelife Income Trust	2018-10-31	373 850 \$
Lobo Genetics Inc.	2018-07-10	40 000 \$
Old Kent Road Income Fund I	2018-10-29 au 2018-11-05	118 268 \$
Pasha Brands Ltd.	2018-11-05	4 955 302 \$
Peekaboo Beans Inc.	2018-11-06	415 233 \$
Penfund Capital Fund VI Limited Partnership	2018-11-02	111 600 000 \$
Pinnacle Absolute Return Trust	2018-11-01	230 482 \$
Plaza Ventures Special Opportunity Fund I LP	2018-10-29	2 941 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Ressources Cerro de Pasco inc.	2018-11-05	50 000 \$
RISE Life Science Corp.	2018-11-14	4 035 000 \$
RiverRock Mortgage Investment Corporation	2018-11-01	7 356 402 \$
Romspen Mortgage Investment Fund	2018-11-01	49 534 440 \$
SI-BONE, Inc.	2018-10-19	2 113 020 \$
Société en commandite Brightspark 09-18	2018-11-14	1 508 579 \$
Société en commandite Econo-Malls #23	2018-10-25	1 003 404 \$
Société en commandite Econo-Malls #23B	2018-10-25	4 251 616 \$
Sonoro Metals Corp.	2018-10-29	457 000 \$
Spectra7 Microsystems Inc.	2018-10-30	4 861 834 \$
StoneCo Ltd.	2018-10-29	1 574 280 \$
Sun Pharm Investments Ltd.	2018-10-31	7 568 824 \$
Swift River Farmland 2017 Trust	2018-10-31	79 000 \$
Tajiri Resources Corp.	2017-10-24	130 000 \$
Tarku Resources Ltd	2018-11-23	283 550 \$
Tempbridge inc.	2018-11-14	3 150 000 \$
Temperance Capital Income Trust	2018-10-31	435 188 \$
TerraX Minerals Inc.	2018-11-16	2 355 000 \$
TFS Canada Bond Series III Inc.	2018-11-16	10 837 930 \$
TPG Partners VIII, L.P.	2018-10-26	19 662 000 \$
Transurban Finance Company PTY Ltd.	2018-11-13	650 000 000 \$
Trez Capital Prime Trust	2018-10-29 au 2018-11-05	7 107 900 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Trez Capital Prime Trust	2018-10-30 au 2018-11-06	1 720 060 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-10-23 au 2018-10-29	790 592 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-10-30 au 2018-11-06	6 156 636 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-11-07 au 2018-11-09	363 928 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-11-05 au 2018-11-13	25 407 773 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-11-13 au 2018-11-19	6 988 583 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2018-10-29 au 2018-10-31	939 807 \$
Triumph Real Estate Investment Fund II	2018-11-14	190 060 \$
UBS AG, Jersey Branch	2018-11-09 au 2018-11-13	2 574 881 \$
Vertical Exploration Inc.	2018-10-31	130 000 \$
Vitality CBD Natural Health Products Inc.	2018-09-25	1 950 148 \$

#### SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

##### 6.6.4 Refus

Aucune information.

##### 6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en

vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

**6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ**

Aucune information.

## **6.8 OFFRES PUBLIQUES**

### **6.8.1 Avis**

Aucune information.

### **6.8.2 Dispenses**

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### **6.8.3 Refus**

Aucune information.

### **6.8.4 Divers**

Aucune information.

## 6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

### 6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

### 6.9.2 Dispenses

#### Connacher Oil and Gas Limited

Vu la demande sous examen coordonné de Connacher Oil and Gas Limited (le « déposant ») présentée à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 19 juin 2019 conformément à l'*Instruction générale 11-203 relative au traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires* en vertu de laquelle l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta (l'« autorité principale ») en vue d'obtenir:

1. la révocation de son état d'émetteur assujetti (la « révocation »);
2. une décision, en vertu de l'article 272.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ., c. V -1.1 (la « LVM »), que le déposant n'a pas la qualité d'émetteur assujetti du marché de gré à gré en vertu de l'article 3 du *Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains*, RLRQ, c. V-1.1, r. 24.1 (le « Règlement 51-105 »).

Vu l'article 3 du Règlement 51-105 qui a pour effet de désigner tout émetteur du marché de gré à gré qui satisfait une des conditions prévues à cet article comme un émetteur assujetti du marché de gré à gré;

Vu les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V- 1.1, r. 3, et dans le Règlement 51-105;

Vu l'article 18 du Règlement 51-105;

Vu les articles 69 et 272.2 de la LVM;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E -6.1;

Vu les déclarations de faits du déposant;

Vu la décision de l'autorité principale.

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujetti du déposant et désigne qu'il n'a pas la qualité d'émetteur assujetti du marché de gré à gré, aux mêmes conditions que celles prévues dans la décision de l'autorité principale.

La présente décision prend effet à la date de la décision de l'autorité principale.

Fait le 30 juillet 2019.

Hugo Lacroix  
Surintendant des marchés de valeurs par intérim

Décision n°: 2019-SMV-0039

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

#### **6.9.3 Refus**

Aucune information.

#### **6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti**

Aucune information.

#### **6.9.5 Divers**

Aucune information.



## 6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

## 6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

## ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

## RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ACASTA ENTERPRISES INC.	2019-06-30
ACASTI PHARMA INC.	2019-06-30
ACCORD FINANCIAL CORP.	2019-06-30
AETERNA ZENTARIS INC.	2019-06-30
AG GROWTH INTERNATIONAL INC.	2019-06-30
AIMIA INC.	2019-06-30
AIRBOSS OF AMERICA CORP.	2019-06-30
ALCANNA INC.	2019-06-30
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2019-06-30
ALGONQUIN POWER & UTILITIES CORP.	2019-06-30
ALTAGAS CANADA INC.	2019-06-30
ALTIUS MINERALS CORPORATION	2019-06-30
ALTUS GROUP LIMITED	2019-06-30
ALVOPETRO ENERGY LTD.	2019-06-30
AMERICAN HOTEL INCOME PROPERTIES REIT LP	2019-06-30
AMERICAS SILVER CORPORATION	2019-06-30
AMERIGO RESOURCES LTD.	2019-06-30
ARBUTUS BIOPHARMA CORPORATION	2019-06-30
ATLATSA RESOURCES CORPORATION	2019-06-30
ATS AUTOMATION TOOLING SYSTEMS INC.	2019-06-30
AUTOCANADA INC.	2019-06-30
AUTOMOTIVE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-06-30
AUTORITE AEROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	2019-06-30
BANQUE HSBC CANADA	2019-06-30
BELLUS SANTE INC.	2019-06-30
BIP INVESTMENT CORPORATION	2019-06-30
BIRCHCLIFF ENERGY LTD.	2019-06-30
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-06-30
BORALEX INC.	2019-06-30
BOSTON PIZZA ROYALTIES INCOME FUND	2019-06-30
BRIQUE BRAMPTON LIMITEE	2019-06-30
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.	2019-06-30
BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.	2019-06-30
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE FINANCE LIMITED	2019-06-30
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE FINANCE LLC	2018-06-30
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE FINANCE PTY LTD	2019-06-30
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE FINANCE ULC	2019-06-30
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE PARTNERS L.P.	2019-06-30
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE PREFERRED EQUITY INC.	2019-06-30
BROOKFIELD PROPERTY PARTNERS L.P.	2019-06-30
CAE INC.	2019-06-30
CALFRAC WELL SERVICES LTD.	2019-06-30
CALLIDUS CAPITAL CORPORATION	2019-06-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
CANADA GOOSE HOLDINGS INC.	2019-06-30
CANLAN ICE SPORTS CORP.	2019-06-30
CAPITAL DESJARDINS INC.	2019-06-30
CAPSTONE INFRASTRUCTURE CORPORATION	2019-06-30
CASCADES INC.	2019-06-30
CATHEDRAL ENERGY SERVICES LTD.	2019-06-30
CCL INDUSTRIES INC.	2019-06-30
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
CENTRIC HEALTH CORPORATION	2019-06-30
CEQUENCE ENERGY LTD.	2019-06-30
CERVUS EQUIPMENT CORPORATION	2019-06-30
CES ENERGY SOLUTIONS CORP	2019-06-30
CHARTWELL, RESIDENCES POUR RETRAITE	2019-06-30
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2019-06-30
CHINOOK ENERGY INC.	2019-06-30
CHORUS AVIATION INC.	2019-06-30
CI FINANCIAL CORP.	2019-06-30
CINEPLEX INC.	2019-06-30
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2019-06-30
CLARKE INC.	2019-06-30
CLEARSTREAM ENERGY SERVICES INC.	2019-06-30
CONDOR PETROLEUM INC.	2019-06-30
CONDUENT INCORPORATED	2019-06-30
CONSOLIDATED HCI HOLDINGS CORPORATION	2019-06-30
CORPORATION AURIFERE ORIGIN	2019-06-30
CORPORATION COTT	2019-06-29
CORPORATION FIERA CAPITAL	2019-06-30
CORPORATION ROYAL NICKEL	2019-06-30
CORPORATION WAJAX	2019-06-30
CORPORATIONS UNIES LIMITEE	2019-06-30
CORREVIO PHARMA CORP.	2019-06-30
CORRIDOR RESOURCES INC.	2019-06-30
CRESCITA THERAPEUTICS INC.	2019-06-30
CROWN CAPITAL PARTNERS INC.	2019-06-30
CYMBRIA CORPORATION	2019-06-30
DEANS KNIGHT INCOME CORPORATION	2019-06-30
DENBURY RESOURCES INC.	2019-06-30
DENISON MINES CORP.	2019-06-30
DIAMEDICA THERAPEUTICS INC.	2019-06-30
DIVERSIFIED ROYALTY CORP.	2019-06-30
DOMTAR CORPORATION	2019-06-30
DREAM UNLIMITED CORP.	2019-06-30
DUNDEE CORPORATION	2019-06-30
DXI ENERGY INC.	2019-06-30
E-L FINANCIAL CORPORATION LIMITED	2019-06-30
EAGLE ENERGY INC.	2019-06-30

*RAPPORTS TRIMESTRIELS*

	Date du document
ELECTROVAYA INC.	2019-06-30
EMERA INCORPORATED	2019-06-30
EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (L')	2019-06-30
ENDEAVOUR SILVER CORP.	2019-06-30
ENERFLEX LTD.	2019-06-30
ENERGIR INC.	2019-06-30
ENERPLUS CORPORATION	2019-06-30
ENSIGN ENERGY SERVICES INC.	2019-06-30
ENTREPRISE DNA CANADA INC. (L')	2019-03-31
ENTREPRISES MINIERES GLOBEX INC.	2019-06-30
ERDENE RESOURCE DEVELOPMENT CORPORATION	2019-06-30
EURO RESSOURCES S.A.	2019-06-30
EUROGAS INTERNATIONAL INC.	2019-06-30
EXPLOITATION MINIERE GOLDGROUP INC.	2019-06-30
EXPLORATION AMEX INC.	2019-06-30
EXPLORATION MIDLAND INC.	2019-06-30

*RAPPORTS TRIMESTRIELS*

	Date du document
EXTENDICARE INC.	2019-06-30
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUEBEC	2019-06-30
FENNEC PHARMACEUTICALS INC.	2019-06-30
FIDUCIE D'ARGENT PHYSIQUE SPROTT	2019-06-30
FIDUCIE D'OR ET D'ARGENT PHYSIQUES SPROTT	2019-06-30
FIDUCIE D'OR PHYSIQUE SPROTT	2019-06-30
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	2019-06-30
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER MONDIALE DREAM	2019-06-30
FIDUCIE DE PLATINE ET DE PALLADIUM PHYSIQUES SPROTT	2019-06-30
FIDUCIE DE TITRISATION AUTOMOBILE FORD	2019-06-30
FIRST MINING GOLD CORP.	2019-06-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER D'IMMEUBLES RESIDENTIELS CANADIENS	2019-06-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	2019-06-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	2019-06-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER H&R	2019-06-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER PRO	2019-06-30
FOREMOST INCOME FUND	2019-06-30
FORTUNE MINERALS LIMITED	2019-06-30
FRESHII INC.	2019-06-30
GDI SERVICES AUX IMMEUBLES INC.	2019-06-30
GESTION DES COMMUNICATIONS DATA CORP.	2019-06-30
GLACIER MEDIA INC.	2019-06-30
GMP CAPITAL INC.	2019-06-30
GOLD STANDARD VENTURES CORP.	2019-06-30
GRAN TIERRA ENERGY INC.	2019-06-30
GREAT CANADIAN GAMING CORPORATION	2019-06-30
GREEN ORGANIC DUTCHMAN HOLDINGS LTD. (THE)	2019-06-30
GROUPE ALITHYA INC.	2019-06-30

*RAPPORTS TRIMESTRIELS*

	Date du document
GROUPE IBI INC.	2019-06-30
GROUPE INTERTAPE POLYMER INC. (LE)	2019-06-30
GROUPE STARS INC. (LE)	2019-06-30
GROUPE VISION NEW LOOK INC.	2019-06-29
GROUPE WSP GLOBAL INC.	2019-06-29
GVIC COMMUNICATIONS CORP.	2019-06-30
HARDWOODS DISTRIBUTION INC.	2019-06-30
HELIUS MEDICAL TECHNOLOGIES INC.	2019-06-30
HEROUX-DEVTEK INC.	2019-06-30
HOLLOWAY LODGING CORPORATION	2019-06-30
HUSBAY MINERALS INC.	2019-06-30
HYDRO ONE INC.	2019-06-30
HYDRO ONE LIMITED	2019-06-30
HYDROGENICS CORPORATION	2019-06-30
IMPERIAL METALS CORPORATION	2019-06-30
IMV INC.	2019-06-30
INDIGO BOOKS & MUSIC INC.	2019-06-29
INDUSTRIES AVCORP INC. (LES)	2019-06-30
INDUSTRIES LASSONDE INC.	2019-06-29

*RAPPORTS TRIMESTRIELS*

	Date du document
INNERGEX ENERGIE RENOUVELABLE INC.	2019-06-30
INOVALIS REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-06-30
INPUT CAPITAL CORP.	2019-06-30
INTELGENX TECHNOLOGIES CORP.	2019-06-30
INTER PIPELINE LTD.	2019-06-30
INTERFOR CORPORATION	2019-06-30
INTERMAP TECHNOLOGIES CORPORATION	2019-06-30
INTRINSYC TECHNOLOGIES CORPORATION	2019-06-30
INVESQUE INC.	2019-06-30
ITASCA CAPITAL LTD.	2019-06-30
IVANHOE MINES LTD.	2019-06-30
JAMIESON WELLNESS INC.	2019-06-30
JPJ GROUP PLC	2019-06-30
KEG ROYALTIES INCOME FUND (THE)	2019-06-30
KELT EXPLORATION LTD.	2019-06-30
KEW MEDIA GROUP INC.	2019-06-30
KILLAM APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-06-30
LABRADOR IRON ORE ROYALTY CORPORATION	2019-06-30
LEGG MASON, INC.	2019-06-30
LIBERTY GOLD CORP.	2019-06-30
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2019-06-30
LITHIUM AMERICAS CORP.	2019-06-30
LSC COMMUNICATIONS, INC.	2019-06-30
LUCARA DIAMOND CORP.	2019-06-30
LXRANDCO, INC.	2019-06-30
MAGNA INTERNATIONAL INC.	2019-06-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
MARATHON OIL CORPORATION	2019-06-30
MAYA OR & ARGENT INC.	2019-06-30
MEDICAL FACILITIES CORPORATION	2019-06-30
MEDICURE INC.	2019-06-30
METAUX RUSSEL INC.	2019-06-30
METRO INC.	2019-07-06
MEUBLES LEON LTEE	2019-06-30
MICROBIX BIOSYSTEMS INC.	2019-06-30
MILESTONE PHARMACEUTIQUES INC.	2019-06-30
MINES D'OR DYNACOR INC.	2019-06-30
MINES MONETA PORCUPINE INC. (LES)	2019-06-30
MINIERE OSISKO INC.	2019-06-30
MINTO APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-06-30
MOGO INC.	2019-06-30
MORNEAU SHEPELL INC.	2019-06-30
MOUNT LOGAN CAPITAL INC.	2019-06-30
NEO PERFORMANCE MATERIALS INC.	2019-06-30
NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ETRE INC.	2019-06-30
NFI GROUP INC.	2019-06-30
NORTHVIEW APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-06-30
NORTHWEST HEALTHCARE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-06-30
NORZINC LTD.	2019-06-30
NOVA SCOTIA POWER INC.	2019-06-30
NUANCE COMMUNICATIONS, INC.	2019-06-30
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
NUVO PHARMACEUTICALS INC.	2019-06-30
OBSIDIAN ENERGY LTD.	2019-06-30
ONCOLYTICS BIOTECH INC.	2019-06-30
ONEX CORPORATION	2019-06-30
ORLA MINING LTD.	2019-06-30
O3 MINING INC.	2019-06-30
PAGES JAUNES LIMITEE	2019-06-30
PAGES JAUNES SOLUTIONS NUMERIQUES ET MEDIAS LIMITEE	2019-06-30
PAPIERS TISSU KP INC.	2019-06-30
PARAMOUNT RESOURCES LTD	2019-06-30
PARK LAWN CORPORATION	2019-06-30
PASON SYSTEMS INC.	2019-06-30
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2019-06-30
PEYTO EXPLORATION & DEVELOPMENT CORP.	2019-06-30
PIERIDAE ENERGY LIMITED	2019-06-30
PINETREE CAPITAL LTD.	2019-06-30
PINNACLE RENEWABLE ENERGY INC.	2019-06-30
PLASTIQUES IPL INC.	2019-06-30
PLAZA RETAIL REIT	2019-06-30
POLYMET MINING CORP.	2019-06-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
POSERA LTD.	2019-06-30
PRAIRIE PROVIDENT RESOURCES INC.	2019-06-30
PREMIUM BRANDS HOLDINGS CORPORATION	2019-06-29
PRODUITS FORESTIERS RESOLU INC.	2019-06-30
PROFOUND MEDICAL CORP.	2019-06-30
PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.	2019-06-30
QUARTERHILL INC.	2019-06-30
QUEBECOR INC.	2019-06-30
QUESTERRE ENERGY CORPORATION	2019-06-30
RAYONIER ADVANCED MATERIALS INC.	2019-06-30
RESSOURCES YORBEAU INC. (LES)	2019-06-30
RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	2019-06-30
SAPUTO INC.	2019-06-30
SAVARIA CORPORATION	2019-06-30
SENVEST CAPITAL INC.	2019-06-30
SERVICES IMMOBILIERS BRIDGEMARQ INC.	2019-06-30
SHAWCOR LTEE	2019-06-30
SIENNA SENIOR LIVING INC.	2019-06-30
SIERRA METALS INC.	2019-06-30
SILVERCORP METALS INC.	2019-06-30
SIR ROYALTY INCOME FUND	2019-06-30
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2019-06-30
SMARTCENTRES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-06-30
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2019-06-30
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2019-06-29
SOCIETE DE RECETTES ILLIMITEES	2019-06-30
SOPERIOR FERTILIZER CORP.	2019-06-30
SOUTHGOBI RESOURCES LTD.	2019-06-30
SPROTT INC.	2019-06-30
SPX FLOW, INC.	2019-06-29
SSR MINING INC.	2019-06-30
STARLIGHT HYBRID GLOBAL REAL ASSETS TRUST	2019-06-30
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
STARLIGHT U.S. MULTI-FAMILY (NO. 1) VALUE-ADD FUND	2019-06-30
STELCO HOLDINGS INC.	2019-06-30
STEP ENERGY SERVICES LTD.	2019-06-30
STORM RESOURCES LTD.	2019-06-30
STORNOWAY DIAMOND CORPORATION	2019-06-30
SUPERIOR PLUS CORP.	2019-06-30
SURGE ENERGY INC.	2019-06-30
TAMARACK VALLEY ENERGY LTD.	2019-06-30
TEARLAB CORPORATION	2019-06-30
THERAPEUTIQUE KNIGHT INC.	2019-06-30
TIDEWATER MIDSTREAM AND INFRASTRUCTURE LTD.	2019-06-30
TOREX GOLD RESOURCES INC.	2019-06-30
TOTAL ENERGY SERVICES INC.	2019-06-30



*RAPPORTS TRIMESTRIELS*

	Date du document
TOUCHSTONE EXPLORATION INC.	2019-06-30
TRANSALTA CORPORATION	2019-06-30
TRANSALTA RENEWABLES INC.	2019-06-30
TRANSGLOBE ENERGY CORPORATION	2019-06-30
TREZ CAPITAL MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2019-06-30
TREZ CAPITAL SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2019-06-30
TRILOGY INTERNATIONAL PARTNERS INC.	2019-06-30
TRISURA GROUP LTD.	2019-06-30
TSO3 INC.	2019-06-30
ULTRA PETROLEUM CORP.	2019-06-30
URBANA CORPORATION	2019-06-30
VALENER INC.	2019-06-30
VIEMED HEALTHCARE INC.	2019-06-30
WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED	2019-06-30
WESDOME GOLD MINES LTD.	2019-06-30
WESTERN COPPER AND GOLD CORPORATION	2019-06-30
WESTERN URANIUM & VANADIUM CORP.	2019-06-30
WESTPORT FUEL SYSTEMS INC.	2019-06-30
WHEATON PRECIOUS METALS CORP.	2019-06-30
XEBEC ADSORPTION INC.	2019-06-30
ZARGON OIL & GAS LTD.	2019-06-30
37 CAPITAL INC.	2019-06-30

*ÉTATS FINANCIERS ANNUELS*

	Date du document
ABSOLUTE SOFTWARE CORPORATION	2019-06-30
ENTREPRISE DNA CANADA INC. (L')	2018-12-31
ROYAL GOLD, INC.	2019-06-30

*RAPPORTS ANNUELS*

	Date du document
ABSOLUTE SOFTWARE CORPORATION	2019-06-30
ENTREPRISE DNA CANADA INC. (L')	2018-12-31
ROYAL GOLD, INC.	2019-06-30

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*

	Date du document
ANDREW PELLER LIMITEE	
CLEGHORN MINERALS LTD.	
COBALT 27 CAPITAL CORP.	
ELLIPSIZ COMMUNICATIONS LTD.	
EQUITORIAL EXPLORATION CORP.	

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*

	Date du document
FONDS DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC (F.T.Q.)	
GROUPE ALITHYA INC.	
GUNGNIR RESOURCES INC.	
HANWEI ENERGY SERVICES CORP.	
OPEN TEXT CORPORATION	
RESSOURCES VANTEX LTEE	

*NOTICE ANNUELLE*

	Date du document
ABSOLUTE SOFTWARE CORPORATION	2019-06-30
FILO MINING CORP.	2018-12-31

## ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

**Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)**

<b>RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI</b>	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujéti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujéti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujéti ( <i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujéti	<b>Dérivés émis par l'émetteur</b>
5 : Dirigeant d'un émetteur assujéti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujéti ou d'une filiale de l'émetteur assujéti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
<b>NATURE DE L'OPÉRATION</b>	54 : Exercice de bons de souscription
<b>Généralités</b>	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	<b>Dérivés émis par un tiers</b>
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	<b>Divers</b>
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	<b>NATURE DE L'EMPRISE</b>
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	<b>AUTRES MENTIONS</b>
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

**AVIS**

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujétis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
<b>5N Plus Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Roshan, Arjang	4, 5	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	2.1005	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 200	2.2054	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.3228	QC
<b>Aberdeen Asia-Pacific Income Investment Company Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Aberdeen Asia-Pacific Income Investment Company Limited	1	O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	3.5800	ON
		O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	5 800	3.6000	ON
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.6200	ON
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	3.6300	ON
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	3.6300	ON
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	3.5900	ON
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	3.6000	ON
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.6100	ON
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	3.6200	ON
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(21 000)		ON
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(14 000)		ON
<b>Ag Growth International Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Close, Timothy Jackson	5	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 903	43.4800	MB
Lambert, William Allen	4	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000		MB
<b>Aimia Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mittleman Investment Management, LLC	3							
Mittleman Investment Management, LLC	PI	O	2019-08-13	C	97 - Autre	(52 000)		QC
<i>Droits - Performance Share Units - Aimia LTIP</i>								
Leonard, Steven Clark	5	O	2019-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(9 138)	3.6400	QC
		M	2019-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(9 268)	3.6400	QC
		O	2019-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(5 781)		QC
		M	2019-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(5 954)		QC
Vo-Quang, Edouard	5	O	2019-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(2 908)	3.6400	QC
		M	2019-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(2 977)	3.6400	QC
		O	2019-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 839)		QC
		M	2019-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 930)		QC
<b>Air Canada</b>								
<i>Class B Voting Shares</i>								
Air Canada	1	O	2019-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	44.7306	QC
		O	2019-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		QC
		O	2019-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	44.1918	QC
		O	2019-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	43.7989	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	43.2199	QC
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2019-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	44.2681	QC
		O	2019-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		QC
Elfassy, Samuel	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	5 418	3.0400	QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 418)	43.9892	QC
<i>Options (Long-Term Incentive Plan)</i>								
Elfassy, Samuel	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(5 418)	3.0400	QC
<b>Akita Drilling Ltd.</b>								
<i>Actions sans droit de vote</i>								
Dease, Colin	5	O	2019-08-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	338	2.1700	AB
Hensel, Fred	5	O	2019-08-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	973	2.1700	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
Reynolds, Darcy	5	O	2019-08-08	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	423	2.1700	AB
<b>Alamos Gold Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Barwell, Christine	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	60 000	3.7500	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	10.0430	ON
		O	2019-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	371	9.6000	ON
Bostwick, Christopher John	5	O	2019-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	481	9.6000	ON
Chavez - Martinez, Mario Luis	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	30 000	3.7500	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	9.6841	ON
		O	2019-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	520	7.2700USD	ON
Cormier, John Andrew	5	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(877)	9.8900	ON
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 283)	9.9000	ON
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(227)	9.9190	ON
		O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	11 900	3.7500	ON
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 900)	10.0000	ON
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	28 100	3.7500	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 100)	10.0000	ON
		O	2019-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	436	9.6000	ON
Ellingham, Elaine	4	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	9.8900	ON
		M	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	9.8927	ON
Engelstad, Nils Frederik Jonas	8	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 200)	9.8500	ON
		O	2019-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	468	9.6000	ON
Fisher, Gregory S.	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	30 000	7.2800	ON
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	9.9000	ON
		O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	10 000	3.7500	ON
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	9.9000	ON
		O	2019-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	246	9.6000	ON
MacPhail, Peter	5	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	9.8400	ON
		O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	70 000	3.7500	ON
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	9.8500	ON
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	67 957	7.7600	ON
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	10 000	3.7500	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	9.8000	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(67 003)	9.7681	ON
		O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	70 000	7.7600	ON
		O	2019-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	683	9.6000	ON
McCluskey, John	4, 5	O	2019-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 106	9.6000	ON
Parsons, Scott Kyle	5	O	2019-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	358	9.6000	ON
Porter, James	5	O	2019-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.4500USD	ON
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	13 600	7.2800	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 600)	9.9100	ON
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	30 000	3.7500	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	9.9100	ON
		O	2019-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	683	9.6000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Rockingham, Christopher John	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	30 276	7.7600	ON
Webster, Colin	5	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 276)	9.4099	ON
			2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	2 500	3.7500	ON
			2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	9.6300	ON
		O	2019-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	275	9.6000	ON
<b>Options</b>								
Barwell, Christine	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	3.7500	ON
Chavez - Martinez, Mario Luis	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	3.7500	ON
Cormier, John Andrew	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(11 900)	3.7500	ON
			2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(28 100)	3.7500	ON
Fisher, Gregory S.	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	7.2800	ON
			2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.7500	ON
MacPhail, Peter	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(70 000)	7.7600	ON
			2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(70 000)	3.7500	ON
			2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(67 957)	7.7600	ON
Porter, James	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.7500	ON
			2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(13 600)	7.2800	ON
Rockingham, Christopher John	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	3.7500	ON
Webster, Colin	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(30 276)	7.7600	ON
<b>Alaris Royalty Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Evans, Marla May	5	O	2019-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
MacEachern, Daniel	5	O	2019-08-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 584		AB
Ripley, John Frederick	4	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	19.8348	AB
<i>Droits Restricted Share units</i>								
Evans, Marla May	5	O	2019-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
MacEachern, Daniel	5	O	2019-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 900		AB
		O	2019-08-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 584)		AB
<b>Alimentation Couche-Tard Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>								
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.	1	O	2019-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(245 274)		QC
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(981 170)		QC
Anderton, Niall	5							
Administrateur du Regime	PI	O	2019-08-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Trustee Ireland Scheme	PI	O	2019-08-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2019-08-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Tessier, Claude	5	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 250	82.3220	QC
<b>Allied Properties Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts</i>								
Connor, Gerald R.	4							
Cumberland Private Wealth Management Inc. Managed Accounts	PI	O	2019-08-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	50.7460	ON
Cunningham, Gordon R.	4	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	50.5280	ON
<b>American Hotel Income Properties REIT LP</b>								
<i>Parts</i>								
O'Neill, Robert Francis	4, 5	O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 909	6.8624	BC
<b>Anaconda Mining Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bullock, Kevin	4, 5	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2800	ON
			2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2750	ON
			2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2650	ON
<b>ARC Resources Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dafoe, P. Van R.	5							
Broker Account	PI	O	2019-08-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.9600	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Aritzia Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Bensadoun, Aldo	4							
The Bensadoun Family Foundation	PI	O	2019-08-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 800)	18.0000	BC
<b>Artemis Gold Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Batalha, Christopher Ross	5	O	2019-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<b>Artis Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Actions privilégiées Series A</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	22.4520	MB
<i>Actions privilégiées Series E</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	21.6944	MB
<i>Parts</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	306 284	12.1187	MB
<b>ATCO LTD.</b>								
<i>Actions ordinaires Class II</i>								
<i>Sentgraf Enterprises Ltd.</i>								
	3	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	45.0000	AB
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	45.1500	AB
<i>Southern, Margaret E Trustee (Spousal Trust)</i>								
	3	O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	45.0000	AB
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	45.1500	AB
<i>Southern, Nancy C. Trustee (Spousal Trust)</i>								
	4, 7, 6, 5	O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	45.0000	AB
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	45.1500	AB
<i>Southern-Heathcott, Linda A. Trustee (Spousal Trust)</i>								
	7, 6	O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	45.0000	AB
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	45.1500	AB
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>								
<i>Jackson, Colin</i>								
	7							
<i>CWTC</i>								
Sentgraf Enterprises Ltd.	3	O	2019-08-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	44.8932	AB
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	44.9321	AB
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	45.1500	AB
<i>Southern, Margaret E Trustee (Spousal Trust)</i>								
	3	O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	44.8932	AB
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	44.9321	AB
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	45.1500	AB
<i>Southern, Nancy C. Trustee (Spousal Trust)</i>								
	4, 7, 6, 5	O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	44.8932	AB
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	44.9321	AB
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	45.1500	AB
<i>Southern-Heathcott, Linda A. Trustee (Spousal Trust)</i>								
	7, 6	O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	44.8932	AB
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	44.9321	AB
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	45.1500	AB
Werth, Susan R	4	O	2019-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	383	44.7200	AB
<b>Aurora Cannabis Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vleeming, Darryl Andrew	5	O	2019-08-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 667		AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Battley, Cam	5	O	2019-08-06	D	59 - Exercice au comptant	(8 333)		AB
Vleeming, Darryl Andrew	5	O	2019-08-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 667)		AB
<i>Restricted Stock Units</i>								



Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Porteur inscrit</b>								
Belot, Neil	5	O	2019-08-06	D	59 - Exercice au comptant	(8 333)		AB
Wilson, Debra	5	O	2019-08-06	D	59 - Exercice au comptant	(8 333)		AB
<b>B2Gold Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bartz, Eduard	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 252	5.0200	BC
		O	2019-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 252)	4.8500	BC
		M	2019-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 252)	4.8500	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 197)	5.0000	BC
Cinnamond, Michael Andrew	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	46 381	5.0200	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 554)	4.8500	BC
Craig, Dale Alton	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 252	5.0200	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 252)	4.8500	BC
Garagan, Thomas	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	46 381	5.0200	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 381)	4.8500	BC
Johnson, Clive Thomas	4	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	165 647	5.0200	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(91 252)	4.8500	BC
Lytle, William	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	46 381	5.0200	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 381)	4.8500	BC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	27 700	3.1300	BC
Mackinnon, Hugh	5	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 700)	5.0300	BC
		O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 252	5.0200	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 252)	4.8500	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	5.0500	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	5.0400	BC
MacLean, Ian	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 282	5.0200	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	5.0400	BC
Rajala, John Alex	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	23 191	5.0200	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 191)	4.8500	BC
Reeder, Neil	5	O	2017-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 939	5.0200	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 939)	4.8500	BC
Richer, Roger	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	200 000	1.1200	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	5.0700	BC
		O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	46 381	5.0200	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 381)	4.8500	BC
Scott, Brian	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	46 381	5.0200	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 252	3.5900	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 252)	4.8500	BC
Stansbury, Dennis	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	39 755	5.0200	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 755)	4.8500	BC
<i>Droits</i>								
Rajala, John Alex	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(23 191)	5.0200	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Craig, Dale Alton	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 252)	5.0200	BC
Reeder, Neil	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 939)	5.0200	BC
<i>Options</i>								
Cinnamond, Michael Andrew	5	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	2.0000	BC
Richer, Roger	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	1.1200	BC
Rogers, Dana	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	1.1200	BC
		M	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	1.1200	BC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	3.6600	BC
		M	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	3.6600	BC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	3.0300	BC
<i>Parts Restricted Share Units</i>								
Mackinnon, Hugh	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 252)	5.0200	BC
Scott, Brian	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 252)	3.5900	BC



Emetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Emetteur</b>								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Parts Restricted Share Units (Common Shares)</i>								
Bartz, Eduard	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 684)	5.0400	BC
		M	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 684)	5.0200	BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Cinnamond, Michael Andrew	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(46 381)	5.0200	BC
Garagan, Thomas	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(46 381)	5.0200	BC
Johnson, Clive Thomas	4	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(165 647)	5.0200	BC
Lytle, William	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(46 381)	5.0200	BC
MacLean, Ian	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 282)	5.0200	BC
Richer, Roger	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(46 381)	5.0200	BC
Stansbury, Dennis	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(39 755)	5.0200	BC
<i>Stock Options</i>								
Lytle, William	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(27 700)	3.1300	BC
<b>Badger Daylighting Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Derwin, William	4	O	2018-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	42.8175	AB
Reiber, Timothy Hammond	5	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	32.2200USD	AB
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	32.2600USD	AB
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	32.2300USD	AB
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	31.2100USD	AB
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	31.1700USD	AB
<b>Banque Nationale du Canada</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Banque Nationale du Canada	1	O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	63.8400	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.8500	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.8800	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	63.8600	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	63.9200	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	63.8300	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	63.8000	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.8100	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	63.8200	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	63.7700	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	63.7800	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	63.7200	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	900	63.7000	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	63.6800	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	700	63.7500	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	63.7300	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	63.6700	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	63.7100	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	63.7400	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	63.6600	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	63.6900	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	63.7450	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 800	63.6500	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	63.6550	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	900	63.7600	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	63.6300	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	63.6400	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	63.6000	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	63.6100	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	63.6200	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	63.5700	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	63.5600	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	63.5800	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	63.6450	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	500	63.6600	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	63.6250	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.6500	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	63.6900	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	63.7200	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	600	63.7100	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	63.7400	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.7500	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	500	63.7000	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.7300	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	700	63.6300	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.6400	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	63.6200	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.5700	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.5400	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	500	63.5300	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	400	63.5100	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	63.5250	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	63.5200	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	63.5000	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.5150	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	63.4900	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	63.4400	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	63.4500	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.4700	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	700	63.4600	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.4550	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	63.4800	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	63.4000	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	63.3900	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	700	63.4200	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	800	63.4300	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	63.4100	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	63.4350	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	63.3800	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	63.3600	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	63.3400	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	63.3300	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.3500	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	63.3200	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	63.3000	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	63.6900	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.3950	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	800	63.4050	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	700	63.3700	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	63.3100	QC
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
<b>BCE Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cole, Michael	7	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	84 006	44.4700	QC
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(84 006)	60.9900	QC
		M	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(84 006)	61.1100	QC
HOWE, STEPHEN GUY	7	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	84 006	44.4700	QC
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(84 006)	60.9900	QC
le Duc, Bernard	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	56 180	61.3000	QC
		M	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	56 180	56.0500	QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(56 180)	61.3000	QC
Little, Thomas (Tom)	7	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	70 225	56.0500	QC
		O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	79 924	58.3900	QC
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 149)	61.1100	QC
ESP	PI	O	2019-08-06	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 279)	61.4900	QC
Watson, John	7	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	84 270	56.0500	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	95 908	58.3900	QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	180 178	61.3900	QC
		M	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(180 178)	61.3900	QC
<i>Options</i>								
Cole, Michael	7	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(84 006)	44.4700	QC
HOWE, STEPHEN GUY	7	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(84 006)	44.4700	QC
le Duc, Bernard	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(56 180)	56.0500	QC
Little, Thomas (Tom)	7	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(70 225)	56.0500	QC
		O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(79 924)	58.3900	QC
Watson, John	7	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(84 270)	56.0500	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(95 908)	58.3900	QC
<b>Bombardier Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe B/ Class B Shares ( Subordinate Voting)</i>								
Allmer, Per	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	108 504		QC
Brennan, Daniel	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	478 263		QC
Brossoit, Benoit	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	388 325		QC
Byrne, Matthew	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	91 371		QC
Caza, François	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	208 319		QC
Desjardins, Daniel	7, 5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	460 661		QC
Fohrer, Michael	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	57 107		QC
Hunter, Richard	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	41 117		QC
Nadolski, Mike	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	127 316		QC
Ryan, Michael	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	115 931		QC
Sislian, Paul	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	121 066		QC
Vounassiss, Dimitrios (Jim)	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	429 763		QC
West, Lynn	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	22 843		QC
Zoratti, Alessandro	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	74 239		QC
<i>Options</i>								
Caza, François	5	O	2019-08-09	D	50 - Attribution d'options	174 508		QC
<i>Performance Share Units/Unites d'actions liées au rendement</i>								
Allmer, Per	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(120 559)		QC
Brennan, Daniel	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(434 783)		QC
Brossoit, Benoit	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(431 472)		QC
Byrne, Matthew	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(101 522)		QC
Caza, François	5	O	2019-05-03	D	90 - Changements relatifs à la propriété	253 807		QC
		M	2019-05-03	D	90 - Changements relatifs à la propriété	253 807		QC
		O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(253 807)		QC
		O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	101 215	1.9000	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
Initié								
Porteur inscrit								
Solium Capital (ASDP)	PI	O	2019-05-03	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(253 807)		QC
		M	2019-05-03	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(253 807)		QC
Desjardins, Daniel	7, 5	O	2019-05-03	D	90 - Changements relatifs à la propriété	418 782		QC
		M	2019-05-03	D	90 - Changements relatifs à la propriété	418 782		QC
		O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(418 782)		QC
Solium Capital (ASDP)	PI	O	2019-05-03	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(418 782)		QC
		M	2019-05-03	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(418 782)		QC
Fohrer, Michael	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(63 452)		QC
Hunter, Richard	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(45 685)		QC
Nadolski, Mike	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(115 741)		QC
Ryan, Michael	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(154 573)		QC
Sislian, Paul	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(114 213)		QC
Vounassis, Dimitrios (Jim)	5	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(390 692)		QC
West, Lynn	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(25 381)		QC
Zoratti, Alessandro	7	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(82 487)		QC
<b>Bonavista Energy Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Armoyan, George	3	O	2019-08-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Armoyan, Sime	3	O	2019-08-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Clarke Inc.	PI	O	2019-08-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Clarke Inc. (Quinpool Holdings Partnership)	PI	O	2019-08-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
G2S2 Capital Inc.	PI	O	2019-08-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600 000	0.5000	AB
		O	2019-08-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.4450	AB
		O	2019-08-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.4400	AB
		O	2019-08-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41 000	0.4500	AB
		O	2019-08-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	0.4440	AB
		O	2019-08-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	421 500	0.4230	AB
		O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	305 000	0.4650	AB
		O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90 000	0.4650	AB
		O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	71 000	0.4600	AB
		O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	0.4600	AB
		O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	51 500	0.4650	AB
		O	2019-08-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	867 500	0.4650	AB
		O	2019-08-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.4650	AB
		O	2019-08-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 500	0.4650	AB
		O	2019-08-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	609 000	0.4700	AB
<b>Brookfield Asset Management Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	21 267	48.5485USD	ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(21 267)		ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	58 700	64.4894	ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(58 700)		ON
Cockwell, Jack Lynn	4, 6	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400 000)	66.7700	ON
		O	2019-08-09	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(800 000)	67.1900	ON
EdperPartners Limited	PI	O	2019-08-09	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	920 000	66.0000	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 24</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 358	14.7979	ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 358)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 26</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	15.0000	ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 28</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 710	12.8000	ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 710)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 30</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 184	18.2000	ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(2 184)		ON
<b>Actions privilégiées Class A Series 32</b>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	18.4000	ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)		ON
<b>Actions privilégiées Class A Series 34</b>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 271	17.0000	ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 271)		ON
<b>Actions privilégiées Class A Series 38</b>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 132	16.0341	ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 132)		ON
<b>Actions privilégiées Class A Series 40</b>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 085	17.4694	ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(2 085)		ON
<b>Actions privilégiées Class A Series 42</b>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	17.4700	ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		ON
<b>Brookfield Property Partners L.P.</b>								
<i>Deferred Units (Global)</i>								
Liebman, Lance Malcolm	7	O	2019-08-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	783		ON
<i>Options (Global)</i>								
Clark, Richard	4, 7	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(120 000)	13.0700USD	ON
<i>Parts de société en commandite</i>								
Clark, Richard	4, 7	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	38 524	13.0700USD	ON
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38 524)	19.2500USD	ON
<b>Canadian Natural Resources Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canadian Natural Resources Limited	1	O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 150 000	34.5308	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 150 000	26.3879USD	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000 000)		AB
Laut, Stephen W.	5	O	2019-08-09	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(8 100)	32.2400	AB
<b>Canadian Utilities Limited</b>								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Jackson, Colin	7							
CWTC	PI	O	2019-08-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<b>CanWel Building Materials Group Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baskerville, Ian	4	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 300	4.4000	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	4.4000	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	4.3900	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	4.3800	BC
TFSA Filomena Baskerville	PI	O	2019-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	4.4000	BC
Doman, Amar	4							
The Futura Corporation	PI	O	2019-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 700	4.3035	BC
		O	2019-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 700	4.3409	BC
		O	2019-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	4.3500	BC
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	4.3400	BC
		O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	4.3600	BC
Fleiser, Sam	4							
RRSP	PI	O	2019-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.3200	BC
		O	2019-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.3540	BC
TFSA	PI	O	2019-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.3300	BC
<b>Capital Power Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
DeNeve, Bryan	5	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(170)	29.7790	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Vaasjo, Brian Tellef	4, 5	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	29.7500	AB
<b>Cascades inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lemaire, Laurent	3	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	285	12.8500	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	691	12.5100	QC
Gestion Laurent Lemaire inc.	PI	O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	168	12.8500	QC
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30	12.8100	QC
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	12.6300	QC
<b>Cenovus Energy Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lewis, Melville George	4	O	2019-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	11.1600	AB
<b>Centerra Gold Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pressler, Sheryl	4	O	2019-08-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	778	11.8200	ON
Rehman, Yousef	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	4 445	6.7300	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 445)	12.0000	ON
Reid, Gordon Dunlop	7	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	10 000	7.3200	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	11.9000	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	11.9500	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Pressler, Sheryl	4	O	2019-08-14	D	59 - Exercice au comptant	(2 337)	11.8200	ON
		O	2019-08-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(778)	11.8200	ON
<i>Options</i>								
Rehman, Yousef	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(4 445)	6.7300	ON
Reid, Gordon Dunlop	7	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	7.3200	ON
<b>Centric Health Corporation (formerly Alegro Health Corp.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hills, Matthew Bruce	4	O	2019-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	100 000		ON
		M	2019-08-07	D	46 - Contrepartie de services	100 000		ON
<b>Cequence Energy Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Crone, Howard James	4, 5							
Michelle Crone	PI	O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.3500	AB
<b>CES Energy Solutions Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
CES Energy Solutions Corp.	1	O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	2.1949	AB
		M	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	2.1949	AB
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.1910	AB
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.1751	AB
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.1564	AB
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.0900	AB
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.0601	AB
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.1400	AB
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.1451	AB
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.1676	AB
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.1637	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.0520	AB
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.9886	AB
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.9611	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.9528	AB
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.0942	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(155 000)	2.0250	AB
<b>CGI inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								



Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Boulangier, François	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	30 000	37.8200	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.6000	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.6600	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 700)	101.6011	QC
Reed, Alison Clare	4	O	2018-11-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	98.5300	QC
<b>Options</b>								
Boulangier, François	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	37.8200	QC
<b>Champion Iron Limited</b>								
<i>Actions ordinaires Ordinary Shares (as per Australian securities law)</i>								
Boucratie, Steve	5	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	2.2700	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	2.2800	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.1300	ON
Garoute, Natacha	5	O	2018-08-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	2.3400	ON
Love, Andrew John	4							
Love Superannuation Pty Ltd ATF Love Superannuation Fund	PI	O	2019-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 119	2.4200	ON
		O	2019-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 744	2.4600	ON
O'Keeffe, William Michael	4							
Prospect AG Trading Pty Ltd ATF O'Keeffe Family A/C	PI	O	2019-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 553	2.4100	ON
		O	2019-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 447	2.4200	ON
<b>Chesswood Group Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Souverein, Gary	7	O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.6200USD	ON
<b>Choice Properties Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Options</i>								
Wingerak, Dallas Marie	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(19 412)	11.5100	ON
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(21 501)	12.3800	ON
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(10 472)	11.9200	ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Wingerak, Dallas Marie	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	19 412	11.5100	ON
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	21 501	12.3800	ON
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	10 472	11.9200	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(51 385)	13.5296	ON
<b>CI Financial Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Anderson, Peter W.	4, 5	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	18.1500	ON
Self-Directed RSP	PI	O	2019-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	18.1200	ON
CI Financial Corp.	1	O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	21.7936	ON
		O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	21.8189	ON
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	21.7770	ON
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		ON
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	21.8220	ON
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		ON
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	21.6558	ON
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		ON
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	21.7067	ON
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		ON
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	21.6263	ON
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		ON
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	21.4318	ON
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		ON
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	21.5195	ON
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	21.6174	ON
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	21.5988	ON
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	21.4370	ON
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	115 400	21.3330	ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(115 400)		ON
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	21.2802	ON
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	123 100	21.1504	ON
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(123 100)		ON
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	21.2319	ON
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		ON
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	21.1818	ON
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		ON
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	20.9304	ON
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		ON
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	20.8315	ON
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		ON
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	20.7812	ON
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		ON
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	20.5351	ON
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		ON
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	20.5041	ON
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		ON
Holland, William Thomas	4	O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	155 200	18.0976	ON
		M	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	155 200	18.0976	ON
Jamieson, Douglas J.R. Children's RESP	5 PI	O	2019-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	18.0920	ON
Muir, Thomas Pinaud Muir Investments Limited	4 PI	O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	18.5600	ON
Murray, Sheila A.	4	O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	54 014		ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 979)	18.4858	ON
Ratnavel, Roy Restricted Share Unit Murray, Sheila A.	7 4	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	18.1530	ON
		M	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(48 105)		ON
					57 - Exercice de droits de souscription	(54 014)		ON
<b>Cipher Pharmaceuticals Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Mull, Craig	4	O	2019-03-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-08	D	50 - Attribution d'options	20 000	1.1800	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Mull, Craig	4	O	2019-03-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		ON
<b>Cobalt 27 Capital Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cochrane, Justin	5	O	2019-08-07	D	97 - Autre	3 550		ON
Milewski, Anthony	4, 5	O	2019-08-07	D	97 - Autre	10 186		ON
Vydra, Martin Nonoc Ventures Inc.	5 PI	O	2019-08-12	I	97 - Autre	10 000		ON
<i>Options</i>								
Cochrane, Justin	5	O	2019-08-07	D	97 - Autre	(7 639)		ON
Milewski, Anthony	4, 5	O	2019-08-07	D	97 - Autre	(10 186)		ON
Vydra, Martin Nonoc Ventures Inc.	5 PI	O	2019-08-12	I	97 - Autre	(10 000)		ON



Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Cogeco Communications Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne actions subalternes à droit de vote</i>								
Ouimet, Patrice	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	200	63.6600	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	106.5400	QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	3 800	63.6600	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	106.5000	QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	4 000	63.6600	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	106.4000	QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	4 400	62.1300	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	106.5000	QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	5 800	67.6400	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 800)	106.5000	QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	5	67.6400	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5)	106.5100	QC
<i>Options</i>								
Ouimet, Patrice	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(200)		QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(3 800)		QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(4 400)		QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(5 800)		QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(5)		QC
<b>Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cascade Investment, L.L.C.	3	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	143 188	91.9250USD	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	135 434	90.7700USD	QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	131 099	93.7140USD	QC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	188 936	93.8191USD	QC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	94.0600USD	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	89 301	93.0088USD	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 100	93.1162USD	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	112 630	93.8514USD	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	58 700	93.9257USD	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 774	93.9450USD	QC
Gates, William Henry, III	3							
Cascade Investment, L.L.C.	PI	O	2019-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	143 188	91.9250USD	QC
		O	2019-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	135 434	90.7700USD	QC
		O	2019-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	131 099	93.7140USD	QC
		O	2019-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	188 936	93.8191USD	QC
		O	2019-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	94.0600USD	QC
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	89 301	93.0088USD	QC
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 100	93.1162USD	QC
		O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	112 630	93.8514USD	QC
		O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	58 700	93.9257USD	QC
		O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 774	93.9450USD	QC
<b>Compagnie Pétrolière Impériale Ltée</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Exxon Mobil Corporation	3							
Roytor & Co.	PI	O	2019-08-06	I	38 - Rachat ou annulation	(108 550)	33.2300	AB
		O	2019-08-07	I	38 - Rachat ou annulation	(108 551)	32.8700	AB
		O	2019-08-08	I	38 - Rachat ou annulation	(108 550)	33.0600	AB
		O	2019-08-09	I	38 - Rachat ou annulation	(108 550)	33.0400	AB
Imperial Oil Limited	1	O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	47 413	35.8275	AB
		O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(47 413)	35.8275	AB
		O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	108 548	35.9400	AB
		O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(108 548)	35.9400	AB
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	47 413	35.7882	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2019-07-03	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	35.7882	AB
		O	2019-07-03	D 38	Rachat ou annulation	108 551	36.0200	AB
		O	2019-07-03	D 38	Rachat ou annulation	(108 551)	36.0200	AB
		O	2019-07-04	D 38	Rachat ou annulation	47 413	35.9299	AB
		O	2019-07-04	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	35.9299	AB
		O	2019-07-04	D 38	Rachat ou annulation	108 550	35.9200	AB
		O	2019-07-04	D 38	Rachat ou annulation	(108 550)	35.9200	AB
		O	2019-07-05	D 38	Rachat ou annulation	47 413	35.9121	AB
		O	2019-07-05	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	35.9121	AB
		O	2019-07-05	D 38	Rachat ou annulation	108 551	35.9300	AB
		O	2019-07-05	D 38	Rachat ou annulation	(108 551)	35.9300	AB
		O	2019-07-08	D 38	Rachat ou annulation	47 413	36.2700	AB
		O	2019-07-08	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	36.2700	AB
		O	2019-07-08	D 38	Rachat ou annulation	108 550	36.1300	AB
		O	2019-07-08	D 38	Rachat ou annulation	(108 550)	36.1300	AB
		O	2019-07-09	D 38	Rachat ou annulation	47 413	36.6197	AB
		O	2019-07-09	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	36.6197	AB
		O	2019-07-09	D 38	Rachat ou annulation	108 551	36.7900	AB
		O	2019-07-09	D 38	Rachat ou annulation	(108 551)	36.7900	AB
		O	2019-07-10	D 38	Rachat ou annulation	47 413	36.8568	AB
		O	2019-07-10	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	36.8568	AB
		O	2019-07-10	D 38	Rachat ou annulation	108 550	36.8200	AB
		O	2019-07-10	D 38	Rachat ou annulation	(108 550)	36.8200	AB
		O	2019-07-11	D 38	Rachat ou annulation	47 413	37.0507	AB
		O	2019-07-11	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	37.0507	AB
		O	2019-07-11	D 38	Rachat ou annulation	108 551	37.0400	AB
		O	2019-07-11	D 38	Rachat ou annulation	(108 551)	37.0400	AB
		O	2019-07-12	D 38	Rachat ou annulation	47 413	37.2659	AB
		O	2019-07-12	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	37.2659	AB
		O	2019-07-12	D 38	Rachat ou annulation	108 550	37.2500	AB
		O	2019-07-12	D 38	Rachat ou annulation	(108 550)	37.2500	AB
		O	2019-07-15	D 38	Rachat ou annulation	47 413	37.3127	AB
		O	2019-07-15	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	37.3127	AB
		O	2019-07-15	D 38	Rachat ou annulation	108 550	37.2900	AB
		O	2019-07-15	D 38	Rachat ou annulation	(108 550)	37.2900	AB
		O	2019-07-16	D 38	Rachat ou annulation	47 413	37.2078	AB
		O	2019-07-16	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	37.2078	AB
		O	2019-07-16	D 38	Rachat ou annulation	108 551	37.0100	AB
		O	2019-07-16	D 38	Rachat ou annulation	(108 551)	37.0100	AB
		O	2019-07-17	D 38	Rachat ou annulation	47 413	36.5454	AB
		O	2019-07-17	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	36.5454	AB
		O	2019-07-17	D 38	Rachat ou annulation	108 550	36.5000	AB
		O	2019-07-17	D 38	Rachat ou annulation	(108 550)	36.5000	AB
		O	2019-07-18	D 38	Rachat ou annulation	47 413	35.9852	AB
		O	2019-07-18	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	35.9852	AB
		O	2019-07-18	D 38	Rachat ou annulation	108 551	36.1200	AB
		O	2019-07-18	D 38	Rachat ou annulation	(108 551)	36.1200	AB
		O	2019-07-19	D 38	Rachat ou annulation	47 413	35.9817	AB
		O	2019-07-19	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	35.9817	AB
		O	2019-07-19	D 38	Rachat ou annulation	108 550	36.3700	AB
		O	2019-07-19	D 38	Rachat ou annulation	(108 550)	36.3700	AB
		O	2019-07-22	D 38	Rachat ou annulation	47 413	36.9205	AB
		O	2019-07-22	D 38	Rachat ou annulation	(47 413)	36.9205	AB
		O	2019-07-22	D 38	Rachat ou annulation	108 551	36.8600	AB
		O	2019-07-22	D 38	Rachat ou annulation	(108 551)	36.8600	AB
		O	2019-07-23	D 38	Rachat ou annulation	47 413	37.1324	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(47 413)	37.1324	AB
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	108 550	37.1400	AB
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(108 550)	37.1400	AB
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	47 413	37.2693	AB
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(47 413)	37.2693	AB
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	108 551	37.3600	AB
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(108 551)	37.3600	AB
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	47 413	36.4543	AB
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(47 413)	36.4543	AB
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	108 550	36.1100	AB
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(108 550)	36.1100	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	47 413	36.1454	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(47 413)	36.1454	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	108 550	35.9600	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(108 550)	35.9600	AB
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	47 413	35.9973	AB
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(47 413)	35.9973	AB
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	108 551	36.0000	AB
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(108 551)	36.0000	AB
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	47 413	36.1508	AB
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(47 413)	36.1508	AB
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	108 550	36.3900	AB
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(108 550)	36.3900	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	47 413	36.4977	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(47 413)	36.4977	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	108 551	36.1400	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(108 551)	36.1400	AB
<b>Corporation Cameco</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Quinn, Sean Anthony	5	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	660	11.3600	SK
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	11.3700	SK
Reilly, Brian Arthur	5	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 173	11.5000	SK
<b>Corporation Cott</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Harrington, Thomas	5	O	2019-08-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 597	12.6600USD	ON
		M	2019-08-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 597	12.6600USD	ON
Poe, Marni Morgan	5	O	2019-08-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 082	12.6600USD	ON
Wells, Jay	5	O	2019-08-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 082	12.6600USD	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Harrington, Thomas	5	O	2019-08-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 597)	12.6600USD	ON
		M	2019-08-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 597)	12.6600USD	ON
		O	2019-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	(837)		ON
		M	2019-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	(837)		ON
Poe, Marni Morgan	5	O	2019-08-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 082)	12.6600USD	ON
		O	2019-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	(1 352)		ON
Wells, Jay	5	O	2019-08-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 082)	12.6600USD	ON
		O	2019-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	(1 352)		ON
<b>Corporation TC Énergie</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brett, Sean M.	7	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	9 059	47.0900	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.1050	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	65.1000	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(517)	65.0930	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(102)	65.0901	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 481)	65.0900	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(159)	65.1005	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.1067	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	65.0832	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	65.0800	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	65.0700	AB
		O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	10 000	49.0300	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.0700	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.0807	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	65.0800	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0650	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	65.0600	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.0533	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0500	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	65.0400	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	65.0400	AB
		M	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	65.0300	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0350	AB
Brown, Nathaniel A.	7	O	2018-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	2 474	56.8900	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.4500	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	65.4510	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(174)	65.4400	AB
Hanrahan, Wendy	5	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	107 175	49.0300	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	65.1827	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.1800	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	65.1850	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	65.2000	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.1900	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.1768	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.1700	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.1626	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 875)	65.1600	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 400)	65.1500	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.1646	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1631	AB
<i>Options Granted Feb. 25, 2014 @ \$49.03 CDN Expiry Feb. 25, 2021</i>								
Brett, Sean M.	7	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	49.0300	AB
Hanrahan, Wendy	5	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(107 175)	49.0300	AB
<i>Options Granted February 15, 2013 @ \$47.09 CDN</i>								
Brett, Sean M.	7	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(9 059)	47.0900	AB
<i>Options Options Granted Feb 21 2018 @ \$56.89 CDN Exp: Feb 21 2025</i>								
Brown, Nathaniel A.	7	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(2 474)	56.8900	AB
<b>Corporation Wajax</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Alford, Thomas Malcolm	4	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	15.4000	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	15.4200	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	15.4400	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	15.4500	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	15.4600	ON
Baratto, Donna Jean	5	O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	15.2950	ON
Taylor, Alexander S.	4	O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	15.6900	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	15.8050	ON
<b>Corridor Resources Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Abramson, Herbert	3	O	2019-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
Life Income Fund	PI	O	2019-08-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	nominale		
Porteur inscrit						acquis		
						ou aliénés		
<b>Crescita Therapeutics Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Crescita Therapeutics Inc.	1	O	2016-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	6 047	0.7900	ON
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	0.8100	ON
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	6 047	0.8900	ON
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	6 047	0.9100	ON
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	0.9000	ON
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	0.8800	ON
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.9500	ON
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	1.0000	ON
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(34 641)		ON
Knight Therapeutics Inc.	3	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.1000	ON
<b>Cuda Oil and Gas Inc. (formerly Junex Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bushell, Timothy	5	O	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000		QC
		M	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.5000	QC
Dawson, Alan Scott	4	O	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000		QC
		M	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.5000	QC
DAWSON, ROBERT GLENN	4, 5	O	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	600 000	600000.0000	QC
		M	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	600 000		QC
		M'	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	600 000	0.5000	QC
Frommer, Richard Neil	4	O	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000		QC
		M	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.5000	QC
		M'	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.5000	QC
Gutor, Chad	5							
Chad Gutor -RRSP	PI	O	2019-07-30	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	200000.0000	QC
		M	2019-07-30	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000		QC
		M'	2019-07-30	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.5000	QC
Hirst, Edward Raye	4	O	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.5000	QC
Purvis, Ronald	5	O	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	50000.0000	QC
		M	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000		QC
		M'	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.5000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Hirst, Edward Raye	4	O	2019-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.6000	QC
<i>Options</i>								
Bushell, Timothy	5	O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	170 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	170 000	0.5000	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(125 000)	3.7100	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(43 027)	4.1800	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	43 027	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	43 027	0.5000	QC
Dawson, Alan Scott	4	O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	3.7100	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(10 757)	4.1800	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	10 757	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	10 757	0.5000	QC
DAWSON, ROBERT GLENN	4, 5	O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	830 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	830 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(400 000)	3.7100	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(53 784)	4.1800	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	53 784	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	53 784	0.5000	QC
Frommer, Richard Neil	4	O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	3.7100	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(10 757)	4.1800	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	10 757	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	10 757	0.5000	QC
Gutor, Chad	5	O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	170 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	170 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	3.7100	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(43 027)	4.1800	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	43 027	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	43 027	0.5000	QC
Hirst, Edward Raye	4	O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	3.7100	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(10 757)	4.1800	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	10 757	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	10 757	0.5000	QC
Lavoie, Jean-Yves	4	O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	3.7100	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(37 500)	4.8000	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	37 500	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	0.5900	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.5000	QC
Lawrence, Bruce A.	4	O	2018-08-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2018-08-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-08-28	D	50 - Attribution d'options	50 000		QC



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		M	2018-08-28	D	50 - Attribution d'options	50 000		QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	40 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.5000	QC
Purvis, Ronald	5	O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	555 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	555 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)	3.7100	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(17 928)	4.1800	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	17 928	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	17 928	0.5000	QC
Saucier, Guylaine	4	O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.5000	QC
		M'	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	3.7100	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	QC
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(17 500)	0.5900	QC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	17 500	0.5000	QC
		M	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	17 500	0.5000	QC
		M'	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	17 500	0.5000	QC
<b>Cymat Technologies Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Boone, Horace Shepard	3	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	275 000	0.3150	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Boone, Horace Shepard	3	O	2018-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Detour Gold Corporation</b>								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Feldman, Steven Mark	4	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	961		ON
Robison, Christopher James	4	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	670		ON
Whittaker, Dawn Patricia	4	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 395		ON
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Londono, David	5	O	2019-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Londono, David	5	O	2019-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Diversified Royalty Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Elwin, Bryan Christopher	7	O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	2.7300	BC
<b>Dollarama Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dollarama Inc.	1	O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	78 000	48.9813	QC
		M	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	78 000	48.8913	QC
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Bekenstein, Joshua	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	347	49.0554	QC
		O	2019-08-09	D	35 - Dividende en actions	16	49.4826	QC
David, Gregory	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	316	49.0554	QC
		O	2019-08-09	D	35 - Dividende en actions	11	49.4826	QC
Garcia C., Elisa D.	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	332	49.0554	QC
		O	2019-08-09	D	35 - Dividende en actions	14	49.4826	QC
Gunn, Stephen	4	O	2019-08-09	D	35 - Dividende en actions	8	49.4826	QC
Mugford, Kristin Williams	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	372	49.0554	QC
		O	2019-08-09	D	35 - Dividende en actions	5	49.4826	QC
Nomicos, Nicholas George	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	436	49.0554	QC
		O	2019-08-09	D	35 - Dividende en actions	16	49.4826	QC
Roy, Richard G	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	423	49.0554	QC
		O	2019-08-09	D	35 - Dividende en actions	16	49.4826	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Thomas, John Huw	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	316	49.0554	QC
		O	2019-08-09	D	35 - Dividende en actions	15	49.4826	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur (Exp. date: Jan. 26, 2018)</i>								
<b>Dollarama Inc.</b>								
Dollarama L.P.	PI	O	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
<b>Echelon Financial Holdings Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Matheson, Joseph Lee Grant Broadview Dark Horse LP	4 PI	O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(53 700)	6.0007	ON
<b>ECN Capital Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
ECN CAPITAL CORP.	1	O	2018-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(353 274)		ON
Hudson, Steven Kenneth Gundyco ITF CMN Capital ULC	4, 5 PI	O	2019-08-09	I	51 - Exercice d'options	94 221	2.4600	ON
Martin, Karen Lynne	4	O	2019-08-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Stoyan, Paul James	4	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 900	4.9300	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	4.9400	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Goldman, Carol Elizabeth	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 059	4.8111	ON
Lortie, Pierre	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 579	4.8111	ON
Lovatt, William Wayne	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 489	4.8111	ON
Morris, David Dyson	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 106	4.8111	ON
Stoyan, Paul James	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 572	4.8111	ON
<i>Options</i>								
Hudson, Steven Kenneth	4, 5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(187 307)	2.4600	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Morabito, Kyle Francesco	5	O	2019-07-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	68 697	4.8110	ON
<b>E-L Financial Corporation Limited</b>								
<i>Actions privilégiées First Preference Shares, Series 1</i>								
Jackman, Henry Newton Rowell 490477 Ontario Limited	4, 6 PI	O	2019-08-14	I	97 - Autre	(232 900)		ON
HNRJ Holdings Limited	PI	O	1968-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-14	I	97 - Autre	232 900		ON
<i>Actions privilégiées First Preference Shares, Series 2</i>								
Jackman, Henry Newton Rowell 490477 Ontario Limited	4, 6 PI	O	2019-08-14	I	97 - Autre	(55 900)		ON



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
HNRJ Holdings Limited	PI	O	1968-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-14	I	97 - Autre	55 900		ON
<i>Actions privilégiées First Preference Shares, Series 3</i>								
Jackman, Henry Newton Rowell		4, 6						
490477 Ontario Limited	PI	O	2019-08-14	I	97 - Autre	(21 700)		ON
HNRJ Holdings Limited	PI	O	1968-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-14	I	97 - Autre	21 700		ON
<b>Eldorado Gold Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allaway, Cara Lea		5						
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2019-08-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	94	10.2800	BC
Aram, Karen Christine		5						
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2019-08-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	232	10.2800	BC
Burns, George Raymond		4, 5						
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2019-08-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 215	10.2800	BC
Skayman, Paul James		5						
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2009-04-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	656	10.2800	BC
Williams, Shane James		5	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	11.9600	BC
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2019-08-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	249	10.2800	BC
Yee, Philip Chow		5						
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2019-08-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	243	10.2800	BC
<b>Element Fleet Management Corp. (formerly Element Financial Corporation)</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								
Clarke, Andrew	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 185	10.3558	ON
Damp, Paul	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 345	10.3558	ON
Denison, David Francis	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 441	10.3558	ON
Graham, George Keith	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 185	10.3558	ON
Greene, Alexander David	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 185	10.3558	ON
Lamm-Tennant, Joan	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 345	10.3558	ON
McDougal, Rubin Jay	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 345	10.3558	ON
Rosen, Andrea Sarah	4	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 185	10.3558	ON
<b>Emerald Health Therapeutics, Inc. (formerly T-Bird Pharma Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Heppell, Jim	4	O	2015-04-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-01-17	D	51 - Exercice d'options	100 000		BC
<i>Options</i>								
Bandali, Riaz	5	O	2019-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Rai, Sukhwinder Singh	4	O	2019-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(180 000)	0.3350	BC
		M	2019-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(180 000)	0.3350	BC
<b>Empire Company Limited</b>								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Empire Company Limited	1	O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	74 000	33.8400	NS
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(74 000)		NS
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	74 700	33.9785	NS
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(74 700)		NS
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	58 300	34.2748	NS
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(58 300)		NS
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	57 600	34.6873	NS
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(57 600)		NS

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	67 400	34.9312	NS
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(67 400)		NS
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	59 300	35.1439	NS
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(59 300)		NS
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	65 600	35.0160	NS
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(65 600)		NS
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	70 400	34.9490	NS
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(70 400)		NS
		O	2019-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	35.5195	NS
		O	2019-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		NS
<b>Enbridge Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cunningham, Susan Margaret	4	O	2019-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	146	47.6600	AB
		O	2019-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	258	50.3900	AB
England, James Herbert	4	O	2019-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 295	47.6600	AB
		O	2019-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 229	50.3900	AB
Johnston, Christopher James	7	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	43.1500	AB
Madden, Teresa Smith	4	O	2019-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Williams, Catherine L.	4	O	2019-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	727	47.6600	AB
		O	2019-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	690	50.3900	AB
<i>Droits - Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Carter, Pamela Lynn	4	O	2019-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	75		AB
		O	2019-03-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	645		AB
		O	2019-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	83		AB
		O	2019-06-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	627		AB
Coutu, Marcel R.	4	O	2019-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	296		AB
		O	2019-03-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 818		AB
		O	2019-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	318		AB
		O	2019-06-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 726		AB
Cunningham, Susan Margaret	4	O	2019-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-03-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	489		AB
		O	2019-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7		AB
		O	2019-06-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	863		AB
Ebel, Gregory Lorne	4	O	2019-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	211		AB
		O	2019-03-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 817		AB
		O	2019-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	234		AB
		O	2019-06-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 726		AB
England, James Herbert	4	O	2019-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 046		AB
		O	2019-03-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	697		AB
		O	2019-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 042		AB

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié Porteur inscrit								
Fischer, Charles Wayne	4	O	2019-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	682 528		AB AB
		O	2019-03-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	961		AB
		O	2019-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	534		AB
Kempston Darkes, V. Maureen	4	O	2019-06-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	913		AB
		O	2019-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	528		AB
		O	2019-03-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 887		AB
		O	2019-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	548		AB
Madden, Teresa Smith	4	O	2019-06-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 792		AB
		O	2019-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-03-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	489		AB
		O	2019-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7		AB
		O	2019-06-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	863		AB
Tutcher, Dan Curtis	4	O	2019-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 587		AB
		O	2019-03-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 818		AB
		O	2019-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 591		AB
		O	2019-06-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 726		AB
Williams, Catherine L.	4	O	2019-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	635		AB
		O	2019-03-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	636		AB
		O	2019-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	635		AB
		O	2019-06-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	602		AB
<b>Encana Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fowler, Fred John	4	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.0000USD	AB
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.0000USD	AB
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.9998USD	AB
Kimmit, Russell Paul	7	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.1700USD	AB
<b>Endeavour Silver Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cooke, Bradford	4, 5	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	3.5500	BC
<b>Enerflex Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stewart, Gregory Dean	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	10 917	11.8300	AB
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 993)	14.2412	AB
Villegas, Juan Carlos	4	O	2019-05-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 800	13.6600	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	13.6500	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	13.6000	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	13.5900	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	13.5800	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	13.5700	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	13.5600	AB
Weill, Michael	4	O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	13.5500	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	13.6500	AB
<i>Droits Cash Performance Target Plan 2016</i>								
Paravi, Anna	7	O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(1 210)		AB
<i>Droits Cash Performance Target Plan 2017</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Paravi, Anna	7	O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(1 012)		AB
<i>Droits Cash Performance Target Plan 2018</i>								
Paravi, Anna	7	O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(1 051)		AB
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Martinez, Patricia	5	O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(323)		AB
		O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(15 296)		AB
Pyle, Phillip	5	O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(215)		AB
		O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(10 198)		AB
Rossiter, Marc Edward	5	O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(377)		AB
		O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(17 846)		AB
Stewart, Gregory Dean	5	O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(225)		AB
		O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(10 654)		AB
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Park, Benjamin	5	O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(761)		AB
		O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(935)		AB
		O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(930)		AB
<b>Options</b>								
Stewart, Gregory Dean	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(10 917)		AB
<b>Energy Fuels Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bovaird, James Birks	4	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	793	2.0600	ON
Chalmers, Mark Stephen	5	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 277	1.5795USD	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 121	1.6100USD	ON
Eshleman, Benjamin	4	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.6318USD	ON
Goranson, William Paul	5	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 900	1.6100USD	ON
<b>Enerplus Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
ENERPLUS CORPORATION	1	O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	52 292	9.5600	AB
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	52 327	9.5600	AB
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	50 721	9.8600	AB
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	51 416	9.7200	AB
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	50 783	9.8500	AB
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	31 144	9.6300	AB
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	30 033	9.9900	AB
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	30 206	9.9300	AB
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	30 989	9.6800	AB
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	31 087	9.6500	AB
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	32 034	9.3700	AB
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	33 610	8.9300	AB
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	34 848	8.6100	AB
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	35 304	8.5000	AB
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	8.5700	AB
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	34 807	8.6200	AB
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	34 218	8.7700	AB
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	35 740	8.3900	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	36 423	8.2400	AB
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	36 414	8.2400	AB
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	35 624	8.4200	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	34 058	8.8100	AB
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(52 292)	9.5600	AB
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(52 327)	9.5600	AB
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(50 721)	9.8600	AB
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(51 416)	9.7200	AB
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(50 783)	9.8500	AB
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(31 144)	9.6300	AB
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(30 033)	9.9900	AB

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(30 206)	9.9300	AB
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(30 989)	9.6800	AB
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(31 087)	9.6500	AB
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(32 034)	9.3700	AB
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(33 610)	8.9300	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(34 848)	8.6100	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(35 304)	8.5000	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(35 000)	8.5700	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(34 807)	8.6200	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(34 218)	8.7700	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(35 740)	8.3900	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(36 423)	8.2400	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(36 414)	8.2400	AB
		O	2019-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(35 624)	8.4200	AB
		O	2019-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(34 058)	8.8100	AB
<b>Ensign Energy Services Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Connors, Thomas Joseph	7	O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 522)	2.8680	AB
<b>Entreprises internationales de prospection</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lexam VG Gold Inc.	3	O	2019-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 500)	0.1300	QC
		O	2019-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.1300	QC
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(140 500)	0.1300	QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(56 000)	0.1200	QC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.1200	QC
<b>EQ Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schneiderman, Jed	5	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 000)	0.6500	ON
<b>Equitable Group Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beutel, Eric Marshall	4, 6							
Benjamin Beutel Holdings Inc.	PI	O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	96.3018	ON
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	94.5240	ON
Mignardi, Michael Paul	7, 5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	799	59.9800	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(799)	92.1700	ON
Moor, Andrew	5	O	2019-08-08	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(94 192)	95.9200	ON
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	8 000	36.1100	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	96.1100	ON
		O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	4 000	36.1100	ON
Arun Capital Inc.	PI	O	2019-08-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	94 192	95.9200	ON
Wilson, Timothy James	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	2 000	36.1100	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	92.3100	ON
<i>Options Options granted</i>								
Mignardi, Michael Paul	7, 5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(799)	59.9800	ON
Moor, Andrew	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	36.1100	ON
		O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	36.1100	ON
Wilson, Timothy James	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	36.1100	ON
<b>Erdene Resource Development Corporation</b>								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Akerley, Peter	4, 5	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	202 880	0.2400	NS
Jenkins, Robert	5	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 409	0.2400	NS
MacDonald, Kenneth	5	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 727	0.2400	NS
<b>European Focused Dividend Fund</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
European Focused Dividend Fund	1	O	2019-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	7.8121	AB
		O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.7571	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2019-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	7.7300	AB
<b>EXFO Inc. (anciennement EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.)</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
EXFO Inc.	1	O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 658	4.9135	QC
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 658)	4.9135	QC
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 258	4.9275	QC
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(3 258)	4.9275	QC
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 458	4.9277	QC
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 458)	4.9277	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 358	4.9392	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 358)	4.9392	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 658	4.9339	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 658)	4.9339	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 358	4.8819	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 358)	4.8819	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 858	5.0458	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(2 858)	5.0458	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 058	5.0445	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(2 058)	5.0445	QC
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	458	5.1000	QC
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(458)	5.1000	QC
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	5.1342	QC
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(3 300)	5.1342	QC
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 758	5.0942	QC
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(2 758)	5.0942	QC
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 158	5.1524	QC
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(2 158)	5.1524	QC
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 058	5.1349	QC
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 058)	5.1349	QC
<b>EXPLOR RESOURCES INC.</b>								
<i>Options</i>								
Carter, Geoffrey Stovold	4	O	2019-08-08	D	52 - Expiration d'options	(75 000)		QC
Colantonio, Mario, Santino	4	O	2014-08-10	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.8000	QC
		M	2014-08-10	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	0.8000	QC
		M'	2019-08-12	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	0.8000	QC
Dupont, Chris	4, 5	O	2019-08-08	D	52 - Expiration d'options	(800 000)		QC
Godard, Julie	5	O	2019-08-08	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	0.0800	QC
Tremblay, Rodrigue	5	O	2019-08-08	D	52 - Expiration d'options	(75 000)		QC
<b>Exploration Puma Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Robillard, Marcel	4, 5	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0150	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0200	QC
<b>Fairfax India Holdings Corporation</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Palmer, John Ralph Vernon	7	O	2015-01-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	12.1420USD	ON
Sherk, Amy Lynn	5							
BMO Investorline - Amy RRSP	PI	O	2019-08-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
BMO Investorline - Tyler RESP	PI	O	2019-08-08	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Fiducie de placement immobilier mondiale Dream</b>								
<i>Droits Deferred Trust Units</i>								
Bhatia, Rajan Sacha	4	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 109	14.2300	ON
BIERBAUM, DETLEF	4	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 109	14.2300	ON
Sullivan, John	4	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 271	14.2300	ON
<b>Filo Mining Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Emetteur</b>								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2019-08-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	80 565		BC
<b>Financière Sun Life inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Connor, Dean	4, 5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	20 000	31.6500	ON
		O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	34 000	26.7000	ON
		O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	22 164	31.6500	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	52.2976	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 000)	52.2079	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 164)	52.4135	ON
Gupta, Ashok	4	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	151	51.3350	ON
		M	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152	51.8632	ON
<i>Options</i>								
Connor, Dean	4, 5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	31.6500	ON
		O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(34 000)	26.7000	ON
		O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(22 164)	31.6500	ON
<b>Finning International Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Patterson, Christopher William	4	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	17.5789USD	BC
<b>First Majestic Silver Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arias, Jill Anne	5	O	2019-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	12.2500	BC
Kulla, Gregory Kenneth	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	10 000	10.1700	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	13.9000	BC
Liu, Karen	5	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 130)	14.0000	BC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	12 500	6.1400	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	14.3500	BC
McCallum, Robert A.	4	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	14.2500	BC
		O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	5 000	6.1400	BC
Polman, Raymond L.	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	50 000	9.0100	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	14.3500	BC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	14.3500	BC
SHAW, DAVID ANDREW	4	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	26 000	6.1400	BC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 000)	14.2500	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 611)	14.0600	BC
<i>Options</i>								
Kulla, Gregory Kenneth	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	10.1700	BC
Liu, Karen	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	6.1400	BC
McCallum, Robert A.	4	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	6.1400	BC
Polman, Raymond L.	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	9.0100	BC
SHAW, DAVID ANDREW	4	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(26 000)	6.1400	BC
<b>Fonds de placement immobilier Crombie</b>								
<i>Droits Performance Units</i>								
Fraser, Cheryl Ann	5	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 598		NS
Hynes, Robert Glenn	5	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 398		NS
<i>Droits Restricted Units</i>								
Fraser, Cheryl Ann	5	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 598		NS
Hynes, Robert Glenn	5	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 398		NS
<b>FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD</b>								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3	PI	2019-08-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(125)	16.2500	ON
		O	2019-08-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	124	16.2500	ON
		O	2019-08-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 188)	16.2500	ON
		O	2019-08-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	313	16.2500	ON
		O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	160	16.2500	ON



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-08-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	227	16.2500	ON
		O	2019-08-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(460)	16.2500	ON
<b>Fonds mondial de dividendes des secteurs de l'immobilier et du commerce électronique</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Global Real Estate & E-Commerce Dividend Fund	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	10.4500	AB
		O	2019-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	10.4133	AB
		O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	10.4606	AB
		O	2019-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.4403	AB
<b>Foraco International SA</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Foraco International SA	1	O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.4400	ON
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.4400	ON
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.4400	ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.4300	ON
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.4400	ON
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.4350	ON
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.3550	ON
<b>Fortis Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ernst, Albert	7	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(274)	40.4910USD	NF
<b>Fortuna Silver Mines Inc.</b>								
<i>Restricted Share Unit Plan (cash settled)</i>								
Volkert, David	5	O	2019-08-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 496)		BC
<b>FPI Granite Inc.</b>								
<i>Performance Share Units</i>								
Gorrie, Kevan Stuart	4, 5	O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 268	61.7500	ON
Neto, Teresa	5	O	2019-07-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 501	61.7500	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Gorrie, Kevan Stuart	4, 5	O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 535	61.7500	ON
Neto, Teresa	5	O	2019-07-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	998	61.7500	ON
		O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 478	61.7500	ON
<b>Franco-Nevada Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gray, Eاون Harrison	5	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	5 000	59.5200	ON
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	126.7100	ON
Tek, Bonavie	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	500	75.4500	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	126.0000	ON
Wilson, Philip Dane	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	15 000	31.4500	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	125.6130	ON
<i>Options</i>								
Gray, Eاون Harrison	5	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	59.5200	ON
Tek, Bonavie	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(500)	75.4500	ON
Wilson, Philip Dane	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	31.4500	ON
<b>Getchell Gold Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wagener, William	4, 5	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0900	ON
<b>Global Innovation Dividend Fund</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Global Innovation Dividend Fund	1	O	2019-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.2100	AB
<b>goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Appel, Jason	5							
H. Appel	PI	O	2015-03-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON



Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
M.Appel	PI	O	2019-08-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	53.9000	ON
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	55.0000	ON
		O	2019-01-11	I	35 - Dividende en actions	2	40.1900	ON
		O	2019-04-12	I	35 - Dividende en actions	3	45.2400	ON
		O	2019-07-12	I	35 - Dividende en actions	3	53.0200	ON
<b>Gold Standard Ventures Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jackson, Mac Roy	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	75 000	0.7700	BC
<i>Options</i>								
Jackson, Mac Roy	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(75 000)		BC
<b>Golden Star Resources Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
BAKER, TIMOTHY CLIVE	4	O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 500	2.9200USD	ON
<b>Goliath Resources Limited</b>								
<i>Options</i>								
Groome, Richard	4	O	2019-05-07	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.0900	QC
		M	2019-05-07	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.0900	QC
<b>Great Canadian Gaming Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Laurie, Tiffany	5	O	2019-08-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<b>Groupe Colabor Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
The Article 6 Marital Trust created under the First Amended Z-Holdings North ULC	3							
	PI	O	2019-08-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(540 863)	1.0000	QC
		M	2019-08-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(535 863)	1.0000	QC
		O	2019-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(143 000)	1.0000	QC
<b>Groupe IBI Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Nobrega, Michael Joseph	4	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	5.0080	ON
<b>Groupe Stingray Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Pathy, Mark	4							
Mavrik Corp.	PI	O	2019-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	7.2312	QC
		O	2019-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	7.3000	QC
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	7.3433	QC
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
STEELE, JOHN RICHARD	4	O	2019-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	306	6.5155	QC
		M	2019-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	306	6.5155	QC
		O	2019-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 090	5.7424	QC
		M	2019-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 090	5.7424	QC
		O	2019-08-14	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 542	7.1341	QC
		M	2019-08-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 542	7.1341	QC
STEELE, ROBERT GEORGE	4	O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 541	7.1341	QC
<b>Groupe TMX Limitee</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Graden, Cheryl	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	2 516	47.1200	ON
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	3 744	40.1400	ON
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	5 800	72.2300	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	114.4000	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	114.3700	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	114.3000	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	114.3100	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	114.2600	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	114.1900	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	114.2400	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	114.2200	ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	114.2100	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	114.1800	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	114.2300	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	114.2800	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	114.2000	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	114.2500	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	114.3500	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	114.4500	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	114.4400	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	114.2900	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	114.3300	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	114.3200	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	114.0700	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	114.0400	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	114.0800	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	114.0600	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	114.0500	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(460)	113.9000	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	113.9500	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	113.8900	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	113.8700	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	113.8300	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	113.8200	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	113.8000	ON
Options								
Graden, Cheryl	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(2 516)	47.1200	ON
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(3 744)	40.1400	ON
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(5 800)	72.2300	ON
<b>Groupe WSP Global Inc.</b>								
Actions ordinaires								
Raymond, Paul	4	O	2019-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	72.4000	QC
<b>Holloway Lodging Corporation</b>								
Actions ordinaires								
Clarke Inc.	3	O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	84 500	8.3000	NS
Débitures convertibles HLC.DB 6.25 due Feb 28, 2020								
Clarke Inc.	3							
Clarke Inc Master Trust	PI	O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 749 000.00	101.0000	NS
<b>Home Capital Group Inc.</b>								
Actions ordinaires								
Home Capital Group Inc.	1	O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	19.7736	ON
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.0624	ON
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.0388	ON
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.0870	ON
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		ON
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.1929	ON
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	49 700	20.3417	ON
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.4711	ON
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.9049	ON
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	42 100	21.5896	ON
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(249 700)		ON
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	22.0000	ON
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	21.9806	ON
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	21.9452	ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	25 200	21.9721	ON
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	16 300	21.9905	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(196 600)		ON
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(41 500)		ON
Kotush, Bradley William	5	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	835	25.0700	ON
Bradley Kotush RSP	PI	O	2019-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	25.0700	ON
Bradley Kotush TFSA	PI	O	2017-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 665	25.0700	ON
<b>Horizon North Logistics Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Graham, Roderick William	4, 5							
RSP	PI	O	2019-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.2778	AB
Nabholz, Kevin Drew	4							
TD Account	PI	O	2019-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600 000	1.1000	AB
<b>Hudbay Minerals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2019-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 200)	3.5700USD	ON
Bay Resource Partners LP	PI	O	2019-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(74 600)	3.5700USD	ON
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2019-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(107 900)	3.5700USD	ON
K2 Bay Resource Partners Master Fund Ltd.	PI	O	2019-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	3.5700USD	ON
Thomas Claugus	PI	O	2019-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 800)	3.5700USD	ON
<b>IA Société financière inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Laflamme, Renée	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	6 000	26.0300	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	54.8601	QC
Stickney, Michael Lee	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	2 000	32.0800	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	54.2500	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	1 000	32.0800	QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	54.5000	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	1 000	32.0800	QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	54.5200	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	1 000	32.0800	QC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	54.7500	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	1 000	32.0800	QC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	54.5000	QC
<i>Options</i>								
Laflamme, Renée	5	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	26.0300	QC
Stickney, Michael Lee	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	32.0800	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	32.0800	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	32.0800	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	32.0800	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	32.0800	QC
<b>IMAX Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
IMAX Corporation	1	O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(2 300)		ON
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(16 800)		ON
		O	2019-08-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 904)		ON
McClymont, Patrick McClymont	5	O	2019-08-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 905		ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 915)	21.3500USD	ON
<i>Droits Restricted Share Unit</i>								
McClymont, Patrick McClymont	5	O	2019-08-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 905)		ON
<b>Imperial Metals Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Imperial Metals Corporation	1	O	2019-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(46 055)	1.1807	BC
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	2.4800	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.4900	BC
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 651	2.7300	BC
		O	2019-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(9 347)	1.1722	BC
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	2.7300	BC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.7900	BC
		O	2019-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(12 951)	2.5800	BC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	700	2.8600	BC
<b>Input Capital Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Input Capital Corp.	1	O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	28 500	0.8200	ON
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	0.8200	ON
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	0.8200	ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	13 500	0.8200	ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	0.8200	ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	0.8200	ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	0.8200	ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	17 000	0.8200	ON
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	79 000	0.8200	ON
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.8200	ON
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.8100	ON
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	58 500	0.8100	ON
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.8200	ON
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(322 500)		ON
<b>Interfor Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bender, Barton RSP	5	PI	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	11.4800	BC
		O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	11.4900	BC
<b>Ivanhoe Mines Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Farren, Mark Sean	5	O	2019-08-06	D	97 - Autre	42 437		BC
Morley-Jepson, Warwick	5	O	2019-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Chen, Jinghe	4	O	2019-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 294		BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Morley-Jepson, Warwick	5	O	2019-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 149		BC
<i>Options</i>								
Morley-Jepson, Warwick	5	O	2019-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-06	D	50 - Attribution d'options	500 000		BC
<b>Jaguar Mining Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lamond, Rodney	4	O	2019-08-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Jayden Resources Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kuang, Queenie	4	O	2019-08-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Bons de souscription</i>								
Kuang, Queenie	4	O	2019-08-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Droits</i>								
Kuang, Queenie	4	O	2019-08-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Kuang, Queenie	4	O	2019-08-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<b>Josemaria Resources Inc.</b>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Emetteur</b>								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2019-08-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	87 097		BC
<i>Options</i>								
Batruch, Christine	4	O	2019-08-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2019-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M'	2019-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-09	D	50 - Attribution d'options	125 000		BC
Brettschneider, Arndt Wolfgang	5	O	2019-08-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-09	D	50 - Attribution d'options	300 000	1.0100	BC
Conibear, Paul Kenneth	4	O	2019-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-09	D	50 - Attribution d'options	125 000	1.0100	BC
Heppenstall, C. Ashley	4	O	2019-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-09	D	50 - Attribution d'options	125 000	1.0100	BC
Lundin, Adam Ian	4	O	2019-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-09	D	50 - Attribution d'options	125 000	1.0100	BC
Mir, Pablo	7	O	2019-08-09	D	50 - Attribution d'options	125 000	1.0100	BC
<b>Kelt Exploration Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lalani, Sadiq	5							
Employee Stock Savings Plan Trust Account	PI	O	2019-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 105	4.9300	AB
Held Under Broker	PI	O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	3.1500	AB
<b>Keyera Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bezilny, Jarrod	5	O	2019-08-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 835	33.7200	AB
Kostiuk, Dion Otto	5	O	2019-08-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 342	33.7200	AB
Kroeker, Steven Barney	5	O	2019-08-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 168	33.7200	AB
<i>Droits Share Awards</i>								
Balzun, Graham Charles	5	O	2019-08-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 786)		AB
Bezilny, Jarrod	5	O	2019-08-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 181)		AB
Koshman, Richard N	5	O	2019-08-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 680)		AB
Kostiuk, Dion Otto	5	O	2019-08-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 865)		AB
Kroeker, Steven Barney	5	O	2019-08-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 832)		AB
<b>Kinross Gold Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Elliott, Thomas Ballantyne	5	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 852)	6.3200	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 554)	6.8000	ON
Gold, Geoffrey Peters	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	100 496	3.7300	ON
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 496)	6.2300	ON
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	6.2300	ON
		O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	100 000	4.1700	ON
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	74 405	4.1700	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(74 405)	6.7000	ON
Schimper, Claude J.S.	5	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 452)	4.7400USD	ON
Sims, John Lewis	5	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 033)	6.7300	ON
Sylvestre, Michel	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	62 441		ON
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 441)	6.1900	ON
Tomory, Paul Botond Stilicho	5	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	6.7900	ON
van Akkooi, Michiel	5	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 636)	6.3000	ON
		O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	6 472	4.9500	ON
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 472)	6.3300	ON
<i>Options</i>								
Etter, Gregory Van	5	O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(50 319)	5.8200	ON
Gold, Geoffrey Peters	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(100 496)	3.7300	ON
		O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	4.1700	ON
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(74 405)	4.1700	ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Schimper, Claude J.S.	5	O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(24 686)	4.1700	ON
Sylvestre, Michel	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(62 441)		ON
Tomory, Paul Botond Stiliocho	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	3.7300	ON
		M	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(20 000)	3.7300	ON
van Akkooi, Michiel	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(6 472)	4.9500	ON
<b>KLONDIKE GOLD CORP.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brunelle, Steven Samuel	4	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4100	BC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4300	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4300	BC
Tallman, Peter	4, 5	O	2019-08-08	D	54 - Exercice de bons de souscription	57 690	0.4500	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.4300	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Tallman, Peter	4, 5	O	2019-08-08	D	54 - Exercice de bons de souscription	(57 690)	0.4500	BC
<b>La Societe Canadian Tire Limitee</b>								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Chant, Diana Leslie	4	O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	370	134.8000	ON
<b>Le Fonds de dividendes du secteur des produits de consommation numériques</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Digital Consumer Dividend Fund	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	9.7523	AB
		O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	9.7423	AB
<b>LEAGOLD MINING CORPORATION</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Giustra, Frank	4							
Fiore Financial Corporation	PI	O	2019-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	2.2505	BC
<b>Les Compagnies Loblaw Limitee</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Loblaw Companies Limited	1	O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	147 500	68.7100	ON
		M	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	147 500	68.7100	ON
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	147 500	68.5225	ON
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	147 500	68.4181	ON
<b>Les Métaux Canadiens Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Panneton, Gerald	4							
compte conjoint	PI	O	2019-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 000	0.0498	QC
		O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	78 000	0.0450	QC
<b>Les Métaux Niobay inc. (anciennement MDN INC.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dufresne, Claude	4, 5							
4425502 Canada Inc	PI	O	2019-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.2300	QC
<b>Leucrotta Exploration Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Disbrow, Robert	3							
Bob's Registered plans	PI	O	2019-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 500	0.6935	AB
		O	2019-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.6850	AB
<b>Lundin Mining Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lundin Mining Corporation	1	O	2019-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	25 200	6.0000	ON
		O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	318 740	5.8471	ON
		O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(343 940)		ON
Nemesia S.a.r.l.	3	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	450 000	5.8306	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400 000	5.8420	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	5.9386	ON
<b>Martinrea International Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération	prise	Description de l'opération	acquis ou aliénés		
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
D'Eramo, Frank Patrick	4	O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.5540USD	ON
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 440	7.5882USD	ON
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.5660USD	ON
Di Tosto, Alfred	5	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	340	10.4100	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 030	10.4200	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	10.4400	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	555	10.4500	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	10.4600	ON
Hunter Luljguraj, Megan Rae	5	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.5795USD	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	7.5829USD	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	7.5833USD	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	7.5900USD	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	7.5982USD	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	7.6047USD	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60	7.6099USD	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.6101USD	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.6139USD	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	7.6200USD	ON
Wildeboer, Robert Peter Edward	4, 5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	12 500	7.3300	ON
<i>Options Options to purchase common shares</i>								
Olson, Fred Donald	4	O	2019-08-09	D	59 - Exercice au comptant	(10 000)		ON
Wildeboer, Robert Peter Edward	4, 5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	7.3300	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Di Tosto, Alfred	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 666	10.5900	ON
Paine, Lawrence Arthur	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 361	10.5900	ON
Pope, Kerri Lynn	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 962	10.5900	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Di Tosto, Alfred	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 666	10.5900	ON
Paine, Lawrence Arthur	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 361	10.5900	ON
Pope, Kerri Lynn	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 962	10.5900	ON
<b>MAV Beauty Brands Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
MAV Beauty Brands Inc.	1	O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	8 100	6.2272	ON
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	14 753	6.1858	ON
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	14 753	6.1525	ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	14 753	6.0766	ON
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	11 353	6.2151	ON
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	10 900	6.5498	ON
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	14 753	6.6218	ON
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	13 600	6.8163	ON
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	12 400	6.9796	ON
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	13 000	6.8396	ON
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	6.9475	ON
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	14 753	6.9205	ON
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	13 100	6.8772	ON
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(170 218)		ON
<b>MAYA OR &amp; ARGENT INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Maya Or & Argent Inc.	1	O	2019-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	4 891	1.6980	QC
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(4 891)		QC
<b>MBN Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
MBN Corporation	1	O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	6.4941	AB
		O	2019-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		AB
		O	2019-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.5000	AB



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		AB
		O	2019-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	6.4920	AB
		O	2019-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)		AB
<b>MCAN Mortgage Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Randle, Emily Anne	5							
Computershare (ESOP)	PI	O	2019-02-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	17	14.4602	ON
		O	2019-02-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	17	14.6700	ON
		O	2019-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	15.4280	ON
		O	2019-03-29	I	35 - Dividende en actions	10	15.5963	ON
		O	2019-03-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	15.7701	ON
		O	2019-04-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15	16.1200	ON
		O	2019-04-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	15.9900	ON
		O	2019-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	16.0348	ON
		O	2019-06-03	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15	16.0400	ON
		O	2019-06-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15	15.8500	ON
		O	2019-06-28	I	35 - Dividende en actions	12	15.4784	ON
		O	2018-06-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	15.8400	ON
		O	2019-07-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	15.9942	ON
		O	2019-07-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15	15.9500	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Weaver, Karen H.	4, 5	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	200	15.9639	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Weaver, Karen H.	4, 5	O	2019-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	140	15.9639	ON
<b>Medexus Pharmaceuticals Inc.(formerly Pediapharm Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Medexus Pharmaceuticals Inc.	1	O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.6000	QC
		O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	400	4.5900	QC
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.5900	QC
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	200	4.5700	QC
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.6100	QC
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.6000	QC
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	4.6000	QC
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.6000	QC
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	4.5900	QC
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	4.5900	QC
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.5800	QC
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.5000	QC
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	4.4800	QC
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	4.4900	QC
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	4.4900	QC
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.4800	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	4.4700	QC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	4.4500	QC



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
		O	2019-07-15	D 38	Rachat ou annulation	2 800	4.4500	QC
		O	2019-07-15	D 38	Rachat ou annulation	1 000	4.4700	QC
		O	2019-07-16	D 38	Rachat ou annulation	1 000	4.4500	QC
		O	2019-07-16	D 38	Rachat ou annulation	1 600	4.4700	QC
		O	2019-07-16	D 38	Rachat ou annulation	100	4.4400	QC
		O	2019-07-17	D 38	Rachat ou annulation	900	4.4500	QC
		O	2019-07-18	D 38	Rachat ou annulation	500	4.4500	QC
		O	2019-07-18	D 38	Rachat ou annulation	400	4.4400	QC
		O	2019-07-19	D 38	Rachat ou annulation	500	4.4700	QC
		O	2019-07-19	D 38	Rachat ou annulation	500	4.4500	QC
		O	2019-07-19	D 38	Rachat ou annulation	300	4.4000	QC
		O	2019-07-19	D 38	Rachat ou annulation	600	4.4400	QC
		O	2019-07-22	D 38	Rachat ou annulation	1 400	4.4400	QC
		O	2019-07-22	D 38	Rachat ou annulation	100	4.4300	QC
		O	2019-07-22	D 38	Rachat ou annulation	800	4.4000	QC
		O	2019-07-23	D 38	Rachat ou annulation	700	4.4200	QC
		O	2019-07-23	D 38	Rachat ou annulation	500	4.3500	QC
		O	2019-07-23	D 38	Rachat ou annulation	100	4.4000	QC
		O	2019-07-23	D 38	Rachat ou annulation	500	4.3000	QC
		O	2019-07-23	D 38	Rachat ou annulation	100	3.9900	QC
		O	2019-07-23	D 38	Rachat ou annulation	4 100	4.0000	QC
		O	2019-07-23	D 38	Rachat ou annulation	700	4.3900	QC
		O	2019-07-23	D 38	Rachat ou annulation	100	4.2800	QC
		O	2019-07-31	D 38	Rachat ou annulation	(47 600)		QC
<b>Medicure Inc</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Medicure Inc.	1	O	2019-07-26	D 38	Rachat ou annulation	5 000	4.5500	MB
		O	2019-07-31	D 38	Rachat ou annulation	13 000	4.8200	MB
		O	2019-08-02	D 38	Rachat ou annulation	32 000	4.9500	MB
		O	2019-08-08	D 38	Rachat ou annulation	(50 000)		MB
<b>MEG Energy Corp.</b>								
<i>Billets 6.500 Senior Secured Second Lien Notes due 2025</i>								
MEG Energy Corp.	1	O	2019-08-02	D 00	Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-08-05	D 38	Rachat ou annulation	\$ 20 000 000.00		AB
		O	2019-08-06	D 38	Rachat ou annulation	\$ 5 000 000.00		AB
		O	2019-08-06	D 38	Rachat ou annulation	(\$ 10 000 000.00)		AB
		O	2019-08-07	D 38	Rachat ou annulation	(\$ 10 000 000.00)		AB
		O	2019-08-07	D 38	Rachat ou annulation	\$ 7 500 000.00		AB
		O	2019-08-08	D 38	Rachat ou annulation	(\$ 5 000 000.00)		AB
		O	2019-08-09	D 38	Rachat ou annulation	(\$ 20 000 000.00)		AB
<b>Melcor Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Graham, Carolyn Joan	4	O	2019-08-14	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	7.5100	AB
Rayburn, Darin Anthony	6	O	2019-08-09	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 935	7.6000	AB
<b>METAUX GENIUS INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goulet, Guy	5	O	2019-08-06	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.1730	QC
		O	2019-08-09	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1800	QC
<b>Metaux Russel Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Robb, Lloyd Bruce	5	O	2019-08-05	D 52	Expiration d'options	(2 000)	16.5800	ON
Vaillancourt, Michel	5	O	2019-08-05	D 52	Expiration d'options	(3 000)	16.5800	ON
<b>Methanex Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allard, Mark	7	O	2019-08-12	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	43.6500	BC
M&G Investment Management Limited	3							

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
LF Access Global Dividend Fund	PI	O	2019-08-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 644	32.5717USD	BC
<b>Metro inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Metro inc.	1	O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	49.3799	QC
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	49.5984	QC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		QC
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	49.3690	QC
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	49.6067	QC
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	49.5042	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	49.9740	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
<b>MINES ABCOURT INC.</b>								
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>								
MESTRALLET, FRANCOIS JOSEPH PIERRE MARIE	4, 3	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0850	QC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0950	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.0850	QC
<b>Mines Agnico Eagle Limitée</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allan, Don	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	8 000	36.3700	ON
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	2 000	56.4500	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	78.5400	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 794)	78.4900	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 590)	78.4600	ON
Blackburn, Alain	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	5 000	36.3700	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	78.8900	ON
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	3 000	36.3700	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	78.4900	ON
Gosselin, Guy	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.9200	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	77.9000	ON
		O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.9200	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	80.0000	ON
Laing, R. Gregory	5	O	2019-08-14	D	51 - Exercice d'options	10 000	28.9200	ON
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	80.0500	ON
Riley, Sean	4	O	2019-08-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	79.1400	ON
Robitaille, Jean	5	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	78.2500	ON
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.9200	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	79.2500	ON
Smith, David	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	10 000	56.4500	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	79.5400	ON
Sylvestre, Yvon	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	6 000	36.3700	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	76.9500	ON
		O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	5 000	36.3700	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	80.1500	ON
<i>Options</i>								
Allan, Don	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	36.3700	ON
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	56.4500	ON
Blackburn, Alain	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	36.3700	ON
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	36.3700	ON
Gosselin, Guy	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	28.9200	ON
		O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	28.9200	ON
Laing, R. Gregory	5	O	2019-08-14	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	28.9200	ON
Robitaille, Jean	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	28.9200	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Smith, David	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	56.4500	ON
Sylvestre, Yvon	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	36.3700	ON
		O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	36.3700	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Gosselin, Guy	5	O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 000		ON
<b>Mines d'Or Dynacor Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mines d'Or Dynacor inc.	1	O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	100	1.7800	QC
		O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	387	1.7700	QC
		O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(487)		QC
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.7900	QC
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	4 487	1.8000	QC
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(5 187)		QC
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	787	1.8000	QC
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	300	1.7800	QC
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 087)		QC
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	1.7600	QC
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.8000	QC
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	1.7900	QC
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	987	1.7800	QC
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(6 387)		QC
<b>Mines Indépendantes Chibougamau Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lotan Holdings Inc.	4	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.1100	QC
<b>Miniere Osisko Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burzynski, John Feliks 4191137 Canada Inc.	4, 5	PI	2019-08-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	3.5000	ON
		O	2019-08-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	3.5100	ON
		O	2019-08-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.5090	ON
		O	2019-08-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.5300	ON
		O	2019-08-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.5330	ON
		O	2019-08-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.4970	ON
OSISKO GOLD ROYALTIES LTD Vizquerra, Jose	3 5	O	2019-08-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 125 300	3.1500	ON
Mercedes Juliana Benavides	PI	O	2019-08-08	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	635 000	3.1500	ON
<b>Morguard Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts</i>								
Walker, Timothy James	4	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	11.6150	ON
<b>Morien Resources Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Budreski, John Philip Adrian	4, 5	O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.4150	NS
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.4200	NS
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	246 000	0.4200	NS
<b>Mullen Group Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
McGinley, Christine Ellen	4	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	176	9.4900	AB
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	206	9.4900	AB
<b>NanoXplore Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mason Graphite Inc.	3	O	2019-08-02	D	54 - Exercice de bons de souscription	1 111 111	0.7000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Mason Graphite Inc.	3	O	2019-08-02	D	54 - Exercice de bons de souscription	(1 111 111)	0.7000	QC
<b>New Pacific Metals Corp. (formerly New Pacific Holdings Corp.)</b>								

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
<b>Emetteur</b>								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Silvercorp Metals Inc.	3							
Victor Resources Ltd.	PI	O	2019-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	2.4904	BC
<b>Norbord Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Paul, Houston	4							
RESP Julia, Jake and Blake Houston	PI	O	2015-03-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 250	28.6300	ON
		O	2019-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 575	28.0400	ON
RESP Kyle, Summer and Chase Houston	PI	O	2015-03-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	28.6300	ON
		O	2019-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 950	28.0600	ON
		O	2019-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40	28.1100	ON
<b>NOVAGOLD RESOURCES INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Nauman, Clynton R.	4	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	96 400	3.1800	BC
		O	2019-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(33 688)	9.1000	BC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 712)	9.0000	BC
Ottewell, David	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	23 257	5.0200	BC
		O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(12 581)	9.2800	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 676)	9.2800	BC
		O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	38 143	5.0200	BC
		O	2019-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(20 403)	9.3900	BC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 740)	9.3800	BC
Williams, Richard	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	31 509	3.1800	BC
		O	2019-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(10 775)	9.3000	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 734)	9.3000	BC
<i>Options</i>								
Nauman, Clynton R.	4	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(96 400)	3.1800	BC
Ottewell, David	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(23 257)	5.0200	BC
		O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(38 143)	5.0200	BC
Williams, Richard	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(31 509)	3.1800	BC
<b>Nutritional High International Inc.</b>								
<i>Options</i>								
DiNapoli, Mike	5	O	2019-08-12	D	50 - Attribution d'options	1 500 000		ON
Johnson, Aaron	4	O	2019-08-12	D	50 - Attribution d'options	400 000		ON
Morrison, Billy A.	4	O	2019-08-12	D	50 - Attribution d'options	200 000		ON
Posner, David	4	O	2019-08-12	D	50 - Attribution d'options	400 000		ON
Presement, Brian	4	O	2019-08-12	D	50 - Attribution d'options	400 000		ON
Siciliano, Tom	5	O	2019-08-12	D	50 - Attribution d'options	650 000		ON
Szweras, Adam Kelley	4, 5	O	2019-08-12	D	50 - Attribution d'options	2 500 000		ON
Tinajero, Andres	4	O	2019-08-12	D	50 - Attribution d'options	400 000		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
DiNapoli, Mike	5	O	2018-12-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	350 000		ON
Johnson, Aaron	4	O	2018-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	476 903		ON
		O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	476 903		ON
Posner, David	4	O	2014-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	544 000		ON
Presement, Brian	4	O	2014-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	476 903		ON
		O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	476 903		ON
Siciliano, Tom	5	O	2018-12-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	150 000		ON
Szweras, Adam Kelley	4, 5	O	2014-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Tinajero, Andres	4	O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 129 032		ON
		O	2017-04-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	565 065		ON
		O	2019-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	562 065		ON
<b>O3 Mining Inc.</b>								
<i>Droits de souscription Subscription Receipts</i>								
Vizquerra, Jose	4, 6, 5	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Anderson, Patrick Fergus Neill	4	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	60 000		BC
Burzynski, John Feliks	4, 6	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	75 000		BC
Calderon, Bernardo Alvarez	8	O	2019-01-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	60 000		BC
Drapack, Alexandra	6	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	100 000		BC
Mance, Lili	6, 5	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	100 000		BC
Marcotte, Alexandria	6	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	75 000		BC
McKay, Keith Douglas	4, 6	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	60 000		BC
Njegovan, Donald Robert	6	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	75 000		BC
Satov, Amy Joy	4	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	60 000		BC
Savard, Mathieu	6	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	75 000		BC
Tyshynski, Elijah	4	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	60 000		BC
Vizquerra, Jose	4, 6, 5	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	400 000		BC
Zaritsky, Blair David	6, 5	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	50 - Attribution d'options	300 000		BC
<i>Parts</i>								
Vizquerra, Jose	4, 6, 5	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		BC
<i>Parts Restricted Share Unit</i>								
Drapack, Alexandra	6	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000		BC
Mance, Lili	6, 5	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000		BC
Marcotte, Alexandria	6	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		BC
Njegovan, Donald Robert	6	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		BC
Savard, Mathieu	6	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		BC
Zaritsky, Blair David	6, 5	O	2019-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000		BC
<b>Open Text Corporation</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								
Fowie, Randy	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	151	42.2000USD	ON
Fraser, David	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	95	42.2000USD	ON
Jenkins, P. Thomas	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	47	42.2000USD	ON
Sadler, Stephen	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	47	42.2000USD	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
Initié								
Porteur inscrit								
Slaunwhite, Michael William George	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	219	42.2000USD	ON
Stevenson, Katharine Berghuis	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	195	42.2000USD	ON
Weinstein, Deborah	4	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	219	42.2000USD	ON
<i>Options All OTEX Option Plans</i>								
Barrenea, Mark James	4, 5	O	2019-08-05	D	50 - Attribution d'options	273 010	38.7600USD	ON
Berry, Savinay	5	O	2019-08-05	D	50 - Attribution d'options	11 700	38.7600USD	ON
Davies, Gordon Allan	5	O	2019-08-05	D	50 - Attribution d'options	42 900	38.7600USD	ON
Donohue, James Prentiss	5	O	2019-08-05	D	50 - Attribution d'options	15 600	38.7600USD	ON
Duggan, Paul Michael	5	O	2019-08-05	D	50 - Attribution d'options	19 500	38.7600USD	ON
Harrison, Simon David	5	O	2019-08-05	D	50 - Attribution d'options	19 500	38.7600USD	ON
Jamieson, John David	5	O	2019-08-05	D	50 - Attribution d'options	15 600	38.7600USD	ON
Majzoub, Muhieddine	5	O	2019-08-05	D	50 - Attribution d'options	42 900	38.7600USD	ON
McGourlay, Christopher James	5	O	2019-08-05	D	50 - Attribution d'options	19 500	38.7600USD	ON
Nagle, Patricia Ellen	5	O	2019-08-05	D	50 - Attribution d'options	15 600	38.7600USD	ON
Ranganathan, Madhu	5	O	2019-08-05	D	50 - Attribution d'options	42 900	38.7600USD	ON
Sweeney, Brian Paul	5	O	2019-08-05	D	50 - Attribution d'options	19 500	38.7600USD	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Barrenea, Mark James	4, 5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	82 940	42.2000USD	ON
Berry, Savinay	5	O	2019-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 550	42.2000USD	ON
Davies, Gordon Allan	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 030	42.2000USD	ON
Donohue, James Prentiss	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 740	42.2000USD	ON
Duggan, Paul Michael	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 920	42.2000USD	ON
Harrison, Simon David	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 920	42.2000USD	ON
Jamieson, John David	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 740	42.2000USD	ON
Maheshwari, Aditya	5	O	2016-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 670	42.2000USD	ON
Majzoub, Muhieddine	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 030	42.2000USD	ON
McGourlay, Christopher James	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 920	42.2000USD	ON
Nagle, Patricia Ellen	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 740	42.2000USD	ON
Ranganathan, Madhu	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 030	42.2000USD	ON
Sweeney, Brian Paul	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 920	42.2000USD	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Barrenea, Mark James	4, 5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 470	42.2000USD	ON
Berry, Savinay	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 780	42.2000USD	ON
Davies, Gordon Allan	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 520	42.2000USD	ON
Donohue, James Prentiss	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 370	42.2000USD	ON
Duggan, Paul Michael	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 960	42.2000USD	ON
Harrison, Simon David	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 960	42.2000USD	ON
Jamieson, John David	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 370	42.2000USD	ON
Maheshwari, Aditya	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 670	42.2000USD	ON
Majzoub, Muhieddine	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 520	42.2000USD	ON
McGourlay, Christopher James	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 960	42.2000USD	ON
Nagle, Patricia Ellen	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 370	42.2000USD	ON
Ranganathan, Madhu	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 520	42.2000USD	ON
Sweeney, Brian Paul	5	O	2019-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 960	42.2000USD	ON
<b>Orezone Gold Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Downey, Patrick	4	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	256 000	0.7200	BC
<b>Pan American Silver Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Busby, Steven	5	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	8 000	18.5300	BC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	23.0300	BC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	23.0000	BC
<i>Options</i>								
Busby, Steven	5	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(8 000)		BC



Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Pan Orient Energy Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pan Orient Energy Corp.	1	O	2019-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(2 600)		AB
<b>Papiers Tissu KP Inc.</b>								
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Hardy, James Richmond	4	O	2019-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	61	8.7000	ON
		O	2019-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	66	8.1600	ON
Korenberg, Michael	4	O	2019-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	8.7000	ON
		O	2019-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	46	8.1600	ON
Letellier, Michel	4	O	2019-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86	8.7000	ON
Wendling, Louise Michele	4	O	2019-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74	8.7000	ON
		O	2019-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	115	8.1600	ON
<b>Parex Resources Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bartlett, Curtis Darrell	4							
Skeena Capital Limited (formerly, Auxilium Group Inc.)	PI	O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(145 000)	21.1100	AB
Miller, Ronald Douglas	4							
Wait Grace Holdings Limited	PI	O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(95 000)	21.1100	AB
<b>Perpetual Energy Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rapini, Marcello	5	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	0.2400	AB
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	0.2400	AB
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 500)	0.2300	AB
		O	2019-08-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 500	0.0100	AB
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	0.2300	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.2200	AB
<i>Restricted Rights</i>								
Rapini, Marcello	5	O	2019-08-12	D	97 - Autre	(341)	0.0100	AB
		O	2019-08-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 841)	0.0100	AB
		M	2019-08-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 500)	0.0100	AB
<b>Plaza Retail REIT</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Plaza Retail REIT	1	O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)		NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)		NB
		O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	4.2000	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		NB
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	4.2200	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		NB
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	4.2500	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		NB
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	4.2300	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 700)		NB
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	4.2600	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		NB
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	4.2500	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 700)		NB
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	4.2700	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 600)		NB
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	4.2700	NB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		NB
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	4.2300	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 700)		NB
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	4.2300	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 600)		NB
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	4.2200	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 600)		NB
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	4.2200	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		NB
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	4.2300	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		NB
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	4.2700	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 700)		NB
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	4.2600	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)		NB
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	4.2700	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		NB
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	4.2600	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 200)		NB
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	4.2500	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		NB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	4.2400	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		NB
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	4.2400	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		NB
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	4.2300	NB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		NB
<b>Points International Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Points International Ltd.	1	O	2019-07-01	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.2800USD	ON
		O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	10.3800USD	ON
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	10.6200USD	ON
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	10.6900USD	ON
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	10.7000USD	ON
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	10.9800USD	ON
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.0000USD	ON
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	10.9700USD	ON
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.2000USD	ON
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.4300USD	ON
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.9000USD	ON
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	12.0000USD	ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	12.0000USD	ON
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.9700USD	ON
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.8500USD	ON
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.8000USD	ON
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.9300USD	ON
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.9400USD	ON
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.8300USD	ON
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.8400USD	ON
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	12.0000USD	ON
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	12.1000USD	ON
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(81 400)		ON
<b>Pulse Seismic Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
BURGUNDY ASSET MANAGEMENT LTD.	3							
Burgundy Asset Management Ltd.	PI	O	2019-07-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB



Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	2.1445	AB
		O	2019-08-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	2.1000	AB
<b>Quincaillerie Richelieu Ltée</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Quincaillerie Richelieu Ltée	1	O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	86 020	27.0000	QC
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(86 020)	27.0000	QC
<i>Unités d'actions différées</i>								
Chicoyne, Denyse	4	O	2019-08-01	D	35 - Dividende en actions	147	26.6400	QC
Courteau, Robert	4, 5	O	2019-08-01	D	35 - Dividende en actions	150	26.6400	QC
Gauvin, Mathieu	4	O	2019-08-01	D	35 - Dividende en actions	167	26.6400	QC
Pomerleau, Pierre	4	O	2019-08-01	D	35 - Dividende en actions	19	26.6400	QC
Poulin, Marc	4	O	2019-08-01	D	35 - Dividende en actions	43	26.6400	QC
Proteau, Jocelyn	4	O	2019-08-01	D	35 - Dividende en actions	82	26.6400	QC
Vachon, Sylvie	4	O	2019-08-01	D	35 - Dividende en actions	19	26.6400	QC
<b>Real Matters Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cooke, Loren	7	O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)		ON
Smith, Jason	4, 5	O	2019-08-09	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(150 000)		ON
<b>Recipe Unlimited Corporation (formerly Cara Operations Limited)</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Cara Operations Limited	1	O	2019-08-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	563 656	26.7200	ON
		O	2019-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(563 656)		ON
<b>REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Coates, Bryan A.	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	25 000	14.9000	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	16.7000	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	50 000	14.9000	QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	16.7133	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	65 000	14.9000	QC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 000)	16.8236	QC
de la Plante, Joseph	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	60 000	14.9000	QC
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	16.4154	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	30 000	14.9000	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	11 300	14.9000	QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	16.5734	QC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 300)	16.9600	QC
Labbé, Pierre	4	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	3 613	13.6200	QC
		O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	3 613	13.9300	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 613)	16.9772	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 613)	16.9698	QC
Le Bel, André	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	35 000	13.3800	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	10 000	13.3800	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	15 000	15.8000	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	16.8082	QC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	16.9050	QC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	16.9500	QC
Lévesque, Elif	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	50 000	14.9000	QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	40 000	14.9000	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	32 100	14.9000	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	4 600	14.9000	QC
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	16.5411	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	16.6750	QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 100)	16.6750	QC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	16.7000	QC
Roosen, Sean	4, 5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	54 700	14.9000	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54 700)	16.4100	QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	54 100	14.9000	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54 100)	16.7500	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	95 900	14.9000	QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(95 900)	16.6578	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	48 700	14.9000	QC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48 700)	16.8132	QC
Ruel, Frédéric	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	7 300	13.3800	QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 300)	16.6500	QC
<i>Options</i>								
Coates, Bryan A.	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	14.9000	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	14.9000	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(65 000)	14.9000	QC
de la Plante, Joseph	5	O	2019-08-06	D	52 - Expiration d'options	(60 000)	14.9000	QC
		M	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	14.9000	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	14.9000	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(11 300)	14.9000	QC
Labbé, Pierre	4	O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(3 613)	13.6200	QC
		O	2019-08-12	D	51 - Exercice d'options	(3 613)	13.9300	QC
Le Bel, André	5	O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(35 000)	13.3800	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	13.3800	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	15.8000	QC
Lévesque, Elif	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	14.9000	QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	14.9000	QC
		O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(32 100)	14.9000	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(4 600)	14.9000	QC
Roosen, Sean	4, 5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(54 700)	14.9000	QC
		O	2019-08-07	D	51 - Exercice d'options	(54 100)	14.9000	QC
		O	2019-08-08	D	54 - Exercice de bons de souscription	(95 900)	14.9000	QC
		M	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(95 900)	14.9000	QC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(48 700)	14.9000	QC
Ruel, Frédéric	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(7 300)	13.3800	QC
<b>Reitmans (Canada) Limitée</b>								
<i>Actions sans droit de vote</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited	3							
Fairfax Master Pension Plan	PI	O	2019-08-06	I	38 - Rachat ou annulation	(600 000)		QC
Federated Insurance Company of Canada	PI	O	2019-08-06	I	38 - Rachat ou annulation	(466 000)		QC
Northbridge Commercial Insurance Corporation	PI	O	2019-08-06	I	38 - Rachat ou annulation	(99 600)		QC
Northbridge Financial	PI	O	2019-08-06	I	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		QC
Northbridge General Insurance Corporation	PI	O	2019-08-06	I	38 - Rachat ou annulation	(4 845 100)		QC
Odyssey Reinsurance Company	PI	O	2019-08-06	I	38 - Rachat ou annulation	(1 322 200)		QC
<b>Ressources Jourdan Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dehn, Michael	4, 5	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.0260	ON
<b>Ressources Teck Limitée</b>								
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>								
Pickering, Kenneth William	4	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	21.9600	BC
Stonkus, Andrew	5	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	22.4500	BC
Teck Resources Limited	1	O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	132 283	22.5781USD	BC
		O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	137 700	29.6754	BC
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	142 200	22.5988USD	BC
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	142 200	29.5518	BC
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	71 100	21.9629USD	BC
		M	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	71 100	21.9629USD	BC
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	71 100	28.8450	BC
		M	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	71 100	28.8450	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(601 658)		BC
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	148 800	21.8452USD	BC
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	148 800	28.5968	BC
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	74 400	21.3006USD	BC
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	74 400	27.9642	BC
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	148 800	21.4810USD	BC
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	148 800	28.1368	BC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	87 887	21.2111USD	BC
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	90 000	27.7298	BC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	6 160	21.5974USD	BC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	28.1708	BC
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 028 400)		BC
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	100 824	21.7886USD	BC
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	99 900	28.3974	BC
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	73 800	21.9601USD	BC
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	73 800	28.6701	BC
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	57 526	21.8923USD	BC
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	36 400	28.5991	BC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	73 800	22.1183USD	BC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	73 800	28.9486	BC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	232 883	22.2960USD	BC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	230 200	29.1927	BC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(632 397)		BC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	71 500	29.0444	BC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	71 500	22.1483USD	BC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	13 329	22.6600USD	BC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	29.7704	BC
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	286 000	21.9720USD	BC
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	286 000	28.8755	BC
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	139 757	21.3236USD	BC
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	113 800	28.0370	BC
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(772 312)		BC
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	78 700	21.2207USD	BC
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	78 700	27.9081	BC
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	78 700	20.9210USD	BC
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	78 700	27.5487	BC
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	78 700	20.8327USD	BC
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	78 700	27.3734	BC
<b>RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Gitlin, Jonathan	5	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 379	26.3300	ON
Sallows, Sharon	4							
Darleen Duchesne	PI	O	2019-08-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	26.3300	ON
		O	2019-08-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20)	26.3100	ON
<i>REUs for Employees</i>								
Jageshar, Bibi	8	O	2019-08-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	569	26.3400	ON
<b>Saputo Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Colizza, Carl	5	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	17 006	21.6100	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	41.4500	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 308)	41.5000	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	41.4800	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	41.4900	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	41.4700	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	41.3900	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	41.4100	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	41.4300	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	41.4400	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	41.4600	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	41.4200	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	41.3700	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	41.3600	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	41.4000	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	41.3550	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	41.5100	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	41.3800	QC
<i>Options</i>								
Colizza, Carl	5	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(17 006)	21.6100	QC
<b>Seven Aces Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Seven Aces Limited	1	O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	65 000	0.7924	ON
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(65 000)		ON
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	81 000	0.8080	ON
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(81 000)		ON
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	93 000	0.8000	ON
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(93 000)		ON
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	31 500	0.8000	ON
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(31 500)		ON
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	46 000	0.8000	ON
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(46 000)		ON
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	29 500	0.8000	ON
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(29 500)		ON
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	41 500	0.8000	ON
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(41 500)		ON
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	34 000	0.8000	ON
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(34 000)		ON
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	0.8200	ON
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	0.8200	ON
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	0.8200	ON
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	256 250	0.8500	ON
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(256 250)		ON
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	9 300	0.9000	ON
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(9 300)		ON
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	26 500	1.0000	ON
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(26 500)		ON
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	23 600	1.0498	ON
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(23 600)		ON
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	14 800	1.0900	ON
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(14 800)		ON
<b>Shopify Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	2 459	0.1520USD	ON
		O	2019-08-08	D	36 - Conversion ou échange	(2 459)		ON
Forsyth, Brittany Jean	5	O	2019-08-05	D	51 - Exercice d'options	1 055	4.2200USD	ON
		O	2019-08-05	D	36 - Conversion ou échange	(1 055)		ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	2 916	6.2200USD	ON
		O	2019-08-06	D	36 - Conversion ou échange	(2 916)		ON
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2019-08-08	D	36 - Conversion ou échange	2 459		ON
		O	2019-08-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 459)	344.0000USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Forsyth, Brittany Jean	5	O	2019-08-05	D	36 - Conversion ou échange	1 055		ON
		O	2019-08-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 055)	322.0710USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5							
7910240 Canada Inc.	PI	O	2019-08-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(4 000)	320.2398USD	ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2019-08-06	D	36 - Conversion ou échange	2 916		ON
		O	2019-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 916)	329.5489USD	ON
Shapero, Amy Elizabeth	5	O	2019-08-05	D	51 - Exercice d'options	782	137.7200USD	ON
		O	2019-08-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(782)	322.0710USD	ON
		O	2019-08-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(410)	319.4066USD	ON
<i>Options</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2019-08-08	D	51 - Exercice d'options	(2 459)	0.1520USD	ON
Forsyth, Brittany Jean	5	O	2019-08-05	D	51 - Exercice d'options	(1 055)	4.2200USD	ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2019-08-06	D	51 - Exercice d'options	(2 916)	6.2200USD	ON
Shapero, Amy Elizabeth	5	O	2019-08-05	D	51 - Exercice d'options	(782)	137.7200USD	ON
<b>Sierra Wireless, Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Teyssier, Pierre Jean Benoit	5	O	2019-08-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 767		BC
		O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 906		BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Teyssier, Pierre Jean Benoit	5	O	2019-08-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 767)		BC
		O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 906)		BC
<b>SILVERCORP METALS INC.</b>								
<i>Actions ordinaires without par value</i>								
Kim, Yong-Jae	5	O	2018-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	8 750	2.6000	BC
		M	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	8 750	3.4000	BC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.6000	BC
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 750)	4.8613	BC
Liu, Derek Zhihua	5	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 300)	4.9600	BC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	100 000	1.4300	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Feng, Rui	4, 5	O	2003-09-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Kong, David TokPay	4	O	2011-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Kim, Yong-Jae	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(8 750)	3.4000	BC
		O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.6000	BC
Liu, Derek Zhihua	5	O	2019-08-09	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	1.4300	BC
<b>Société d'exploration minière Vior inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fedosiewich, Mark Brian	5	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.1150	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1200	QC
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 500	0.1150	QC
<b>Société Financière Manuvie</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bainbridge, Guy Lawrence Tarn	4	O	2019-08-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Dickson, Julie Ellen	4	O	2019-08-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Bainbridge, Guy Lawrence Tarn	4	O	2019-08-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Dickson, Julie Ellen	4	O	2019-08-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Spectral Medical Inc.</b>								
<i>Options</i>								

Emetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié								
Porteur inscrit								
Seto, Chris	5	O	2019-08-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-02	D	50 - Attribution d'options	650 000	0.3600	ON
<b>Sprott Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires (EPSP)</i>								
Grosskopf, Peter	4, 7, 6, 5	O	2010-09-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	500 000		ON
<b>SSR Mining Inc. (Silver Standard Resources Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Benson, Paul	4, 5	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	96 334	8.3800	BC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(96 334)	20.7000	BC
<i>Options</i>								
Benson, Paul	4, 5	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(96 334)	20.7000	BC
		M	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(96 334)	8.3800	BC
<b>Suncor Energie Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Suncor Energy Inc.	1	O	2019-07-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	241 993	31.5663USD	AB
		O	2019-07-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(241 993)		AB
		O	2019-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	244 473	31.1639USD	AB
		O	2019-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(244 473)		AB
		O	2019-07-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	244 405	31.1892USD	AB
		O	2019-07-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(244 405)		AB
		O	2019-07-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	240 768	31.7706USD	AB
		O	2019-07-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(240 768)		AB
		O	2019-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	243 634	31.4413USD	AB
		O	2019-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(243 634)		AB
		O	2019-07-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	242 774	31.4227USD	AB
		O	2019-07-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(242 774)		AB
		O	2019-07-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	239 663	31.8768USD	AB
		O	2019-07-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(239 663)		AB
		O	2019-07-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	235 797	32.3167USD	AB
		O	2019-07-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(235 797)		AB
		O	2019-07-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	235 290	32.4383USD	AB
		O	2019-07-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(235 290)		AB
		O	2019-07-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	236 065	32.4060USD	AB
		O	2019-07-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(236 065)		AB

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	nominale		
Porteur inscrit						acquis		
						ou aliénés		
		O	2019-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	237 010	32.3485USD	AB
		O	2019-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(237 010)		AB
		O	2019-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	241 187	31.8017USD	AB
		O	2019-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(241 187)		AB
		O	2019-07-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	243 792	31.4450USD	AB
		O	2019-07-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(243 792)		AB
		O	2019-07-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	246 110	31.1536USD	AB
		O	2019-07-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(246 110)		AB
		O	2019-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	245 211	31.1556USD	AB
		O	2019-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(245 211)		AB
		O	2019-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	245 696	31.1119USD	AB
		O	2019-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(245 696)		AB
		O	2019-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	244 686	31.1653USD	AB
		O	2019-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(244 686)		AB
		O	2019-07-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	246 976	30.8188USD	AB
		O	2019-07-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(246 976)		AB
		O	2019-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	254 227	29.9443USD	AB
		O	2019-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(254 227)		AB
		O	2019-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	255 925	29.7264USD	AB
		O	2019-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(255 925)		AB
		O	2019-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	259 365	29.2387USD	AB
		O	2019-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(259 365)		AB
		O	2019-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	315 571	28.9140USD	AB
		O	2019-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(315 571)		AB
		O	2019-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	375 564	28.7101USD	AB
		O	2019-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(375 564)		AB
<b>Surge Energy Inc.</b>								
<i>Droits Restricted Share Awards</i>								
Gramatke, Michelle		4						
JOG Capital Corp.	PI	O	2019-05-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB



Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
JOG Limited Partnership No. VI	PI	O	2019-05-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<b>Tamarack Valley Energy Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 800	1.4600USD	AB
Bay Resource Partners LP	PI	O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 800	1.4600USD	AB
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	54 600	1.4600USD	AB
K2 Bay Resource Partners Master Fund Ltd.	PI	O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.4600USD	AB
Thomas Claugus	PI	O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600	1.4600USD	AB
<i>Options</i>								
Boyce, Jeff	4	O	2019-08-12	D	52 - Expiration d'options	(65 000)		AB
Bradley, Noralee	4	O	2019-08-13	D	52 - Expiration d'options	(3 000)	6.8200	AB
<b>Technologies D-Box inc</b>								
<i>Options</i>								
Bourque, Brigitte	4	O	2019-08-12	D	50 - Attribution d'options	40 000	0.1400	QC
Halde, Jean-Rene	4	O	2019-08-12	D	50 - Attribution d'options	80 000	0.1400	QC
<b>Technologies Interactives Mediagrif Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Laporte, Gilles	4	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.5600	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.5600	QC
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.6000	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.5800	QC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.6000	QC
Larivière, Natalie	4	O	2017-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 400	5.6900	QC
<b>TECHNOLOGIES ORTHO RÉGÉNÉRATIVES INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mainville, Luc	5	O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2400	QC
<b>TELUS Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Auchinleck, Richard H. (Dick)	4	O	2019-08-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	148		BC
		O	2019-08-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	712	47.8200	BC
Day, Stockwell	4	O	2019-08-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	97		BC
		O	2019-08-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	183	47.8200	BC
French, Douglas	5	O	2019-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32		BC
		O	2019-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	171		BC
		O	2019-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	87		BC
		O	2019-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35		BC
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 650	47.0730	BC
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(850)	47.0800	BC
<b>Tervita Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tervita Corporation	1	O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	20 900	6.7555	AB
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	25 900	6.5087	AB
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	16 800	6.6652	AB
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	12 500	6.5646	AB
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	31 498	6.6306	AB
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	6.5472	AB



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	12 698	6.5815	AB
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	19 198	6.5227	AB
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	27 098	6.6344	AB
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	30 498	6.7120	AB
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	21 498	6.7514	AB
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	13 998	6.6486	AB
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	20 698	6.9834	AB
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	28 300	6.9208	AB
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	31 498	6.8306	AB
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	31 498	6.8789	AB
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	31 498	6.8404	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	29 498	6.7876	AB
		O	2019-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	31 498	6.6421	AB
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	31 498	6.5383	AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	23 498	6.6449	AB
		O	2019-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(506 570)		AB
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	10 898	6.4539	AB
<b>Tetra Bio-Pharma Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Giguere, Richard	7	O	2018-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-02	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	25 000	0.3000	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Giguere, Richard	7	O	2018-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-02	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	25 000		ON
<b>The Westaim Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Shah, Parag	7	O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	1.9997USD	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	1.9999USD	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.0000USD	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 900	1.9959USD	ON
<b>Thérapeutique Knight Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arvind, Utchanah	5	O	2019-08-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Knight Therapeutics Inc.	1	O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.4800	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	7.4900	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.4950	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	42 053	7.5000	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	22 500	7.5050	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	7.5100	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	7.5150	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	7.5200	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	7.5250	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.5300	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	7.5350	QC
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	7.5500	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.4800	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.5050	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	7 300	7.5100	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	7.5200	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	7.5300	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.5350	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.5450	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	18 100	7.5500	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	7.5550	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	7.5600	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	7.5650	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	17 100	7.5700	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.5750	QC
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	10 600	7.5800	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.4700	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	7.4750	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	7.4800	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	7.4900	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	7.5000	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	7.5100	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	21 000	7.5200	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	5 700	7.5300	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	7.5400	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	7.5500	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	7.5700	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	7.5800	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	7.5900	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.5950	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	11 000	7.6000	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	7.6050	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	7.6100	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	7.6200	QC
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	7.6300	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	7.4450	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	21 500	7.4500	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	7 200	7.4700	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	7.4800	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	7.4900	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.4950	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	30 600	7.5000	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.5050	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	900	7.5100	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.5300	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.5350	QC
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	253	7.5400	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	7.4400	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.4500	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.4550	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	7.4600	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	7.4700	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.4750	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	7.4800	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.4850	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	110 900	7.4900	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.4950	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	900	7.5000	QC
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.5200	QC
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	7.4200	QC
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	7 700	7.4250	QC
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	7.4300	QC
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	7.4350	QC
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	30 400	7.4500	QC
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	11 300	7.4600	QC
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	34 578	7.4200	QC
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.4250	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-07-26	D 38	Rachat ou annulation	7 522	7.4300	QC
		O	2019-07-26	D 38	Rachat ou annulation	9 500	7.4350	QC
		O	2019-07-26	D 38	Rachat ou annulation	5 500	7.4400	QC
		O	2019-07-26	D 38	Rachat ou annulation	1 700	7.4450	QC
		O	2019-07-26	D 38	Rachat ou annulation	18 100	7.4500	QC
		O	2019-07-26	D 38	Rachat ou annulation	600	7.4550	QC
		O	2019-07-26	D 38	Rachat ou annulation	10 900	7.4600	QC
		O	2019-07-29	D 38	Rachat ou annulation	300	7.4600	QC
		O	2019-07-29	D 38	Rachat ou annulation	6 353	7.4700	QC
		O	2019-07-29	D 38	Rachat ou annulation	3 300	7.4800	QC
		O	2019-07-29	D 38	Rachat ou annulation	300	7.4850	QC
		O	2019-07-29	D 38	Rachat ou annulation	10 400	7.4900	QC
		O	2019-07-29	D 38	Rachat ou annulation	200	7.4950	QC
		O	2019-07-29	D 38	Rachat ou annulation	18 300	7.5000	QC
		O	2019-07-29	D 38	Rachat ou annulation	2 300	7.5100	QC
		O	2019-07-29	D 38	Rachat ou annulation	1 500	7.5200	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	2 553	7.5000	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	2 400	7.5100	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	14 400	7.5200	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	800	7.5300	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	800	7.5400	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	34 700	7.5500	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	500	7.5550	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	6 100	7.5600	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	2 600	7.5700	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	200	7.5750	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	1 400	7.5800	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	200	7.5850	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	2 700	7.5900	QC
		O	2019-07-30	D 38	Rachat ou annulation	500	7.6000	QC
		O	2019-07-31	D 38	Rachat ou annulation	6 400	7.4900	QC
		O	2019-07-31	D 38	Rachat ou annulation	19 300	7.5000	QC
		O	2019-07-31	D 38	Rachat ou annulation	6 500	7.5100	QC
		O	2019-07-31	D 38	Rachat ou annulation	15 300	7.5200	QC
		O	2019-07-31	D 38	Rachat ou annulation	7 553	7.5300	QC
		O	2019-07-31	D 38	Rachat ou annulation	3 000	7.5400	QC
		O	2019-07-31	D 38	Rachat ou annulation	2 400	7.5500	QC
		O	2019-07-31	D 38	Rachat ou annulation	(4 327 670)		QC
<i>Options</i>								
Arvind, Utchanah	5	O	2019-08-07	D 00	Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2019-08-07	D 00	Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<b>theScore, Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne - Class A</i>								
Levy, John S.	4, 5, 3							
John Levy Family Holdings Ltd.	PI	O	2019-08-09	C 16	Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 222 222	0.4500USD	ON
<b>Thomson Reuters Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Peccarelli, Brian S.	7, 5	O	2019-08-08	D 51	Exercice d'options	5 429	39.5000USD	ON
		O	2019-08-08	D 51	Exercice d'options	6 157	36.6300USD	ON
		O	2019-08-08	D 51	Exercice d'options	4 768	42.3000USD	ON
		O	2019-08-08	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 354)	67.4000USD	ON
<i>Options</i>								
Peccarelli, Brian S.	7, 5	O	2019-08-08	D 51	Exercice d'options	(21 628)	39.5000USD	ON
		O	2019-08-08	D 51	Exercice d'options	(22 238)	36.6300USD	ON
		O	2019-08-08	D 51	Exercice d'options	(21 113)	42.3000USD	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Emetteur</b>								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<b>Top 20 U.S. Dividend Trust</b>								
<i>Parts Class U Units</i>								
Top 20 U.S. Dividend Trust	1	O	2019-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.0779USD	ON
		O	2019-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	11.0779USD	ON
<b>TORC Oil &amp; Gas Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Case, Mary-Jo	4	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 270	3.5400	AB
<b>Toromont Industries Ltd.</b>								
<i>Options</i>								
Cochrane, Jennifer	5	O	2019-07-24	D	50 - Attribution d'options	20 000		ON
		M	2019-07-24	D	50 - Attribution d'options	20 000		ON
Cuddy, Mike	5	O	2019-07-24	D	50 - Attribution d'options	35 000		ON
		M	2019-07-24	D	50 - Attribution d'options	35 000		ON
Korbak, Lynn Margaret	5	O	2019-07-24	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
		M	2019-07-24	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
Malinauskas, David Allan	7	O	2019-07-24	D	50 - Attribution d'options	25 000		ON
		M	2019-07-24	D	50 - Attribution d'options	25 000		ON
Medhurst, Scott	4, 5	O	2019-07-24	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
		M	2019-07-24	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
<b>Total Energy Services Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chow, George K.	4							
George Chow RRSP	PI	O	2019-08-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 415	6.1452	AB
Halyk, Daniel Kim	4, 5	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.2500	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	6.0000	AB
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	6.0000	AB
Total Energy Services Inc	1	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.3525	AB
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.1518	AB
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	5.9402	AB
ITF Employee Plan	PI	O	2019-08-02	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 500)		AB
<b>Touchstone Exploration Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baay, Paul Raymond	4, 5	O	2019-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14 352	0.2700	AB
Budau, Christopher Scott	5	O	2019-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 556	0.2700	AB
Shipka, James	5	O	2019-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11 111	0.2700	AB
<b>Tourmaline Oil Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Angevine, Jill Terilee	4	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 920	13.7930	AB
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 080	13.8600	AB
Elick, John William	4	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	14.1386	AB
Kirker, William Scott	5	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	13.8198	AB
MacDonald, Andrew B.	4	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	13.6000	AB
Rose, Mike	5	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	13.5406	AB
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	13.0000	AB
<b>TransAlta Corporation</b>								
<i>Options</i>								
van Melle, Blain Mitchell	5	O	2019-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>PSU (Performance Share Units)</i>								
van Melle, Blain Mitchell	5	O	2019-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>RSU (Restricted Share Units)</i>								
JEFFERS, Scott Thomas	5	O	2019-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 133	8.5600	AB
Kousiniotis, John Harry	5	O	2019-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 793	8.5600	AB
Stack, Todd John	5	O	2019-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 447	8.5600	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit van Melle, Blain Mitchell	5	O	2019-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<b>TransAlta Renewables Inc.</b> <i>Actions ordinaires</i> van Melle, Blain Mitchell	6	O	2019-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<b>Trican Well Service Ltd.</b> <i>Actions ordinaires</i> Armoyan, Sime Clarke Inc.	3 PI	O	2019-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 500	0.8500	AB
		O	2019-08-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	197 500	0.8500	AB
		O	2019-08-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 500	0.8400	AB
		O	2019-08-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	128 000	0.8500	AB
		O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.8500	AB
		O	2019-08-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400 000	0.8500	AB
		O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46 500	0.8500	AB
		O	2019-08-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	0.8500	AB
		O	2019-08-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 000	0.8500	AB
Clarke Inc. Master Trust	PI	O	2019-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.8500	AB
		O	2019-08-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	69 000	0.8500	AB
G2S2 Capital Inc.	PI	O	2019-08-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	249 900	0.8590	AB
		O	2019-08-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	81 000	0.8600	AB
		O	2019-08-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.8600	AB
		O	2019-08-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	114 000	0.8690	AB
Trican Well Service Ltd.	1	O	2019-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	30 600	1.1693	AB
		O	2019-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	1.1649	AB
		O	2019-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	1.1480	AB
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	28 600	1.1252	AB
		O	2019-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(140 600)		AB
		O	2019-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	53 500	1.1057	AB
		O	2019-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	1.0406	AB
		O	2019-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	18 500	1.0591	AB
		O	2019-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	1.0547	AB
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	54 300	1.0197	AB
		O	2019-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(190 600)		AB
		O	2019-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	45 200	0.9936	AB
		O	2019-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	0.9861	AB
		O	2019-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	0.9743	AB
		O	2019-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	62 000	0.9479	AB
		O	2019-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	18 000	1.0067	AB
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	71 900	0.9823	AB
		O	2019-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(184 500)		AB
		O	2019-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	0.9679	AB
		O	2019-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	0.9800	AB
		O	2019-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	0.9775	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	0.9743	AB
		O	2019-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(205 900)		AB
		O	2019-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(65 000)		AB
<b>Tucows Inc.</b> <i>Actions ordinaires</i> Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV	3	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	47.6225USD	ON
<b>United Corporations Limited</b> <i>Actions ordinaires</i> Khan, Fahad	4	O	2019-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	53	93.2000	ON
<b>Vermilion Energy Inc.</b> <i>Droits Share Awards</i> Preston, Kyle	5	O	2019-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 741	21.9772	AB

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
<b>VersaBank</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
George, Patrick	6	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.0300	ON
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.0300	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.9700	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.9700	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	6.9700	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.9600	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	6.9600	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.9600	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.9500	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.9500	ON
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	6.9500	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.0200	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	6.9700	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	6.9900	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.0000	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.0100	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	7.0000	ON
		O	2019-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.9900	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.9900	ON
		O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	7.0000	ON
<b>Vista Gold Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Earnest, Frederick H.	5	O	2019-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 186		BC
Rozelle, John W.	5	O	2019-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 805		BC
Stevenson, Tracy	4	O	2019-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 867		BC
<i>Bons de souscription</i>								
Sun Valley Gold LLC	3							
Client Accounts	PI	O	2019-08-08	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 250 000)		BC
Sun Valley Gold Master Fund, Ltd.	3	O	2019-08-08	D	55 - Expiration de bons de souscription	(368 750)		BC
<i>RSU</i>								
Clark, John	4	O	2019-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(26 400)		BC
Earnest, Frederick H.	5	O	2019-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(114 000)		BC
		O	2019-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(11 147)		BC
		O	2019-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 186)		BC
Eppler, W. Durand	7	O	2019-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(26 400)		BC
Ogryzlo, Charles Thomas	4	O	2019-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(26 400)		BC
Richings, Michael	4	O	2019-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(26 400)		BC
Rozelle, John W.	5	O	2019-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 805)		BC
		O	2019-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(2 262)	0.8900USD	BC
		O	2019-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(31 800)		BC
Stevenson, Tracy	4	O	2019-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 867)		BC
		O	2019-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(26 400)		BC
Tobler, Douglas Lee	5	O	2019-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	63 500		BC
<b>Wallbridge Mining Company Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Zubal, Linda	5	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.4400	ON
<b>Waste Connections, Inc. (formerly Progressive Waste Solutions Ltd.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hansen, Eric Olin	5	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	90.0000USD	ON
Shea, Patrick J	5	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 610)	92.3536USD	ON
		O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 390)	92.3569USD	ON
<b>Western Energy Services Corp.</b>								



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Balkwill, Peter John	5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 673		AB
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 011)	0.2048	AB
Bowers, Jeffrey Keith	5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 850		AB
Copeland, Donald Darrell	4	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 823		AB
Gartner, Lorne	4	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 823		AB
		O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 091)	0.2048	AB
Harrison, Richard Merle	5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 407		AB
Lundstrom, Daniel Vern	5	O	2019-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 820		AB
		O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 000		AB
MacAusland, Alexander Roland Neil	4, 5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 193		AB
Mathison, Ronald	4	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 763		AB
Reinboldt, Darcy Donald	5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 407		AB
Rooney, John Ross	4	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 823		AB
Trann, David George	5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 673		AB
<i>Restricted Share Unit</i>								
Balkwill, Peter John	5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 673)		AB
Bowers, Jeffrey Keith	5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 850)		AB
Copeland, Donald Darrell	4	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 823)		AB
Gartner, Lorne	4	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 823)		AB
Harrison, Richard Merle	5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 407)		AB
Lundstrom, Daniel Vern	5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 820)		AB
		O	2019-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 000)		AB
MacAusland, Alexander Roland Neil	4, 5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 193)		AB
Mathison, Ronald	4	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 763)		AB
Reinboldt, Darcy Donald	5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 407)		AB
Rooney, John Ross	4	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 823)		AB
Trann, David George	5	O	2019-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 673)		AB
<b>Western Forest Products Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Waites, Michael T.	4	O	2019-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.2500	BC
Williams, Stephen D.A.	5	O	2019-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.3000	BC
<b>Wheaton Precious Metals Corp. (formerly Silver Wheaton Corp.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Charpentier, Bettina Joan	5	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	6 600	25.4800	BC
		O	2019-08-14	D	51 - Exercice d'options	27 400	25.4800	BC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	36.0000	BC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	36.0100	BC
		O	2019-08-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	36.0450	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	35.4950	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.5000	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	35.5100	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	35.5150	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	35.5200	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	35.5250	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	35.5300	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	35.5350	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	35.5400	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.5500	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	35.5550	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	35.5600	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	35.5650	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	35.5700	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	35.5750	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	35.5800	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	35.5850	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	35.5900	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	35.5950	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	35.6000	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	35.6050	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	35.6100	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.6184	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	35.6200	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	35.6250	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.6300	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	35.6350	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.6400	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	35.6750	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.6800	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	35.6850	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	35.6900	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	35.6950	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	35.7000	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	35.7100	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.7300	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.7400	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	35.7450	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.7500	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	35.7800	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	35.7850	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	35.7900	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	35.8000	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	35.8050	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	35.8100	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.8200	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	35.8300	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	35.8350	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	35.8400	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	35.8450	BC
		O	2019-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	35.8800	BC
Smallwood, Randy	5	O	2011-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 162)	40.5800	BC
Options								
Charpentier, Bettina Joan	5	O	2019-08-13	D	51 - Exercice d'options	(6 600)	25.4800	BC
		O	2019-08-14	D	51 - Exercice d'options	(27 400)	25.4800	BC
<b>Whitecap Resources Inc.</b>								
Actions ordinaires								
Dunlop, Darin Roy	5	O	2019-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	3.9200	AB
Fagerheim, Grant Bradley	4, 5	O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	3.8350	AB
		O	2019-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.8720	AB
Penny Fagerheim	PI	O	2019-08-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.8350	AB
Wall, Bradley John	4	O	2019-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Tami Wall	PI	O	2019-07-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Droits Time Based Awards								
Wall, Bradley John	4	O	2019-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-08-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		AB
<b>Wilmington Capital Management Inc.</b>								
Options								
Casgrain, Tim	4, 3	O	2019-08-07	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
Cockwell, Ian G.	4, 5	O	2019-08-07	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
Craddock, Patrick Richard	5	O	2019-08-07	D	50 - Attribution d'options	120 000		ON
Grypiuk, Shane	7	O	2019-08-07	D	50 - Attribution d'options	75 000		ON



Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Killi, Christopher	5	O	2019-08-07	D	50 - Attribution d'options	150 000		ON
KILLI, Joseph F.	4, 6	O	2019-08-07	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
POWELL, ALEXA JEAN	5	O	2019-08-07	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
Sardachuk, Marc Dale	4	O	2019-08-07	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
WALT, MANFRED	4, 3	O	2019-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-08-07	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON

**ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)**

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Vous y trouverez une liste des opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») agit à titre d'autorité principale. Ces opérations sont codifiées « R ». Veuillez accéder à SEDI ([www.sedi.ca](http://www.sedi.ca)) pour consulter les opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité n'agit pas à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle aux initiés assujettis qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »), déclarer en format SEDI leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti de façon exacte et claire, et ce, dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

L'initié assujetti qui ne respecte pas le délai prescrit pour déposer une déclaration d'initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire. La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 de la LVM et à l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50. Une sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés assujettis pour lesquels l'Autorité agit à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle qu'elle prendra les mesures appropriées envers les initiés récidivistes, notamment au moyen de poursuites pénales à l'égard de ces derniers. Un initié qui ne dépose pas sa déclaration en temps opportun commet une faute grave, puisqu'il prive ainsi les investisseurs de renseignements pouvant influencer leur décision d'investissement.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
<b>Lexam VG Gold Inc.</b>				
	Entreprises internationales de prospection	2019-07-31	2019-08-14	QC
	Entreprises internationales de prospection	2019-08-01	2019-08-14	QC
	Entreprises internationales de prospection	2019-08-06	2019-08-14	QC
	Entreprises internationales de prospection	2019-08-08	2019-08-14	QC
<b>Quincaillerie Richelieu Ltée</b>				
	Quincaillerie Richelieu Ltée	2019-07-29	2019-08-13	QC

# 7.

## Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées

---

- 7.1 Avis et communiqués
  - 7.2 Réglementation de l'Autorité
  - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
  - 7.4 Autres consultations
  - 7.5 Autres décisions
-

## 7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

### 7.3 RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

Aucune information.

## 7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.



## 7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 8.

## Entreprises de services monétaires

---

- 8.1 Avis et communiqués
  - 8.2 Réglementation
  - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
  - 8.4 Autres décisions
-

## 8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

## 8.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 9.

## Régimes volontaires d'épargne-retraite

---

- 9.1 Avis et communiqués
  - 9.2 Réglementation
  - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire  
d'épargne-retraite
  - 9.4 Autres décisions
-

## 9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.



## 9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

## 9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.